

...ant l'imam de Défense. Si nous pardons
...erre, il devient l'imam secret et si
...nemi nous écrase complètement, il
...ient l'imam Martyr.

ça, c'est seul il est quatre.

... qui
...cette fille Anissa ne viendra
...après les moissons. Tu la connaîtras
...si que cette fille. Je les ai élevées
...meilleurs. Elles sont les prunelles
...mes yeux. Elles sont bien plus que cela
...les connaît pas que mes jours.

...Me l'imam grossit quelque peu A
...l'arrière, autour de Khadija, des femmes
...sont rassemblées. A sen s'en éloigne Il
...a relevé.

... femme parler de lui à Khadija
...t prononcer son nom avec une h » aspiré
...Hassen » le prénom si souh » porté à
...agdemt et ailleurs dans le de qu'il va
...découvrir. Il est prononcé avec une
...ntonation qu'il connaît bien à présent.
...h » aspiré c'est aussi être qui se
...toute aspiré au cœur d'univers que
...quelà il croyait cotoyer. C'est comme
...cette femme qu'il ne connaît pas,
...nait après sa mère, l'attier au monde
...ne lui a rien demandé. Il aime bien le
...énom que lui donneront ses parents. Mais
...tte intonation l'imam en quelque
...rte d'une dimanche. Elle immense...
...s loin en bordure des blés qui font,
...decmdale.

...lignes lacérées. Autama avance
...ent

De la stimulante complexité de l'histoire

Nous proposons à nos lecteurs, avec ce nouveau numéro d'AZRAK, deux dossiers se rapportant à des questions sensibles : celle de l'écriture de l'histoire et de ses rapports avec le(s) mythe(s), et celle des harkis.

Pour traiter de la première, Suzanne Citron, notre invitée à la 2^{ème} Rencontre annuelle de Corbeil, en décembre 2005, s'est appuyée sur le « cas » de l'histoire de France. Aux héritiers que nous sommes, en tant qu'anciens élèves de l'Ecole de la République, d'une tradition historienne solidement ancrée (« *Nos ancêtres les Gaulois* »), Suzanne Citron propose un effort de retour critique sur nous-mêmes particulièrement dérangeant.

Le dossier « harki » n'est pas non plus sans risque de dérangement intellectuel –et, comme le précédent, affectif- dans la mesure où on ne donne pas dans la facilité dès lors qu'on cherche à dépasser des représentations toutes faites, qu'on essaye de savoir et de comprendre ce qui s'est réellement passé.

Dans les deux cas, c'est la complexité de l'histoire qui nous interpelle.

Il nous semble important de s'y colleter, sous peine de nous trouver désarmés pour aborder dans un esprit d'équité, sereinement et avec les arguments nécessaires, d'incontournables problèmes de société que nous rencontrons aujourd'hui dans notre action de terrain : problème de l'intégration des migrants, combat contre les conflits mémoriels et, positivement, intégration des mémoires des migrants, anciens ou « néo », dans une mémoire nationale, partagée, intégration de leur histoire dans une histoire de la France, terre déjà commune en passe constante de devenir notre patrie commune. En ce sens, « intégration » est une formulation acceptable pour désigner le travail constamment repris d'élargissement du cercle national, de façon que chacun y trouve sa place à égalité de dignité avec ses concitoyens.

Ces dossiers rendent compte, avec leurs limites, du sens que nous voulons donner à notre engagement culturel, en alliant réflexion et travail sur le terrain. Dure tâche qui nous invite à les offrir avec modestie à nos lecteurs et amis.

Bernard Zimmermann, novembre 2006.

ACTES DE LA 2^{ème} RENCONTRE DE CORBEIL
MYTHES ET ECRITURES DE L'HISTOIRE

Avec la participation de Suzanne CITRON,, Historienne

Dimanche 4 décembre 2005

Matinée

Bernard Zimmermann – Nous avons l'honneur d'avoir avec nous Suzanne Citron qu'Anne Marie va nous présenter, puis nous ferons rapidement un tour de table pour que chacun d'entre nous puisse également se présenter.

Anne Marie Vaillé – Suzanne Citron est historienne. Elle a été pendant plus de 20 ans professeur de lycée, puis professeur d'Université. Elle a été maltraitée par l'association des historiens parce que sa thèse mettait en évidence un certain nombre de difficultés, notamment sur l'enseignement de l'histoire, et ils ne le lui ont pas pardonné.. A part ça, Suzanne a travaillé à l'INRP (l'Institut national de la recherche pédagogique) puis elle a conduit une réflexion, pratiquement en continu, sur l'enseignement de l'histoire, le contenu de l'enseignement de l'histoire, qui ont conduit à la production de plusieurs ouvrages ; le premier c'était *Enseigner l'histoire aujourd'hui* [S.C. « Le vrai titre était *La mémoire perdue et retrouvée*, qui date de 84/85 »] qui n'a pas pris une ride, puis *Le mythe national*, qui a connu une très grande audience et qui est une mise en cause des mythes nationaux dont on va parler aujourd'hui, et puis *L'Histoire de France autrement* et *L'Histoire des hommes* qui exprimait une volonté de rendre accessible cette pensée pour un public plus large [S.C. « C'était la volonté de reconstruire après avoir déconstruit, d'essayer de proposer une reconstruction »]. C'est cela. *L'Histoire de France autrement* était surtout destinée aux enseignants alors que *L'Histoire des Hommes* était surtout destiné aux élèves, aux jeunes qui sont scolarisés. Et puis son dernier ouvrage, c'est *Mes lignes de démarcation* ; c'est, à travers son histoire personnelle, l'analyse de la France contemporaine à travers...

Suzanne Citron – mon histoire dans l'histoire...

(Présentation des participants)

B.Z. – Il manque à présenter notre association pour dire pourquoi ce séminaire. Vous savez que nous sommes une association culturelle ; simplement, nous nous appliquons à nous-mêmes les bienfaits que cette association peut véhiculer, en essayant d'approfondir ou de nous créer des occasions de pouvoir approfondir nos connaissances, en nous donnant le temps de nous arrêter une journée par an, au moins, pour discuter autour d'un thème sensible. Nous sommes une association culturelle d'un genre un peu spécial dans la mesure où nous sommes aussi tournés vers l'action. C'est à dire que nous visons, consciemment, par l'action culturelle, à essayer de changer des comportements, des mentalités, à travailler à la cohésion de la société, à notre échelle et avec nos moyens bien entendu. Dans notre expérience, nous sommes confrontés à des réalités qui ne sont pas toujours faciles à appréhender ; nous sommes confrontés à des personnes, à des groupes qui ont notamment leurs propres représentations de ce qu'elles sont, de leur place dans la société ; nous sommes confrontés, parmi d'autres difficultés, à ce choc des mémoires qu'on observe aujourd'hui, à des manipulations également, des manipulations politiques de la mémoire et de l'histoire ; toutes choses que nous connaissons, qui font partie des réalités auxquelles nous sommes confrontés



dans notre action. Parmi ces difficultés, une des plus fréquentes sources de malentendu, de discorde, de conflit, tient dans les mythes, dont nous sommes d'ailleurs nous-mêmes porteurs à des degrés divers –sauf peut-être Suzanne, mais nous en reparlerons.

Nous avons intitulé notre séminaire "*Mythes et écriture de l'histoire*" Il s'agit d'examiner les relations entre les deux", relations étroites même quand l'histoire n'est pas officielle, du moins en apparence. J'ai relevé trois ou quatre exemples concrets pour illustrer ce que peuvent être les méfaits de l'usage inconsidéré des mythes. Le livre d'Amnon Kapeliouk, journaliste israélien, sur Arafat, montre très bien comment l'idée et la pratique de la lutte armée pour parvenir à la libération a pesé sur la destinée d'Arafat et donc du mouvement palestinien, et comment Arafat lui-même a hérité de cette idée à une époque où il prend en charge la destinée de l'OLP, comment il a été persuadé de cela par Boumedienne, lui-même pénétré du mythe algérien de la libération par la lutte armée, mythe qui aujourd'hui encore ne cesse de faire des dégâts en Algérie. Bartolomé Benassar, pour ce qui concerne l'histoire de la République espagnole et de la guerre civile d'Espagne, démonte de son côté, dans plusieurs de ses textes, le mythe d'une République vierge et martyre. Il en est allé très différemment dans la réalité, ce qui ne justifie en rien Franco et les exactions du mouvement nationaliste, mais on est très loin des représentations que la République ou que certains vieux Républicains, aujourd'hui encore, veulent donner de cette histoire tragique. Je cite pour mémoire le mythe d'al Andalous –terre de cohabitation harmonieuse entre musulmans, juifs et chrétiens mes lectures m'ont permis de constater à quel point ce mythe est revendiqué de façon complètement contradictoire par les Arabes moyens orientaux puis les Espagnols à une époque plus récente, ce qui ne va pas sans soulever quelques questions. Plus près de nous encore, un mythe qu'il me semble percevoir, fonctionnant dans les cités : celui du ghetto. Le mythe du ghetto repris à leur compte par un certain nombre de jeunes dans les cités fait actuellement des ravages. J'entends par le mythe du ghetto cette idée que les cités, les grands ensembles, ont été construits pour les immigrés afin de les tenir en ghetto, ce qui est absolument contraire à l'histoire des grands ensembles mais qui a par contre des influences extrêmement actives et négatives sur les représentations qui sont à l'œuvre au sein des cités, en tous cas chez certains, et qui peuvent être d'ailleurs largement soutenues par des gens hors des cités : intellectuels ou politiques.

Sans doute, derrière le mythe -ou tout mythe- il y a une part de réalité. Donc nous nous tournerons vers Suzanne aujourd'hui pour nous aider à essayer de voir quelques questions, et nous reviendrons là-dessus : comment faire le partage entre le mythe et le réel ? Comment dépasser les écueils des représentations qui nous figent parfois dans un passé qui n'a pas été ce que ces images prétendent montrer !

Je vais passer la parole à Anne Marie, parce que je crois qu'avec Mari Jo, vous aviez programmé un certain nombre de questions à l'issue de notre première soirée de ce séminaire.

Marie Jo Blot – A la suite de notre soirée, il y avait eu un débat ouvert d'où il me semble que plusieurs axes de réflexion étaient ressortis :

– En premier, une demande d'élucidation de l'élaboration de ce mythe national d'une France préexistante à elle-même, en quelque sorte, depuis Vercingétorix jusqu'à la III^{ème} République. Suzanne Citron peut nous aider à mieux comprendre comment ce mythe s'est élaboré : dans quel contexte politique et social, répondant à quelle idéologie, ou au moins à quels besoins qui peut-être sont des explications.

– Comment se fait-il que ce mythe ait perduré ? A la fin du XX^{ème} siècle, on aurait pu se targuer peut-être d'une histoire scientifique où il y aurait eu une recherche de l'exactitude, une conformité à ce qu'ont été réellement les faits. Comment se fait-il que ce mythe a la vie dure ?

– Et plus précisément, aujourd’hui que nous vivons ce qu’on appelle "la crise des banlieues", en quoi ce mythe peut-il participer des causes d’une crise d’identité dont on voit les conséquences violentes.

Ce sont les axes qui sont ressortis, à mon avis, et que les participants peuvent compléter. Je pense que, là-dedans, vous pouvez picorer et nous aider à mieux avancer.

Intervention de Suzanne Citron

Suzanne Citron – Donc, le premier point, c’est l’élaboration de la construction historiographique. Je ne vais pas répondre à tout ce que vous avez posé comme questions ; je vais simplement expliquer comment notre Histoire, transmise par l’Ecole républicaine, s’est construite sur des bases qui, au départ, sont en fin de compte des bases faussées en fonction de l’époque.

Je n’ai pas besoin de reprendre le schéma : une France sans commencement (parce que la Gaule elle-même n’a pas de commencement), « autrefois le pays s’appelait la Gaule », et donc les Gaulois sont identifiés comme les ancêtres des Français ; ensuite, une construction qui recouvre finalement une mise en perspective complète et qui intègre dans l’Histoire de France les Mérovingiens, les Carolingiens puis ceux qu’on appelle les Capétiens... Tout ça étant supposé être "l’Histoire de France".

Pour comprendre comment s’est fabriquée cette histoire, je vais vous résumer les étapes de sa construction. Il faut partir de ce qui s’est passé pendant la période de la domination franque, avec le royaume des Francs de Clovis, puis la succession des dominations franques : sous les Carolingiens (empire carolingien), puis sous la domination, encore franque, des Robertiens, qui s’appelleront ensuite les Capétiens.

Le début de la période franque, le VI^{ème} siècle, est une période de l’histoire occidentale qui est celle de ce qu’on peut appeler les "Royaumes romano-barbares" ; ils sont la suite de ce que l’histoire traditionnelle appelle les "invasions barbares" où il y a eu constitution d’une série d’entités géopolitiques mouvantes, qui changeaient tout le temps, qui s’appelaient la Bourgondie, l’Aquitaine, etc. Et, dans ce contexte, s’est imposée une domination des Francs qui, avec Clovis, ont créé le Royaume franc recouvrant une série d’autres pouvoirs.

Toute la construction historiographique commence avec les *Histoires* de Grégoire de Tours, qui sont des récits hagiographiques faits autour de Clotilde –Clovis étant mort- et concernant les Francs. Et, ce qui n’est jamais clairement dit dans nos schémas traditionnels, c’est que ceux qu’on va appeler les Carolingiens, qui sont une grande famille franque appelée les Pipinides, arrachent le pouvoir à ceux qu’on appelle les Mérovingiens par un véritable coup d’Etat ; ils se font sacrer et instaurent un pouvoir d’une nouvelle dynastie.

Avant ce coup d’Etat, un premier mythe est construit –il s’agit toujours de travaux émanant des moines, en latin, qui constituent un ensemble de textes qu’on appelle les *Histoires des Francs*. Le premier mythe qui se construit au VII^{ème} siècle est celui de l’origine troyenne des Francs, ce qui traduit bien une culture romano-barbare puisque le mythe de l’origine troyenne a été imputé à d’autres qu’aux Mérovingiens. Selon cette histoire, les descendants de Troie –la Troie de l’Asie mineure, vaincue- se seraient réfugiés en Europe, l’auraient traversée et auraient abouti en Europe occidentale ; ils seraient donc les ancêtres directs de Clovis. Ce mythe de l’origine troyenne des Francs va perdurer en tant qu’origine jusqu’au XVI^{ème} siècle.

Après le coup d’Etat des Pipinides, il faut donc démontrer qu’ils sont légitimes. A ce moment, l’évêque de Reims, Hincmar, au IX^{ème} siècle, invente l’histoire du baptême-sacre de Clovis. Il est présenté, dans des manuels primaires récents, avec un vitrail où on voit la colombe apportant l’huile sainte ; et on demande aux enfants de décrire ce qui se passe, comme si cela s’était réellement passé, alors que c’est une invention de l’archevêque de Reims pour donner du prestige à son église. Le mythe, c’est qu’au moment du baptême de Clovis, une colombe



apporte de l'huile ; le roi est entièrement enduit d'huile, et ensuite, cette huile sainte est conservée dans une ampoule qui est miraculeuse ; comme on l'écrivait à l'époque, « les étrangers admiraient combien le niveau de l'huile ne baissait jamais dans l'ampoule ».

Donc, l'auteur du coup d'Etat qui est le père de Charlemagne, Pépin le Bref, avec ses deux fils, Charlemagne et Carloman, sont oints avec l'huile sainte de l'ampoule et sont les successeurs légitimes, mystiques, de la dynastie qu'ils avaient fichue par terre. C'est la légende du baptême-sacre.

Ce qu'il faut bien comprendre, c'est ce qui se passe après. Parce que, dans le courant du X^{ème} siècle, il y a une lutte très anarchique entre les derniers héritiers des Carolingiens dans un empire en dislocation (les Pipinides, qu'on va appeler les Carolingiens, qui venaient d'Austrasie –de l'autre côté du Rhin- ceux qu'on appellera les Allemands) et ceux que Michelet appellera « nos Français », c'est à dire les Robertiens qui venaient aussi d'Austrasie (c'était une grande famille d'au-delà du Rhin). Les Robertiens finissent par triompher par la lutte armée, et pas exactement par un coup d'Etat, et il faut aussi les légitimer comme successeurs –surtout de Charlemagne, puisque c'est lui qui reste l'empereur prestigieux. Alors autour de ces Robertiens qui sont installés dans l'Ile de France, il y a les moines de Saint Denis qui sont les supporters de cette nouvelle dynastie ; ces rois portent exclusivement le titre de "Rex francorum", Hugues Capet a encore le titre de "Roi des Francs", comme titre qui avait été celui de Clovis. Les moines de Saint Denis, pour légitimer les Robertiens, collationnent donc tout ce qui avait été raconté précédemment dans les histoires des Francs – écrites en latin. Ils font une synthèse de toutes ces histoires des Francs, avec l'origine troyenne, le baptême-sacre qui est imputé aux Carolingiens et qui, par l'intermédiaire de l'huile sainte de Clovis, est la source de la légitimité de ceux qu'on va appeler les Capétiens, et ce jusqu'à la fin, puisque Charles X, après la Restauration, voudra se faire sacrer.

La légitimité est dans le sacre et le concept de sacre repose donc sur une imposture.

Ce qui est très important est que dans le courant du XIII^{ème} siècle les textes des *Histoires des Francs*, collationnés à l'origine par les moines de Fleury et repris par les moines de Saint Denis, vont être traduits dans la langue du Roi. Un grand ensemble historiographique se cristallise au milieu du XII^{ème} siècle - *Les grandes chroniques de France*- rédigé dans la langue du roi de l'époque, en "pré-français".

Le XIII^{ème} siècle est vraiment une charnière dans ce qui va s'appeler la France ; parce que c'est aussi le temps de "la croisade des Albigeois", donc l'annexion à l'entité qui n'était jusque là qu'une entité septentrionale, et après les massacres faits par les gens du Nord contre les gens du Sud, de toutes les terres du Comté de Toulouse ; soit l'annexion de gens qui ne parlaient pas la langue du roi, mais la langue d'oc. C'est l'agrandissement vers le sud.

La charnière se situe vers le milieu du XIII^{ème} siècle, entre Philippe Auguste et Saint Louis. Il y a une évolution de la titulature des rois; le titre de "Rex francorum" va se transformer en "Rex Franciæ", c'est à dire que le concept géopolitique d'un royaume de France se transforme au milieu du XIII^{ème} siècle. Désormais, dans les textes officiels qui sont toujours en latin, les "rois des Francs" sont devenus les "rois de France". Dans l'imaginaire des gens qui sont autour du roi et de ceux qui peuvent lire les *Grandes Chroniques de France* –ce sont d'ailleurs essentiellement les gens du Nord- et comme l'explique Colette Beaune dans son livre *Naissance de la nation France*, il y a une sorte de personnification de quelque chose qui s'appelle "la France", inséparable de l'écriture de ces *Grandes chroniques de France* qui seront prolongées au XIV^{ème} siècle.

Ainsi, dans les *Grandes Chroniques de France*, il y a les origines troyennes, puis la succession des trois dynasties qui sont considérées comme celles des rois de France.

Parallèlement à ça, il faut bien comprendre qu'il y a des confusions sémantiques autour du latin ; elles vont avoir une fonction essentielle dans la création d'une illusion dans la

représentation du passé. Il y a des confusions entre "Francs" et "Français" : chez tous les auteurs du XVI^{ème} siècle et encore, quelquefois, dans *Les lieux de mémoire* de Nora, les Francs sont appelés Français. Dans les abrégés d'histoire de France qui vont se substituer aux *Grandes chroniques de France* à partir du XVII^{ème} siècle, il y a une confusion sémantique entre les Francs et les Français, ce qui fait que ce que racontent toutes ces histoires de France, c'est ce que racontaient les *Grandes chroniques de France*, mais qui elles parlaient des Francs et pas des Français. Il y a donc une imputation aux Français de ce qui avait été une histoire des Francs.

Il faut bien comprendre –c'est une notion essentielle- que les *Grandes Chroniques de France* sont ce qu'on pourrait appeler la matrice d'une Histoire de France ; elle est là au moment de la Révolution française : l'histoire des rois depuis Clovis jusqu'au XVIII^{ème} siècle.

Pour comprendre ce qui va se passer au XIX^{ème} siècle, il faut faire un retour en arrière : à partir du XVI^{ème} siècle et de la redécouverte des textes antiques. Le mythe troyen –qui est encore utilisé par Ronsard dans un texte que je cite- est remis en question puisqu'on relit César, Strabon et on redécouvre une Gaule qui n'avait jamais complètement disparu des textes utilisés dans certains textes ecclésiastiques. Le mythe troyen est donc remis en question et il y a émergence d'un nouveau mythe (il ne faut pas oublier que jusqu'à la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle on n'avait absolument aucune notion sur les origines de l'histoire humaine ; les outils de l'appréhension des origines, dans la culture occidentale, c'était uniquement la Bible et on faisait partir le début de l'histoire de l'humanité au déluge ; de savants calculs faisaient commencer l'histoire de l'humanité à 4000 avant J.C., date qu'on avait imputée au déluge). Ceci pour expliquer la genèse du mythe gaulois. Il y a eu à ce sujet un colloque à Clermont Ferrand au début des années 80. A la charnière du XVII^{ème} et du XVIII^{ème} siècle, les Gaulois deviennent le réceptacle d'une absolutisation mystico-religieuse ; ils sont les descendants d'un fils de Noé et, donc, c'est en eux que se trouve l'origine au sens métaphysico-religieux. Ce mythe gaulois émerge dans le courant du XVIII^{ème} siècle : la construction de l'idée de Gaulois présents dans le royaume de France. Il y a tout un débat idéologique, avant la révolution française, entre les partisans d'une origine des Français comme Francs et d'une origine des Français comme Gaulois ; il correspond à des critères idéologiques, puisque les défenseurs de l'origine des Francs sont les défenseurs de l'aristocratie –les Francs étant les vainqueurs, leurs droits supérieurs sont justifiés. Ils ont vaincu les Gaulois qui sont perçus désormais comme des indigènes du sol. Ils ont, face à eux, les Gaulois qui sont les vrais Français, donc le Tiers-Etat, etc.

A la fin du XVIII^{ème} siècle et au début du XIX^{ème}, sur le plan plus large de l'Europe occidentale, il y a un mouvement culturel qu'on appelle la "celtomanie". Il commence en Angleterre et se répand ; les Celtes deviennent à la mode, et les Gaulois –comme Celtes- sont donc à la mode. Les Révolutionnaires n'ont pas du tout le temps de reconstruire une historiographie. Un certain nombre d'historiens : Augustin Thierry et son frère Amédée Thierry jouent un rôle fondamental dans l'historiographie. En 1828, Amédée Thierry publie un livre qui va être édité plusieurs fois, que Michelet cite et qui s'appelle *Histoire des Gaulois, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'entière soumission de la Gaule à la domination romaine* / Il connaît sa dixième édition en 1877 ! On peut dire que Amédée Thierry est le support de l'introduction du mythe de l'origine gauloise dans l'historiographie nationale ; dans son introduction, il dit « *Un sentiment de justice et presque de piété a déterminé et soutenu l'auteur français ; il a voulu connaître et faire connaître une race de laquelle descendent les dix neuf vingtièmes d'entre nous. Français, c'est avec un soin religieux qu'il a recueilli ces vieilles reliques dispersées, qu'il a été puiser dans les annales de vingt peuples les titres d'une famille qui est la nôtre.* » Michelet a donc une importance capitale dans ce qui va se passer après, puisqu'il écrit son *Histoire de France*, au milieu du XIX^{ème} siècle ; il y reprend l'ancienne historiographie qui commence avec Clovis et qui est

d'ailleurs une historiographie royaliste (même sous la III^{ème} République il y aura une historiographie royaliste qui se prolongera et qui fera commencer l'Histoire de France avec Clovis). Par contre, pour Michelet, ça commence avec la Gaule et les Gaulois. Il dit « *nos Gaulois* » textuellement, dans *l'Histoire de France*. En outre, il véhicule la notion d'une sorte de peuple français transcendant, unifié, homogène, puisqu'il récuse tout à fait la notion de classes. Dans *Le Peuple*, qui est un petit bouquin de Michelet qui paraît en 1847 et qui est extrêmement important aussi, il ne veut pas des divisions des socialistes. On peut dire que c'est avec Michelet qu'il y a une identification de ce qu'il appelle le peuple français avec les Gaulois ; en un sens, on peut parler d'une ethnicisation française, mais dans l'homogénéité supposée d'un peuple gaulois. L'historiographie ainsi construite est l'ancienne historiographie débarrassée du mythe de l'origine troyenne, mais pas vraiment débarrassée du baptême-sacre de Clovis qui n'est jamais dénoncé, avec en amont un peuple gaulois, une Gaule qui – territorialement- est une sorte de France déjà inscrite dans l'histoire en filigrane ; puis ensuite toute l'histoire royaliste des trois dynasties qui débouche sur la Révolution française.

Par delà Michelet, il y a une vulgarisation de cette histoire ainsi construite par un autre historien qui s'appelle Henri Martin ; il est républicain ; il la publie, sous le Second Empire et il y a là une certaine valorisation des Gaulois. C'est là où on voit apparaître des Gaulois grands, blonds, les yeux bleus etc ; Henri Martin fait une histoire savante et ensuite une histoire populaire. Ensuite, vient la III^{ème} République, l'école obligatoire.

Je vais m'arrêter à ce moment là, en disant que la mise en place de l'historiographie scolaire républicaine se fait sur la base de ce schéma ainsi construit, avec le Petit Lavisse qui la vulgarise et qui sera encore édité après la deuxième guerre mondiale.

Et là, il faut bien voir, d'une part, un contexte culturel et idéologique tout à fait spécifique d'une France vraiment multiculturelle (où un pays multilingue, comme l'a bien expliqué l'historien américain Eugène Weber dans un chapitre intitulé *Les langues à foison*), et d'autre part que le dessein des fondateurs de la III^{ème} République est de franciser tous ces petits Français par la langue. Et aussi de leur donner une histoire commune – cette fameuse histoire dont le contenu est en fait l'histoire des rois qui ont fait la France, la Révolution comme nouvelle origine (c'est la France-messie de Michelet)- un peuple homogénéisé par son origine gauloise. On est dans un climat hyper-patriotique, qui installe la République, donc républicain, mais qui est beaucoup plus connoté hyper-patriotique et nationaliste, car ça coïncide avec la défaite, la perte de l'Alsace Lorraine et la grande déchirure des élites françaises par rapport à cette France vaincue qui avait été portée au pinacle, aussi bien par Victor Hugo que par Michelet, dans le courant du XIX^{ème} siècle.

B.Z. – Merci Suzanne, merci beaucoup, c'est très éclairant. On passe aux questions.

Débat de la matinée

Michel Laxenaire – Qu'est-ce qui se passait autour de nous pendant ce temps-là, c'est à dire est-ce que ce besoin de mythe était partagé ? Est-ce que chacun avait besoin du sien dans le voisinage européen ?

Michel Chesseron – Vous n'avez pratiquement pas parlé de Rome, des influences de Rome dans cette histoire, qui sont complètement occultées. Je voudrais savoir si le mythe était passé par Rome.

Serge Bosc – Moi, c'est une question à propos des discours "III^{ème} République", post-révolutionnaires. Comment, dans le mythe de la construction de la France, fait-on le lien entre l'histoire monarchique et la période post-révolutionnaire, c'est à dire la République. Comment Michelet intègre-t-il la monarchie dans le mythe national ?

Elio Cohen Boulakia – Ce qui me paraît particulièrement intéressant dans ce que Suzanne Citron nous a dit c'est qu'au fond on se rend bien compte qu'il y a une force extraordinaire de

construction d'un mythe qui, précisément, est transversal par rapport à la fois à la période pré-révolutionnaire, révolutionnaire, post-révolutionnaire, et que –en n'étant pas trop iconoclaste, la Révolution ne fait que prolonger cette idée mythique d'une France éternelle, avec l'élément nouveau dont vous nous parlez qui est cette idée d'une nation messianique (les Droits de l'Homme, 1789...). A partir de là, ce qui me paraît –pour nous, notre association- le plus important, c'est ceci : ne peut-on pas dire que c'est de la force de ce mythe considérable qu'on peut comprendre la difficulté qu'il y a aujourd'hui à réintégrer des notions que peut-être d'autres arrivent à intégrer mieux que nous, c'est à dire la prise en compte de la diversité culturelle dont nous sommes faits, la prise en compte de ce que la République n'est pas quelque chose à déifier par rapport à ses aventures coloniales, etc. Autrement dit, un mythe qui est terriblement bloquant.

S.B. – Là, tu prends position !

E.C.B. – Non, je pose ma question : est-ce que ce n'est pas bloquant ?

Jean Pierre Jourdain – Ce n'est pas une question, mais j'ai lu récemment un livre de Christian Amalvi...

S.C. – Sur Vercingétorix ?

J-P.J. – ... Il démonte pas mal de mythes, notamment celui d'Etienne Marcel ; il montre bien qu'au XIX^{ème} siècle, Etienne Marcel est revendiqué par la gauche qui en fait un héros alors que les royalistes en font un traître. D'autre part, j'ai aussi lu un livre qui s'appelle *L'école républicain*" qui montre que les instituteurs ont freiné la volonté du pouvoir de faire de l'Ecole un instrument de dressage nationaliste.

B.Z. – En ce qui me concerne, j'aimerais bien revenir sur ce qui a pu être contradictoire par rapport à cette construction et notamment à partir du XIX^{ème} siècle (je n'ai pas de connaissance pour ce qui remonte avant le XIX^{ème}) et pour ce qui concerne la fin du XIX^{ème} et le XX^{ème} dont il n'a pas été question ici, il me semble qu'il y a, par rapport à cette construction historiographique, des positions qui ne vont pas dans le même sens. Il faudrait chercher du côté des socialistes, probablement de Jaurès; j'ai simplement en tête ce qui était dit par le Parti Communiste dans les années 70; Parti Communiste qui se présentait comme héritier d'une tradition républicaine, qui reprenait sans aucun doute à son compte cette historiographie...

S.C. – ...Jacques Duclos...

B.Z. – ... oui, mais qui, en même temps dans les Ecoles du Parti, nous disait « la nation française n'est pas achevée, cette construction n'est pas achevée » ; ils le disaient en se fondant sur l'analyse de classes de la société ; il a été dit par exemple que Michelet récusait cela. Or, il me semble, à partir de deux ou trois exemples, qu'il y a des positions contradictoires, qu'il n'y a pas véritablement unanimité autour de cette historiographie, même si elle est imposée, notamment par l'Ecole républicaine. Autrement dit, dans la construction historiographique comme dans tout autre phénomène intellectuel ou historique, il y a des aspects contradictoires. Il y des contradictions et on est en plein milieu d'elles aujourd'hui. Je voudrais savoir si cette construction a été tellement linéaire, s'il a été tellement facile de l'imposer c. On ne peut la reprendre aujourd'hui à l'école. Je me pose cette question.

S.C. – Je vais reprendre les premières questions. J'ai l'impression que ce que vous venez de dire se rapporte justement à notre deuxième partie : la transmission de la construction du mythe à partir de la République ; et la question du blocage, c'est un peu la troisième partie programmée de la réflexion, sur la crise de l'identité nationale.

Je peux répondre aux premières questions qui portent vraiment sur ce que j'ai dit, et ensuite, on peut enchaîner sur la construction avec les problèmes que vous avez soulevés.

.... (*accord du groupe*)

S.C. – Sur la question du voisinage européen, il n'y a aucun doute. J'ai beaucoup appris d'un historien – un médiéviste (il faut bien utiliser ce vocabulaire que je conteste par ailleurs)- un

éminent médiéviste allemand qui s'appelle Karl Werner, avec *L'Histoire de France*, parue chez Fayard, dans les années 80. Il en a écrit le premier : *Les origines*-. C'est à travers lui que j'ai découvert l'histoire du mythe troyen que j'ignorais complètement jusqu'au début des années 80. En prenant l'exemple des historiens allemands et des historiens français, il montre très bien comment ils ont projeté ce concept nouveau de l'Etat-Nation qui induit, pour les historiographies d'Europe occidentale, une projection des entités géopolitiques nationales du XIX^{ème} siècle dans un passé où elles n'existent absolument pas. Phénomène purement européen! Il s'est créé un modèle historiographique européen dont on n'est absolument pas sorti puisque, après le découpage de l'empire austro-hongrois, par exemple, la Roumanie d'après la première guerre mondiale emprunte le modèle historiographique français : la Dacie romaine devient la Gaule de la Roumanie. Selon ce modèle, dans les revendications à l'intérieur de la France, il peut y avoir la tentation, par exemple du côté de la Bretagne avec une revendication d'une identité bretonne, de transformer la Bretagne en Bretagne préexistante à son histoire ; de même, dans les histoires post-coloniales des nouveaux pays... Il ne fait aucun doute qu'il y a là un contexte européen. Est-ce que j'ai répondu ?

S.B. – Je dirais que toute collectivité invente, fabrique son mythe fondateur, son histoire, etc. Ce n'est pas un quelque chose qui est spécifique ni à la France ni à l'Europe.

S.C. Werner dit que les Allemands confondent l'Allemagne qu'ils veulent construire avec l'ancienne Germania, de même que pour la France, c'est Gallia. Ce que Werner démontre très bien et que je reprends à mon compte, c'est la question : « Qu'est-ce que Gallia ». En fait, dans la culture occidentale qui s'élabore à partir de la romanité : Gallia, c'est une entité purement géographique, postulée par César, et qu'il appelle Gallia au moment de la conquête ; c'est l'espace géographique qui va de l'Atlantique au Rhin ; au delà du Rhin, c'est Germania. En fait, quand on parcourt l'histoire des multiples entités administratives de la période romaine, il n'y a jamais eu une seule Gallia. Le concept même de Gallia vient du III^{ème} siècle avant J.C., quand les Celtes –que les Romains appelaient Galli- ont envahi le nord de l'Italie et se sont installés dans une espace territorial. Parce que, dans le système de la langue ancienne, les peuples avec terminaison en "i" donnent naissance à un territoire occupé qui se termine en "a". Donc, l'Italie du Nord occupée par les Galli est la première Gallia – qu'on appellera ensuite la Gaule cisalpine. Puis, pour les Romains, à partir du moment où ils passent les Alpes, se crée quelque chose qu'ils appellent la Gaule transalpine. Ensuite c'est César qui dit que tout l'espace sera Gallia. En fait, il y a toute une histoire administrative qui fait qu'il y a trente six noms –la Belgique première, la Belgique seconde, etc.- mais il n'y a jamais eu une seule Galia qui aurait été une entité géopolitique qui aurait précédé la France.

Je voulais ajouter aussi quelques mots sur l'influence de la culture latine dans les élites, en particulier chez tous les gens dont j'ai parlé : tous ces moines qui ont construit... Je pense que ce n'est pas exactement leur problème ; le problème de toute la culture, surtout romaine, latine, vient avec ce qu'on a appelé la "re-naissance" qui est la "re-découverte" de la culture qu'on appelle antique à l'époque. Il se crée alors une sorte de concept, que Michelet a énormément développé, qui est l'idée que la base de la culture française, c'est la culture "gallo-romaine". C'est vraiment Michelet qui crée le concept d'une culture gallo-romaine. Ce que je rappelais tout à l'heure, l'expression des royaumes "romano-barbares", c'est dans Werner ; ce n'est pas du tout une notion des historiens du XIX^{ème} siècle ou ensuite des historiens républicains. Quelqu'un comme Camille Jullian, à cheval sur le XIX^{ème} et le XX^{ème} siècle, qui sera professeur au Collège de France, qui est hyper patriote, quasi-raciste pendant la guerre de 14-18, construit toute une grande histoire de la Gaule où il dit : « Autrefois notre pays s'appelait la Gaule, mais c'était déjà le même pays ». Un colloque très intéressant s'est tenu à Lyon, il y a quelques années, sur Camille Jullian. Il y a peu de temps –j'en étais alors

furax- j'ai vu qu'on rééditait *L'Histoire de la Gaule* de Camille Jullian ; pour ce qui est du concept gallo-romain, c'est une bonne influence !

B.Z. – Est-ce que cela répond à la question posée par Michel Chesseron ?

M.C. – Peut-être que Michelet a inventé le concept "gallo-romain", mais on trouve partout les traces de la civilisation romaine. Donc elle a bien existé, cette symbiose entre la culture et celle des autochtones.

S.C. – Oui. Mais alors il faudrait la conceptualiser non plus dans un cadre soi-disant français, mais dans un cadre qui est aussi bien celui de l'Afrique du Nord ou de la Belgique... dans un contexte où il n'y ait pas un éclairage purement hexagonal, ce qui est complètement aberrant. Un professeur au collège de France, qui n'est d'ailleurs pas historien mais archéologue-, a démontré par les bijoux que l'on trouve les mêmes traces des deux côtés du Rhin ; c'est donc complètement aberrant de conceptualiser le gallo-romain comme purement hexagonal ; mais effectivement, il ne faut pas l'évacuer.

Si, malgré tout, on revient au côté "romanité", les grands clercs de la période charnière de l'effondrement de l'Empire romain, celle de la création des royaumes romano-barbares, les grands clercs du genre Sidoine Apollinaire etc., qui sont des gens appartenant à l'Eglise, ont une culture leur venant du système scolaire –elle sera d'ailleurs reprise par les universités ; c'est une culture hellénistico-romaine, qui est le système des arts appelé "trivium" et "quadrivium", parce que le système de formation des gens dans les universités médiévales est imprégné de romanité. Il n'y a aucune mémoire gauloise, aucune trace écrite; les chefs francs étaient plus ou moins embringués dans l'armée romaine. Il y avait donc une symbiose culturelle qui venait de la culture latine.

B.Z. – Je voudrais apporter une anecdote que j'ai lue récemment, je crois que c'est dans "Le Monde", à propos de la continuité entre la Gaule et nous. Les fouilles récentes sur "Gergovie", dont on cherche à s'assurer toujours de la localisation du site, ont permis de trouver une ville immense ; on pense aujourd'hui que c'est Gergovie. Dans cette fouille, ils ont trouvé ce qui semble avoir été, selon nos connaissances actuelles, le plus grand temple de la Gaule antique ; et tout autour de ce temple et de cette ville, ils ont trouvé des citernes à vin, pense-t-on, du vin qui était distribué gratuitement au moment de grandes fêtes politiques et religieuses. Notamment cela se pratiquait –si j'ai bien compris- à l'occasion de l'élection de chefs. Les historiens font le rapport entre cette tradition de libéralités au moment des campagnes électorales et celles qu'on connaît avec les banquets républicains sous la III^{ème} République, par exemple. Alors nous trouvons en Gaule une grande tradition, très ancienne, qui se justifie pleinement !

Serge Bosc avait posé une question ;est-il satisfait ?

S.C. –Il y a une question à laquelle je n'ai pas répondu :c'est le "post-révolutionnaire"...

En fait, politiquement, sous la III^{ème} République, on se réclame complètement de la révolution ; Clemenceau dit « La révolution est un bloc » ; pour tous les historiens libéraux du XIX^{ème} siècle -ceux qu'on appelle les libéraux Thiers, Mignet, Michelet qui est républicain- ce sont les rois qui ont fait la France. Mais ce que je n'ai pas développé, c'est un concept nouveau de la nation qui a été construit par la Révolution française ; ce qu'on peut appeler le concept de "l'Etat-Nation-Territoire", avec la "défense nationale". Avant la Révolution, quand on parle de Nation, c'est extrêmement flou ; au moment de la révolution, "Nation" va désigner d'abord les représentants du Tiers-Etat, mais il faut bien voir qu'au XVIII^{ème} siècle ça a encore son ancien sens :un sens non pas politique –la nation comme une entité politique- mais ethnico-culturel. On parle encore des "nations juives" ; le concept de nation est en partie biblique d'ailleurs, un héritage de l'Ancien Testament : d'un côté, il y a Israël –le peuple élu- et de l'autre il y a les "nations". Donc, le concept de nation est flou jusqu'à la Révolution française qui, dans le processus révolutionnaire, construit un concept qui n'avait pratiquement jamais existé : la Nation-Territoire, une et indivisible. C'est un concept qui vient de la royauté



d'ailleurs, puisque, dans la Constitution de 91, le royaume est un et indivisible, la royauté est une et indivisible et la nation est une et indivisible. Puis en 93, ce sera la République qui sera une et indivisible.

S.B. – Il y a une rupture au niveau de la souveraineté.

S.C. – Oui, avec un concept de nation qui se trouve dans l'imaginaire transféré du roi à la Nation. Ce qui est plus spécifiquement français -parce qu'en Angleterre ça se passe autrement- c'est le transfert d'une souveraineté absolue à une autre souveraineté absolue.

B.Z. – Là, je voudrais intervenir parce qu'il y a quelque chose qui ne me semble pas clair dans la façon dont a évolué la discussion. Ce qui n'est pas clair pour moi, c'est la façon dont est présentée, ici, l'évolution de cette notion d'Etat-Nation, et d'abord de Nation . Il est vrai que la Révolution française crée une nouvelle acception de la Nation. Et ce qui faisait la nouveauté et la valeur de cette acception –et sa valeur toujours actuelle, je pense- tient dans le fait que la "Nation" regroupe dans ce nouveau sens tous ceux qui veulent vivre ensemble sous des lois communes. Donc d'abord, volonté de vivre ensemble et de vivre ensemble sous des lois communes. Le reste, c'est à dire, par exemple, le passage de la souveraineté du roi à la Nation est un principe, (une abstraction), pas négligeable puisqu'il induit immédiatement la notion de contrat –on pourrait en discuter, mais ce qui me paraît fondamental, c'est la volonté première de vivre ensemble sous des lois communes. Donc, on est dans une approche radicalement différente de l'acception ancienne de la nation, qui repose sur la langue (sinon le sang), qui est une conception ethnico-culturelle, effectivement, mais qui a toujours valeur, qui a toujours cours aujourd'hui dans la majorité des pays, y compris en Europe, même si elle prend des formes plus ou moins abâtardies ; même en France, elle est défendue par beaucoup.

S.B. – Le mot "sang" me gêne. Je pourrais très bien concevoir une collectivité basée sur des critères politico-culturels sans parler du sang.

B.Z. – Ce n'est pas moi qui parle du sang. C'est ce qu'on a mis dedans par la suite. Disons que, au XVIII^{ème} siècle, la nation est l'ensemble de ceux qui parlent la même langue d'abord, et qui ont les mêmes mœurs; on a la "nation" picarde, les collèges de Paris regroupent des "nations" qui sont les étudiants qui viennent des différentes provinces de France. Mais il faut nous focaliser sur ce qui est important, parce qu'aujourd'hui, c'est décisif pour nous : si, en France, l'acception prévalente est celle de la nation regroupant l'ensemble de ceux qui veulent vivre ensemble sous des lois communes, nous le devons à la Révolution.

S.C. – Là, on se réfère directement à Renan.

B.Z. – Il y a tout de même, sous la Révolution, des moments forts –des moments-clés- où se met en place ce concept, où on le met en œuvre si j'ose dire ; il y a plusieurs moments : il naît dès 1789 avec le mouvement fédératif, il culmine avec la Fête de la Fédération ; on a bien là un moment fort où on jure fidélité au roi et à la nation et aux lois communes. Ce qui fait que le parjure de Louis XVI, avec la fuite à Varennes, paraît aux yeux des Français d'alors comme une trahison de ce pacte, de ce contrat. Moment tellement clé qu'on peut dire que c'est là que s'est joué le sort de la monarchie, que sans lui, nous serions peut-être encore dans une monarchie, en France. Il y a la notion de contrat, et cette notion de contrat, ce n'est pas Renan qui l'invente, elle est très clairement en place et à l'œuvre au moment de 1789. (voir le travail des Lumières). Si on remet ces notions en question, on va se trouver aujourd'hui dans une situation délicate. Si, d'une façon ou d'une autre, on introduit l'idée que « la Nation n'est pas l'ensemble de ceux qui veulent vivre ensemble sous des lois communes » ; alors, où va-t-on ? Je me pose la question.

S.C. – Je vais mettre un petit bémol historique, parce que je crois qu'il y a là une projection de ce qui va être décidé ensuite. Nous avons encore dans la tête l'histoire mythologique de la Révolution elle-même. Il y a aussi une déchirure qui a très bien été démontrée par l'historien américain Timothy Tackett ; elle n'est, pas tellement la Constitution civile du clergé, mais le

serment de fidélité à cette Constitution demandée à tous les prêtres- et, consécutivement, le surgissement des prêtres réfractaires. Maintenant, nous avons une connaissance plus complexe de la Révolution française ; par conséquent, la "volonté de vivre ensemble", c'est une traduction de la III^{ème} République qui vit sur toute une histoire mythologique de la Révolution. Je ne dis pas que "la volonté de vivre ensemble" ne doit pas être rappelée, examinée, élaborée pour aujourd'hui, mais pas forcément en s'appuyant sur un imaginaire de la Révolution française qui se trouve quand même un peu ébréché.

B.Z. – Je ne suis pas tout à fait d'accord, Suzanne et, je le maintiens. Je suis d'accord qu'il peut y avoir une part de mythe –je ne suis pas que vous au courant de tous les travaux, je le reconnais volontiers- mais il me semble cependant qu'il y a un certain nombre de faits qui sont irrécusables,- au moment révolutionnaire même, et qui ne relèvent donc pas du mythe. Mais autre chose me semble plus important finalement ; d'ailleurs, vous-même –et c'est une des choses que j'ai les plus appréciées dans ce que vous avez écrit, notamment dans la conclusion de *l'Histoire de France autrement*- c'est cette idée que toute construction, toute histoire et tout passé ont une histoire contradictoire. Cette notion de *contradiction* me semble absolument capitale pour comprendre toute histoire, tout mouvement historique, pour interpréter, faute de quoi on tombe dans le mythe total et absolu. Or, pour en revenir à ce que vous venez de dire, par exemple l'histoire de la Constitution civile du clergé, le rappel de l'imposition faite aux prêtres de l'acte de jurer, ça ne recouvre pas ce que je disais tout à l'heure. Il me semble que le mouvement révolutionnaire construit quelque chose de nouveau et que cette construction se fait dans la contradiction. Donc, ce n'est pas parce qu'on a dit « la Nation c'est ça » que ça existe dans la pureté totale de la définition, c'est évident. L'entité nationale qui existe au moment de la Révolution est traversée d'une quantité formidable de contradictions. Ce concept nouveau ne bouleverse pas profondément les choses ? Il amorce une nouvelle étape de notre histoire, de nos institutions. Mais les contradictions sont toujours à l'œuvre. On n'est pas en France complètement d'accord sur cette notion, entre Français ; entre nous et le Front national, par exemple, il y a là un fossé infranchissable.

Cette contradiction est en place déjà au moment de la conception ; alors, si c'est ce que vous voulez dire, que le concept existe mais que dans la pureté des choses on ne trouve pas ça, je suis évidemment d'accord. Je ne crois qu'en l'existence des contradictions ; je les constate et à ce moment-là je vous donne raison, si c'est ce que vous voulez dire.

S.B. – Il y a eu continuellement dans le passé et maintenant des querelles d'interprétation de ces événements. Par exemple, tout à l'heure, vous avez évoqué les Francs et les Gaulois ; les mythes sont eux-mêmes tout le temps travaillés par les interprétations contradictoires, opposées... Je prendrai un autre exemple tout à fait différent : il se trouve que dans l'église chrétienne il y a aussi tout un système de références, ce qui n'empêche pas qu'il y ait tout le temps des querelles d'interprétation de l'histoire de l'Eglise. On pourrait parler du troisième exemple, du marxisme, qui est un monde spirituel très important pour lequel il y a l'histoire mythique du marxisme, avec Marx et d'autres pères fondateurs, et des querelles d'interprétation : qui étaient dans l'orthodoxie ? qui étaient dans l'hétérodoxie ? et ainsi de suite. C'est simplement pour dire que –c'est une hypothèse- parler de construction d'un mythe national, c'est s'attaquer à un espace où il y a tout le temps des confrontations sur ces récits ; il y a tout le temps des remaniements.

A.M.V. – A mon avis, ce n'est pas parce qu'il y a querelle d'interprétation ou d'analyse ou d'entente sur ces mythes que cela justifie, ou que cela atténue, le rôle des mythes dans l'historiographie, et la question qui vient derrière est : "Vous avez dit tout à l'heure « toutes les sociétés ont leur mythe fondateur, c'est cela qui les construit. » Pour ma part, et c'est ce qui m'a toujours totalement passionnée –c'est Suzanne qui m'a appris à lire l'histoire depuis de très nombreuses années- je ne suis pas absolument certaine que le mythe soit indispensable à la construction d'une historiographie digne de ce nom. Je considère que l'usage abusif des

mythes dans l'historiographie est un énorme problème qui a les conséquences que l'on sait sur les représentations collectives de l'origine des uns et des autres, de leur histoire commune, et que le combat est bien de dire : construire une histoire sur les mythes, ne pas interpellé cette histoire, gommer une grande partie de l'épistémologie de l'histoire comme on l'a fait en France depuis des temps et des temps –l'épistémologie de l'histoire n'est tout de même pas la science la plus à l'ordre du jour depuis très longtemps- c'est une des raisons actuelles de tout le questionnement et de toute la confusion à laquelle on assiste concernant nos identités, nos appartenances.

Comme dit Suzanne, on va s'engueuler là-dessus. C'est très difficile d'avoir un point de vue commun ; rappelle-toi Suzanne, il y a quelques années avec un autre public, tout le monde s'était affronté au nom de « pourquoi supprimer les mythes, les mythes sont nécessaires et indispensables. » ; je considère pour ma part que non.

B.Z. – Nous n'avons aucune raison de nous affronter. Il me semble que jusqu'à présent, si des points de vue intéressants s'expriment, il n'y a rien d'antagonique là-dedans. Tu viens de dire quelque chose qui est important et qui fait l'unanimité entre nous en dénonçant l'usage abusif du mythe. Ça pose aussi la question que je posais en introduction qui est le rapport entre le mythe et le réel. Au fond, tout le travail des historiens consiste à répondre à la question « Que s'est-il réellement passé ? »

E.C.B. – Ce que je voudrais dire –et je pense que Suzanne Citron va enchaîner là-dessus très vite- c'est que Serge a rappelé que, finalement, ce que nous a dit Suzanne Citron sur les mythes fondateurs, on le retrouve ailleurs ; quant à elle, Anne Marie a parlé de l'usage excessif des mythes. Je crois que ce qui est aujourd'hui autobloquant dans la manière dont nous vivons au quotidien l'histoire, c'est précisément l'usage ravageur du mythe dont nous ne sommes absolument pas sortis, de cette idée de la Révolution messianique de 89, etc. Nous ne sommes toujours pas sortis de cette idée que nous sommes dépositaires finalement de l'Histoire universelle, des Droits de l'Homme, des Lumières -c'est « nous » la France-. Et lorsqu'on parle de la laïcité, on dit « C'est la France », à tel point que j'ai entendu dans un colloque Fabius dire « Il serait temps que l'Europe en arrive quand même à comprendre que si elle veut vraiment être laïque, il faut qu'elle prenne notre modèle » ; on peut multiplier les exemples. Je crois que là, il y a –hélas !- quelque chose de tout à fait particulier à notre pays et qui est extrêmement ravageur.

J.P.J. – Je voudrais juste signaler que, s'il y a un ouvrage qui débarrasse bien des mythes et des choses superficielles de l'Histoire de France, c'est le livre de Braudel "L'Identité de la France", qui privilégie les causes profondes et les continuités plutôt que les ruptures...

S.C. – ... et qui se réclame de Michelet...; du coup, il est très ambigu.

S.B. – Quand Elio parle de prétention française, je dis « oui. ». Tout simplement parce que la Révolution française fait partie de ces événements majeurs qui ont une portée qui va bien au-delà du territoire français. Il y a des événements comme ça. L'Indépendance américaine, la Révolution française, la Révolution russe en 17, sont des événements qui ont une portée. Bien sûr, cela peut nourrir un sentiment de supériorité mais, malgré tout, quand on parle de l'idéal républicain, de "Liberté Egalité Fraternité", de suppression des ordres, de République laïque, des Droits de l'Homme, ce sont des choses qui ont également été, sous d'autres modalités, développées dans d'autres territoires, et cela a tout de même eu une importance. La Révolution française a eu un retentissement européen ; Goethe, les Allemands saluaient la Révolution française. Les Allemands se sont réfractés lorsque Napoléon a essayé de conquérir l'autre côté des bords du Rhin "au nom de la Révolution française". Je ne sais pas qui a parlé de ça -peut être Anne Marie Thiesse- à propos des constructions de la nation...

S.C. – ...elle parle de la "Septimanie"...

S.B. – ... C'est le fait que les Allemands veulent nous imposer une conception de la nation ; on peut quelquefois adhérer à certains principes, mais nous pouvons faire nous-mêmes notre idéal national et cela a nourri une espèce de querelle franco-allemande.

A.M.V. – Justement, Serge, c'est paradoxal que ce sont les gens d'Europe centrale qui fêtent Austerlitz et pas la France. C'est Napoléon qui impose le système d'organisation nationale juridique, politique et administratif ; on le rejette, nous en France, maintenant, et les pays d'Europe le reprennent à leur compte.

B.Z. – Je voulais revenir sur cette notion d'Etat-nation. Suzanne, tout à l'heure, vous avez parlé d'Etat-Nation-Territoire. Je veux revenir là-dessus parce que, à mon avis, il y a risque d'introduire une confusion sur le moment où émerge cette notion d'Etat-nation. Tout à l'heure, j'ai dit comment elle s'est conçue et avancée –et il y a des faits pour en témoigner– dans le moment révolutionnaire même. Reste la question du territoire. C'est à dire que l'Etat-nation va avec un territoire, mais là on doit prendre en compte, les difficultés politiques nationales et internationales dans lesquelles on entre alors. Je ne prétends pas avoir la science parfaite, mais il me semble que la notion territoriale n'est pas venue tout de suite ; elle ne s'attache pas immédiatement à la notion de Nation ou d'Etat-nation. On voit qu'au moment révolutionnaire il y a un débat, en 92, sur la guerre à l'Assemblée. On n'est pas en guerre encore, mais elle menace. Il y a des forces sociales et politiques en France qui poussent à la guerre, qui la souhaitent. Bien sûr, des souverains étrangers, et en France même autour du roi il y a des groupes qui veulent la guerre. Mais il y en a aussi du côté révolutionnaire ; pas pour les mêmes raisons. C'est là que va intervenir cette notion de "territoire" rattachée à la notion de "nation". Elle n'est pas en place en 89. Il n'est pas question en 89 de faire la guerre à l'Autriche. Mais quand la question de la guerre se pose trois ans plus tard, les choses ont bien changé sur le plan du contexte historique. Des forces en France poussent à la guerre et il y a cette idée qu'on va libérer les peuples et qu'on va leur apporter la liberté etc. Il y a quand-même un débat là-dessus –les paroles de Robespierre n'ont pas été réinterprétées par Renan-; Robespierre dit « Personne n'aime les missionnaires en armes » c'est un moment fort dans le débat ; il annonce déjà ce qui va se passer, c'est à dire les oppositions nationales à l'occupation française qui suivront la guerre, l'occupation de la Belgique, l'occupation des territoires en Allemagne, en Italie, etc. Mais là, on n'est plus dans l'idée de nations ou d'Etats-nations ; il y a là sans doute des groupes en France qui cherchent à justifier l'occupation par la notion de frontières naturelles –on a dit que c'est très spécifiquement français, je veux bien- mais c'est quelque chose qui vient se surajouter, qui vient justifier les ambitions de conquêtes, les ambitions territoriales qui correspondent à des intérêts particuliers de classes ou de groupes sociaux et je me demande quel rapport cela a –à ce moment-là- avec la notion de nation. Elle vient perturber la chose et, aujourd'hui, si on n'y prend pas garde, la brouiller et peut-être la dévaloriser.

S.C. – Je suis assez d'accord avec Bernard sur ce rappel. Il faut bien comprendre que cette notion d'"Etat-Nation-Territoire" n'est pas un "donné" mais un "processus". C'est vrai qu'au départ, le nouveau concept de "nation", c'est Sieyès, au moment de la proclamation du Tiers-Etat comme Assemblée nationale, qui dit « La nation existe avant tout ; elle est au commencement de tout », ce qui en un sens est une "essentialisation" de la nation et ce qui va permettre, dans les imaginaires ou l'intellectualisation des choses de cautionner l'origine mémoriale et cette Gaule sans commencement, etc. Et quand Sieyès parle de la nation, il désigne « C'est nous les représentants de la nation » ; il y a déjà une ambiguïté pour savoir si c'est vraiment, comme le dira plus tard Michelet, tout le peuple ou s'il n'y a pas une identification avec les représentants.

C'est vrai qu'ensuite, il y a tout le processus qui aboutit à la déclaration de guerre, avec, parmi les révolutionnaires par les Girondins qui pensent démasquer le roi, etc. A ce moment-là, surgit la notion patriotique de défense du territoire -où Danton va jouer un rôle premier- et



dans ce processus la nation, confondue avec les représentants de l'Etat, défend le territoire qui n'est autre que le royaume tel qu'il a été constitué..., ce qui fait qu'ensuite, dans l'historiographie, le territoire a été sacralisé par la défense patriotique ; implicitement, la construction de ce territoire sera elle-même sacralisée et dans l'historiographie républicaine, tout ce qui est crime, tout ce qui est résistance aux annexions royales va être complètement occulté. Ceci n'est pas arrivé comme le saint-Esprit. C'est un processus historique qui aboutit à ce concept.

S.B. – Sous le terme de "nation", quand on parle de Renan, c'est un idéal qui masque autre chose; parce que la nation, c'est à certains moments une volonté de vivre ensemble, c'est un projet politique, d'autre part, la "nation" a été le terreau de tous les nationalismes, de tous les impérialismes. Quand on parle du siècle des nations au XIX^{ème} siècle, c'est aussi le siècle des nationalismes; c'est l'ère coloniale qui enfante les pays européens.

B.Z. – J'adhère à ce que vient de dire Suzanne « la nation est un processus », et en tant que processus, le concept comme la chose sont le produit d'un rapport de forces. Il y a peut-être une notion abstraite idéale, mais ensuite il y a un rapport de forces qui fait que c'est telle ou telle acception finalement qui prévaut, qui l'emporte. Et ce processus, et donc ce rapport de forces, sont toujours à l'œuvre ; ils sont toujours sur le métier aujourd'hui, et c'est pourquoi c'est tellement sensible pour nous. Je crois que la notion qui émerge au moment de la révolution française et qui est une spécificité française, me semble tout à fait pertinente pour aujourd'hui mais reste qu'il nous appartient de la traduire dans les faits. Donc, nous sommes toujours dans le processus ; nous sommes toujours dans le rapport de forces.

S.C. – Je veux juste dire qu'il y a une contradiction entre, justement cette notion d'un processus qui est capital pour aujourd'hui parce qu'il y a un nouveau processus à inventer et Sieyès qui produit un concept "essentialisé" de la nation ; l'"essentialisation", c'est le contraire du processus.

B.Z. – J'y vois un peu comme la différence qu'il y a entre la chute des corps dans le vide et la chute des corps dans l'atmosphère : il y a une loi et puis il y a la façon dont la loi est "interprétée" par la nature, c'est à dire par les forces physiques qui sont à l'œuvre. Le fait que l'atmosphère vienne ralentir la chute de la pierre n'infirmes pas la vérité de la loi dans son abstraction. Donc, si Sieyès a énoncé un principe abstrait...

Lucie Cohen Boulakia. – Je ne suis pas historienne ; ce que je comprends de vos débats, c'est que finalement Sieyès aura donné lieu au nationalisme –j'allais dire- FN, pour parler plus vite, et le processus historique est une vision plus large ?

S.C. – Sieyès qui, entre parenthèses, sera l'auteur de la Constitution de l'an VIII qui cautionne le coup d'état de Napoléon...

Après midi – Intervention de Suzanne Citron

B.Z. – Nous avons cet après-midi deux questions à examiner. Ce matin, nous avons vu l'élaboration de la construction historiographique –il s'agit du cas français-. Cet après-midi, nous allons passer tout de suite la parole à Suzanne pour les deux points suivants, tels qu'ils ont été énoncés ce matin par Marie Jo ; c'est : transmission de cette élaboration et crise de l'identité nationale.

S.C. – Je vais d'abord, assez rapidement, parler de la transmission et puis, tout de suite après de la crise de l'identité nationale ; pour le débat, je pense que c'est bien que les deux choses soient liées.

Cette construction de l'historiographie du XIX^{ème} siècle avec les Gaulois en amont puis les rois qui ont fait la France, et la Révolution et la succession des régimes, c'est une histoire que les fondateurs de la III^{ème} République avaient dans la tête, mais qui s'était déjà assez cristallisée sous le Second Empire avec, notamment, Victor Duruy qui en même temps était historien. C'était plus ou moins ce schéma du passé que les fondateurs de la III^{ème} République voulaient transmettre par l'Ecole, dans un but absolument explicite qui était –aujourd'hui, on pourrait dire "de nationaliser"- d'inculquer la nation à tous les petits Français dont on rappelait ce matin que, vers 1870, la langue maternelle des deux tiers n'était pas le français. Ce qui pose un des problèmes de ce matin pour savoir dans quelle mesure la nation de Renan était déjà intériorisée au moment de la fondation de l'école publique. En tous cas, l'objectif était de franciser par l'obligation du "parler français" et l'éradication de ce que l'abbé Grégoire et les Conventionnels avaient appelé les patois; ce qu'on appelle aujourd'hui sans les avoir vraiment reconnues "les langues de France". Mais l'objectif de l'école, c'était de les éradiquer en communiquant un passé commun par l'histoire de France enseignée à tous les petits Français. Pour la francisation, il y avait à côté de cela le service militaire. J'ajoute qu'en dehors de l'école, il y avait eu, par delà les "petits pays" ou les "petites patries" un certain sentiment collectif par le développement du suffrage universel masculin qui était devenu une réalité, même avec les candidatures officielles, sous le Second Empire.

Il faut comprendre la nature de la démarche par rapport à l'histoire des dirigeants républicains et des historiens de l'époque. Ce schéma repose sur une alliance entre un positivisme très scientifique, qui suppose qu'on peut aboutir au progrès grâce à la science et, d'autre part, une conception de la vérité historique qui veut qu'à partir du moment où on utilise les documents écrits, on aboutit à la vérité historique ; le positivisme, c'est l'idée que le discours est le reflet de la vérité. Mais, ce dont on n'était pas conscient, c'est qu'au positivisme scientifique, on alliait une sublimation patriotique et nationale –je rappelais ce matin que c'était dans le contexte de la défaite et qu'on imagine mal aujourd'hui la profondeur de la meurtrissure de cette grande nation qui s'était fait battre honteusement par les Prussiens. Par exemple, un des professeurs d'histoire que j'ai "rencontrés" dans ma thèse –je crois que c'était Mallet- disait que « l'histoire est la vérité ; la France est la vérité » ; le mot "vérité" était allié à la fois à l'histoire et à la France.

Qu'a-t-il été transmis sur la base de ce schéma ? Il faut rappeler que le "Petit Lavis" s'est prolongé jusqu'en 1950 ; on le rencontre encore au début des années 70 où il existe encore des manuels où on voit Brazza libérant l'Afrique de l'esclavage –le ton du "Petit Lavis"-. Ce qui est transmis en premier lieu, c'est évidemment, dans une certaine mesure, l'adhésion à la République car dans le contexte des années 1880 et jusqu'en 1900, où existe une fraction royaliste, monarchiste- ce qu'on appelle la République à l'époque- c'est le régime républicain. Donc, transmission du fait que « le régime, c'est la République », mais transmission avant tout d'une histoire-célébration -célébration de la France-, transmission d'un sentiment national par le récit d'une légitimation et d'une identification aux Gaulois comme ancêtres, aux bons rois



qui ont fait la France, à la Révolution prise comme un bloc absolument positif –avec les bons et les méchants- où le "Petit Lavisse" héroïse le petit Barrat, diabolise les Vendéens et se tait complètement sur les noyades de Carrier. Donc, identification à la Révolution comme support de la République, et enfin identification aussi à la République coloniale. Le Malet-Isaac avait un chapitre entier sur l'œuvre coloniale de la III^{ème} République qui se terminait avec un bémol sur les petits problèmes mais disait que c'était l'une des choses les plus importantes que la III^{ème} République avait faites.

Voilà en gros le schéma transmis. Il faut voir, par rapport au schéma que nous avons dans la tête, que ce que certains critiques appellent le "droit-de-l'hommeisme" –la référence aux droits de l'homme- n'est pas du tout dans le vocabulaire des Républicains de l'époque, qui est bien plus la Patrie, la Nation, la perpétuelle juste cause de la France.

Je voulais citer tout à l'heure, au nombre des occultations, celles qui sont relatives aux bons rois qui ont fait la France et la manière dont ils sont présentés. Il y a quelques années, au moment du tricentenaire de la révocation de l'Edit de Nantes, j'avais fait une étude sur Louis XIV et les protestants dans les manuels. Il n'y avait presque rien sur les protestants. L'idée qui était dans le "Petit Lavisse" était que ce que Louis XIV avait fait n'était pas très bien, mais le plus grave était que les protestants qui étaient de bons artisans, de bons commerçants, étaient tous partis à Berlin et exportaient des compétences pour mieux nous vaincre ensuite. Dans cette identification aux bons rois, on continue à magnifier Louis XIV et on occulte complètement la dévastation du Palatinat. Il y a quelques années, j'ai eu l'occasion de lire les Mémoires de la princesse palatine qui était la femme d'un des frères de Louis XIV qui d'ailleurs était homosexuel; elle recevait des lettres terribles de sa famille, mais on n'en parlait jamais.

Dans ce schéma, les occultations concernent tout ce qui est le passé historique des espaces qui ont été annexés par les Capétiens. Si on les met dans l'ordre, c'est le Comté de Toulouse au XII^{ème} siècle –appelé "Languedoc" après son annexion, parce que ses gens parlaient l'oc- la Provence -rattachée pendant un certain temps à la Bourgogne-, la Bretagne, la Franche Comté sous Louis XIV –et ce qu'on ne sait pas, c'est que la Franche Comté faisait partie d'une certaine Bourgogne placée un moment sous le contrôle du Roi d'Espagne, et que les Francs Comtois préféraient la domination très lointaine du Roi d'Espagne à celle qui s'annonçait, beaucoup plus proche, du roi de France ; et il y a eu une résistance franc comtoise et des bourgeois francs comtois portaient en écharpe les couleurs d'Espagne pour protester contre l'annexion française-. Donc, sous Louis XIV, il y a les Flandres, l'Alsace qui n'est devenue française qu'au tournant du XVII^{ème} / XVIII^{ème} siècle, et dans le courant du XVIII^{ème} siècle, la Lorraine, la Corse, pendant la Révolution mais avec un plébiscite la Savoie qui est ensuite retirée mais reviendra à la France seulement sous le Second Empire en échange de je ne sais plus quoi après Magenta-Solférino.

Il y avait donc eu la Corse qui avait été indépendante pendant un certain temps et pour laquelle personne ne sait que Rousseau avait écrit une constitution. Parallèlement, il y avait eu le premier empire colonial dont subsistent au XIX^{ème} siècle les Antilles, et le deuxième empire colonial qui commence en 1830 avec l'Algérie et qui se prolonge avec le Tonkin, etc. Il est complètement évident que sur les exactions qui ont accompagné la colonisation, même dans le Malet-Isaac il n'y absolument rien; au contraire il y a des phrases qui la justifient. Par exemple à Madagascar, la reine Ranavaloa se révolte... la phrase est tournée de telle sorte qu'il est absolument normal de l'expatrier.

Voilà un peu ce qui a été transmis. Je pense, devant les problèmes extrêmement complexes qu'on peut appeler "la crise actuelle de l'identité nationale", qu' on peut dire que d'un côté il y a cette transmission d'une historiographie de la célébration sans aucune critique –donc une histoire purement célébratrice qui s'est accompagnée d'ailleurs de l'éradication des langues

parlées, sauf en Alsace. En Alsace, la situation est particulière du fait qu'elle n'était pas française au moment de l'instauration de l'Ecole, en 1880/1881, et jusqu'en 1914 donc de la fondation-stabilisation de la III^{ème} République; d'où le problème alsacien tout de suite après la guerre.

Il y a donc d'un côté cette transmission. Mais si on essaie de comprendre ce qui se passe à l'heure actuelle, je pense qu'on peut parler d'une suite de chocs qui mettent en doute cette histoire-célébration ; et là je peux me prendre en exemple, en témoin, parce que moi j'ai complètement avalé –toute Française-Israélite que j'étais par ma famille- cette histoire-célébration, nos ancêtres gaulois et le fait qu'on apportait la civilisation par la colonisation. Ces chocs, c'est la mise en question d'une histoire qui, finalement, aboutit à toujours légitimer l'Etat –une histoire de la "raison d'Etat"- et une histoire d'occultation des autres histoires, de l'histoire de l'Autre, occultation que l'Etat justifie puisque l'histoire de l'Autre pourrait mettre en doute cette histoire-célébration.

Pendant la guerre d'Indochine et ensuite la guerre d'Algérie, cette histoire n'était pas du tout mise en doute. Toute l'idéologie de l'Algérie française reposait sur la notion d'une France une et indivisible, puisque l'Algérie c'était trois départements français ; donc il y avait une caution par l'idéologie républicaine coloniale de cette présence française en Algérie. Parmi les autres occultations ou absences de réflexion, il n'y avait absolument rien sur le code de l'indigénat... on parlait uniquement du décret Crémieux qui avait accordé le droit de citoyenneté aux Juifs et on ne soulignait absolument pas –même sans parler de ces pseudo-citoyens musulmans- l'existence d'une bourgeoisie musulmane qui n'avait absolument pas le droit à l'identité.

Je pense –vous direz ce que vous en pensez, pour moi ça a été terrible- que ce n'est pas à ce moment-là que l'interrogation sur l'histoire s'est éveillée.

D'abord il y a eu mai 68 qui a entraîné toutes sortes de mises en question et où on a assisté à un réveil des revendications –il faut trouver un mot parce que "régionalistes" n'est pas du tout le mot qui convient-... revendications d'identités des composantes françaises dont, justement, cette identité était niée. En 1979, il y a eu un travail universitaire : une *Histoire d'Occitanie* sous la direction de Robert Laffont -qui est linguiste et militant pour l'histoire- publiée chez Gallimard et jamais rééditée. Il y a Morvan Levesque, journaliste au Canard enchaîné qui a publié au Seuil, dans les années 70, son bouquin *Comment peut-on être breton?*. Donc, il y a eu ce réveil.

Sur la caution donnée à l'Etat, dans l'histoire récente il y avait les occultations du rôle de Vichy dans la déportation des Juifs ; et là, c'est un historien américain Paxton, -qui a été traduit en France, je crois en 1972- qui a donné le premier coup à l'illusion du double jeu de Pétain.

Tout à coup, au cours des années 80, il y a eu la découverte de la nouvelle multiculturalité française, multiculturalité visible parce qu'il y avait beaucoup de gens qui n'étaient pas tout à fait blancs, donc une multi-ethnicité qui apparaissait, et d'autre part l'émergence de l'islam dans la société française. Les années 80 sont donc très importantes, d'abord parce qu'on s'interroge –on était beaucoup plus ouverts dans les années 80 que dans la France actuelle- ; après la guerre d'Algérie on savait qu'on ne pouvait plus parler d'assimilation, alors est-ce que c'était *insertion* ou *intégration* –il y avait tout un débat là-dessus- et c'est à ce moment-là que la Ligue de l'enseignement, qui avait été très "III^{ème} République" dans tout son parcours, a commencé à évoluer et, avec d'autres –le PSU existait encore- posait la question d'une redéfinition de la laïcité, d'une laïcité multiculturelle. Dans ce sens-là, d'un côté c'est l'émergence du Front national –Dreux, c'est 83- et puis il y a eu la première affaire du voile –Creil en 89-. Donc, deuxième ou troisième série de chocs.

Et puis dans les années 90, nouvelle série de chocs par la médiatisation –là, vraiment au sens de la médiatisation- des faits cachés qui mettent en question l'Etat : des crimes d'Etat, essentiellement le procès Papon –c'est Vichy mais aussi le 17 octobre 1961- et puis, quelques

années après un peu, via "le Monde", le problème de la torture en Algérie, il y avait eu les mémoires de Massu, mais il y a surtout les mémoires du général Aussaresses, tout ça extrêmement médiatisé ; une médiatisation qui pose des problèmes de mensonge pour l'histoire récente, mais qui ne débouche absolument pas sur les interrogations de ce matin : pas d'interrogations historiographiques.

Alors que, depuis quelques mois, nous n'en sommes pas tout à fait à ce qu'il y ait une grande émission sur la "1", où je sois conviée à dire ce que je vous ai dit ce matin... Malgré tout nous sommes dans un mélange extrêmement complexe d'une crise dans laquelle je suis persuadée qu'il y a le problème de l'historiographie de la III^{ème} République qui s'est quand même construite sur une base jacobine dans plusieurs sens du terme –centralisation administrative, programmes nationaux de l'Education nationale etc., France une et indivisible, incapacité à conceptualiser une quelconque multiculturalité ; si jamais on en parle, on est renvoyé dans l'enfer du communautarisme- ; donc, il y a cette crise complexe du jacobinisme et puis l'émergence de l'interrogation sur le fait colonial et l'esclavage comme faits occultés ; on aboutit à des revendications mémorielles, à la victimisation : « On est des victimes parce qu'on n'a jamais parlé de nous » ; face à cela, la langue de bois oppose l'adjectif "républicain" ou le substantif "République" qui resterait la clé de la solution à cette crise. Or, et cela même la Gauche n'en parle jamais, alors que Gambetta et même Jules Ferry avaient un programme décentralisateur –Jules Ferry voulait même supprimer les préfets- lorsqu'ils sont arrivés au pouvoir, finalement, ils ont trouvé plus commode de conserver les préfets -le "jacobino-napoléonisme" du fonctionnement de l'administration française avec sa hiérarchisation, un système de programmes scolaires nationaux, ses grandes écoles etc. S'ajoute à cela tout le contexte environnant : le problème de l'Europe, la mondialisation et la pluri-ethnicité de la société française, plus l'aggravation des inégalités.

Voilà le contexte dans lequel nous sommes plongés.

B.Z. – Merci beaucoup, Suzanne. Soufflons un peu et passons aux questions...

Débat de l'après-midi

J.P.J. – C'est juste un point que j'ai appris récemment. Par exemple, vous n'avez pas mentionné dans les choses occultées importantes des années 1880, la Commune de Paris. Il y a des dizaines de livres qui paraissent sur Etienne Marcel ; on en offrait souvent comme prix aux élèves des écoles primaires. De la Commune de Paris, lorsqu'on en parlait, c'était pour stigmatiser les Communards

S.C. – Alors que j'enseignais avec le fameux Malet-Isaac, j'ai découvert la Commune pendant que j'étais à Londres -dans la bibliothèque de l'Institut français de Londres- avec l'*Histoire de la commune* de Lissagaray –qui n'était pas encore rééditée chez Maspero- ; j'étais absolument soufflée ; j'avais enseigné la guerre civile, etc. tout ce qu'on disait sur la répression... Au début des années 60, il y a eu un commencement d'éclairage nouveau lorsqu'il y a eu le centenaire de la Commune. C'est après 68 que les étudiants ont commencé à contester l'éclairage académique...

B.Z. – Il est certain que mai 68 a vu l'émergence –ou la réémergence- de la Commune de Paris. Un vieux militant ouvrier mort en 68–qui n'était évidemment pas assez vieux pour l'avoir connue, mais qui était un militant du mouvement socialiste de la fin du XIX^{ème} siècle- qui, en mourant entendait les étudiants crier « vive la Commune », disait « Au moins, j'aurai entendu ça avant de mourir ».

S.B. – J'ai un témoignage de lycéen. J'avais un prof qui nous parlait de la Commune. L'occultation n'était pas aussi systématique qu'on pourrait le penser à travers la seule lecture des manuels. Il y avait aussi les partis, le Parti socialiste, le Parti communiste...

S.C. – Oui, bien sûr, d'ailleurs ce sont des personnages qui continuent à être ignorés : les militants de la première Internationale, un type comme Varlin c'est complètement fou de penser qu'il est totalement ignoré de la société française.

B.Z. – On trouve des retombées ou des dégâts collatéraux probablement de la chose dans le domaine scientifique et universitaire, avec l'occultation d'un géographe comme Elisée Reclus, -encore aujourd'hui d'ailleurs- qui a soutenu la Commune et qui, à mon sens, par son travail de recherche pourrait être considéré comme un des pères de la géographie moderne et qui est totalement occulté à l'heure qu'il est encore...

S.C. – Parce qu'il ne faut pas oublier que la République, dans la période incertaine de 1871-1875 -les lois constitutionnelles- s'est quand même construite sur une diabolisation de la Commune. D'où l'évacuation complète de la question ouvrière ; ce n'était pas le problème de Jules Ferry.

A.M.V. – A titre d'exemple, en 71-72 Bayard-Pressé m'avait demandé de faire le contenu d'un scénario d'une bande dessinée sur la Commune de Paris pour le journal Okapi. Je me suis régalée à faire ce texte -je l'ai encore-, c'était fascinant ; je leur ai livré et, lorsqu'ils l'ont lu, ils l'ont tout de même publié, mais ils ont reçu des tonnes de lettres de protestation sur la présentation de la Commune de Paris ; or je venais de lire Lissagaray et Rougerie et j'étais complètement imbibée de cette historiographie-là et ils se sont fait assommer. Pourtant ce n'était qu'une réhabilitation de la souffrance des gens pendant cette période-là, de l'agression des Versaillais, de la malhonnêteté du pouvoir républicain qui s'est instauré derrière, mais nuancée ; je n'avais pas fait une histoire "révolutionnaire" de la Commune.

B.Z. – Pour mettre de l'ordre et avancer un peu : s'il y a des questions, comme ce matin, nous allons les relever et ensuite, Suzanne verra dans quel ordre il est préférable d'y répondre.

M.L. – Lorsqu'on voit de quelle longue période soporifique nous sortons, où on vivait dans le confort d'une histoire pacifiée où même les noms de rues qu'on traverse font cohabiter le Boulevard Thiers avec la rue Henri Martin, dans laquelle on avait pris l'habitude de se complaire... Nous nous trouvons brutalement confrontés avec des gens qui ont d'autres mythes fondateurs. Comment sortir de notre édredon ?

Edouard.Fournier. – Comment se mobiliser face à des politiques qui veulent refaire l'histoire ? Je peux prendre deux exemples : aux Etats-Unis où George Bush a autorisé une remise en cause de la théorie du darwinisme dans les écoles, et qui a même autorisé les systèmes d'éducation privée qui sont en train d'enseigner l'histoire selon la Genèse, et plus près de nous en France, avec cette loi sur les aspects positifs de la colonisation française. Et cela me fait peur ; ça veut dire qu'on est en train de refalsifier l'histoire, que les hommes politiques la réécrivent comme ça les arrange. Comment éviter de retourner dans la même logique.

M.C. – On parlait ce matin de mythe, et là on est en train de recréer un mythe ; en même temps, ce que vient de dire Michel me paraît important : que toutes cette population nouvelle qui est ici a elle aussi ses propres mythes, ses propres références. Ma question serait comment sortir par le haut, comment créer une identité nouvelle de la France où tout le monde se retrouve, où tout le monde intègre ces histoires qui viennent de partout, qui sont là à notre porte.

E.C.B. – Moi, ce n'est pas une question. Je voudrais simplement, avant qu'on se sépare, peut-être rappeler que, parmi tout ce que nous avons comme écrits de Suzanne Citron, nous avons quelques lignes qui me paraissent profondément éclairantes : « Une nation, non plus gauloise, homogène et passéiste mais plurielle, métissée et ouverte sur l'avenir, une République plus fraternelle capable de reconnaître et de valoriser l'unité sociale et la dignité de tous les travaux et métiers propres et sales, manuels et intellectuels, nécessaires, indispensables à "l'être ensemble" de notre société » et enfin : « le temps serait-il enfin venu d'une histoire nationale, inscrite dans l'histoire humaine, une histoire plurielle et commune, polyphonique et

mélodique dans laquelle chaque Française et chaque Français se connaîtrait comme sujet du passé et se reconnaîtrait citoyen d'aujourd'hui. »

Je pense que, parmi tout ce qu'on a comme éléments, il est important de la rappeler.

S.B. – Ce n'est pas une question ; c'est une sorte de réaction. Je partirai d'une expérience que j'ai eue à l'université Paris VIII, parce qu'à Paris VIII j'avais dans mes cours en première année de DEUG un public qui était à 60% "jeunes issus de l'immigration", donc des Maghrébins, des Africains d'Afrique noire... Au cours de la discussion, je leur ai un peu parlé d'histoire et je leur ai dit « il y a une histoire mythique (les Gaulois etc. la célébration de la France...) et puis il y a également des événements de l'ère contemporaine qui font partie d'un legs que beaucoup de gens peuvent partager quelle que soit leur origine. Je leur ai parlé de la littérature française, de certaines dimensions de la République qui peuvent être positivées ; je leur ai parlé de la loi du sol de 1889 –ce qui est très important, même s'il y a des ambiguïtés- et puis je leur ai parlé du Front populaire, de la protection sociale... et là je dois dire qu'il y a eu là une attention assez étonnante de leur part. Il y a eu une prise de parole des étudiants qui ont dit « de toutes façons, nous on est Français et si on est Français, on peut se référer à ça. » Donc, lorsqu'on parle d'événements fondateurs, on peut parler de mythes au sens de "falsification de l'histoire" mais on peut aussi parler de moments de l'histoire politique française qui peut être appropriée par des gens sont d'origines très variées.

E.C.B. – Personne n'a dit le contraire.

François Vaillé. – Il y a un point où j'ai été frappé à la conférence qui a eu lieu il y a une dizaine de jours, où nous étions avec Michel Chesseron, autour du bouquin d'Olivier Le Cour Grandmaison. Un participant est intervenu à un moment donné en disant « mais qu'est-ce que c'est que ce pays qui se prétend encore la patrie des droits de l'homme ? » Même ces valeurs, on se rend compte aujourd'hui que des gens qui ne partagent pas les mêmes mythes que nous ne sont pas toujours prêts non plus à trouver ça comme un nouveau mythe fondateur.

B.Z. – Je voudrais intervenir à mon tour pour une ou deux remarques et peut-être une question. Je voudrais en revenir à cette notion de "nation" autour de laquelle on parle beaucoup depuis ce matin.

Il me semble que, lorsqu'on parle de nation, ça recouvre deux choses. On a parlé ce matin de la dimension politique de la notion –nation, Etat...- on a aussi parlé, mais sans approfondir autant, d'une autre dimension qui est la dimension culturelle. Je tourne depuis longtemps cette question pour moi-même : est-ce que beaucoup de problèmes passés et contemporains ne viennent pas du fait qu'on fait une confusion et on oppose ces deux notions dans la pratique politique. C'est à dire est-ce que la III^{ème} République par exemple, en voulant unifier –autour d'un mythe, on est d'accord- en voulant unifier la nation et parachever la construction de l'Etat et de l'Etat républicain dans un contexte très difficile que vous n'avez pas évoqué tout à l'heure qui sont les assauts constants des royalistes...

S.C. – Je l'ai dit...

B.Z. – vous l'avez dit, alors ça m'a échappé excusez-moi. Je le rappelle tout de même. C'est très important pour situer aussi cette construction du mythe. Est-ce que la République n'a pas outrepassé la mission qu'on pouvait attendre du politique qui est de faire que les gens puissent vivre ensemble dans un pays, en écrasant les cultures ? Est-ce qu'il était obligé d'écraser les cultures et surtout de les écraser à ce point ? Ce problème n'est pas spécifiquement français ; ce problème se pose aujourd'hui à nous, dans la mesure où nous avons des cultures "importées"; et je me demande si aujourd'hui l'écrasement de ces cultures, leur occultation, le mépris qu'on affiche ou tout simplement l'ignorance, n'est pas un des problèmes fondamentaux de ces populations immigrées qui sont aujourd'hui bien françaises avec une culture qui n'est pas reconnue. C'est une question que je me pose.

Et puis, je pense aussi à l'Espagne. Vous n'êtes pas sans savoir qu'en ce moment il y a en Espagne un problème qui nous échappe complètement à nous, Français, parce qu'on est très nombrilistes, c'est le projet du gouvernement Zapatero de reconnaître la Catalogne comme une nation ; il y avait 200.000 personnes dans la rue à Madrid hier ou avant-hier ; le problème en Espagne atteint aujourd'hui une dimension qui est étonnante –surtout venant de la Catalogne-parce qu'on pensait que les choses n'iraient pas si loin. Et là, la question qui se pose à l'Espagne mais qui peut très bien se poser à nous –il y a d'ailleurs plusieurs questions-, c'est cette volonté de la Catalogne qui aujourd'hui a une autonomie qui frise l'indépendance, qui veut encore plus... qu'est-ce qu'il y a derrière ? Or, ce qu'il y a derrière, c'est simple ; c'est ce qu'il y avait derrière la dislocation de la Yougoslavie : les riches veulent garder leurs richesses pour eux.

C'est intéressant de faire des comparaisons, si elles ont un sens toutefois. Alors pour moi, cette comparaison a un sens, parce que les dangers – et c'est là que je voulais en venir- les dangers que font peser les mythes nationaux se posent à toutes les échelles. La question fondamentale, c'est comment faire vivre pour la France –un pays de 60 millions d'habitants-, comment le gérer, comment le faire vivre, autour de quelle idée –comme disent les musulmans de nos amis avec lesquels on discute souvent « il faut que je sache d'où je viens pour savoir où je vais » ; qu'est-ce qu'on peut dire aujourd'hui ?

Pour cela, il y a chez Suzanne Citron des éléments de réponse extrêmement intéressants. J'ai tiré, pour ceux qui ne l'auraient pas, la conclusion du livre *L'histoire de France autrement* qui est à mon avis d'une pertinence actuelle totale. Je vais vous lire juste quelques lignes, et j'arrêterai là.

« Quelle histoire veut-il qu'ils apprennent [il s'agit des enfants] et de quelle histoire avon-nous besoin nous-mêmes ? Il nous faut des repères pour embrasser l'immense histoire de l'humanité et y inscrire la nôtre. Dans ce passé dont nous ne saurons jamais tout (c'est moi qui le souligne), captons les échos qui parlent à notre vie, recherchons les lumières qui éclairent les fluidités du présent (c'est moi qui souligne), découvrons la multiplicité de nos racines. » et il y a la dernière phrase à retenir « le passé comme le présent des hommes est opaque, complexe, contradictoire. » et on retrouve cette notion que j'ai soulignée à plusieurs reprises chez vous ce matin, c'est celle de contradiction, de prise en compte des contradictions.

Ça répond à mon avis largement à la question d'Edouard : comment en sortir ? On n'en sortira pas si on ne prend pas en compte les contradictions ; mais cela demande un travail de fond à toutes les échelles, à tous les niveaux et il est sûr qu'on ne trouvera pas de réponse demain ou après-demain ; mais c'est le travail qui doit être engagé et qui l'est par certains côtés en actuellement, grâce à des gens comme Suzanne, mais pas seulement, aussi dans les quartiers... J'ai quand même posé plusieurs questions. Je n'ai pas eu le temps de les noter.

S.C. – Je crois que, maintenant, le problème est dans les obstacles, et non pas l'analyse –sur laquelle nous sommes tous d'accord-, sur le fait qu'il faut trouver une histoire qui soit commune et diverse, une histoire humaine, des repères communs, intégrer les mythes des autres c'est à dire pouvoir leur expliquer ce qui est mythique aussi chez eux tout en reconnaissant que ça leur appartient.

Pour moi, par exemple dans le *Mythe national* qui est paru en 87, ce que je souhaitais, c'était poser un problème, puis ensuite il y avait des gens beaucoup plus cotés, connus, que moi, il y avait de grands historiens, il y avait les cotés des Annales, il y avait DUBY, Le Goff, il y avait encore Braudel à ce moment là, et donc mon problème c'était qu'il y ait un grand débat en France comme d'ailleurs il y en a eu en Allemagne où ça a été un débat de l'Allemagne fédérale à l'époque, un débat assez compliqué sur le fonctionnalisme et l'intentionnalisme pour savoir si c'étaient les camps de concentration soviétiques qui avaient commencé avant les camps de concentration allemands, enfin sur l'histoire récente. Ça a été un grand débat

dans la presse. Moi, d'abord j'avais un petit éditeur et l'interpellation modeste ; ça n'a pas du tout touché les institutions en tant que telles, le système universitaire, les fabricants de programmes, l'Education nationale en tant que telle. Par ailleurs, ça a été un bouquin qui a circulé, qui a été réédité une fois et qu'on trouve quand même en référence dans pas mal de choses. C'est resté quand même marginal et tout à coup, c'est comme si il y avait un moment et une opportunité alors que j'avais un peu renoncé. Depuis ces quelques mois, avec ces revendications des mémoires victimisées etc. et toute cette pagaille historiographique, on a un moment. Je ne sais pas ce qui va se passer. Vous, avec vos expériences de quartiers, de fabrication d'histoire... Il y a des jeunes universitaires dont on disait tout à l'heure qu'ils s'engueulent les uns les autres, même quand ils sont sur le terreau de l'histoire coloniale, c'est quand même assez triste. Mais les mandarins et le système même... d'abord, l'historiographie –et Anne Marie y a fait allusion- n'est pas un créneau reconnu dans l'université française.

Peut-être que l'ancienne génération va partir en retraite... ils sont quand même très centrés sur l'Hexagone, ils n'ont pas du tout de perspective de mondialité et comme ils sont chacun spécialisés, ils ont leur casquette "Histoire ancienne", "Histoire du moyen âge", "Histoire moderne", "Histoire contemporaine" qui commence en 1789... et là-dedans leurs petites séquences et, d'après ce que j'entends –parce que je ne suis plus très au courant- la spécialisation tend plutôt à se développer actuellement dans l'université et c'est plutôt ailleurs que dans l'université qu'il y a des demandes et qu'on est obligé de penser globalement. Je ne sais pas dans quelle mesure, dans les IUFM, il peut se passer des choses et l'édredon dont je ne sais plus qui parlait tout à l'heure, il est aussi dans l'université.

S.B. – Il y a des objectifs intermédiaires, par exemple si on prend les manuels scolaires, on devrait intégrer une histoire "des" immigrations. L'immigration surgit dans les manuels du secondaire dans les années 80, avec le regroupement familial, alors qu'il y a toute une histoire des immigrations : ça commence avec les Belges et les Italiens. Des choses comme ça sur lesquelles il faudrait travailler.

A.M.V. – Je voudrais revenir sur une chose –Bernard l'a dit tout à l'heure- on n'a rien dit sur le fait que, depuis vingt ans, le Conseil national des programmes ne fonctionnait pas, fabriquait des programmes dans lesquels les silences de l'histoire étaient répétés sans arrêt, dans lesquels la présentation du fait colonial, de nos colonisations... Oh ! on a fait un petit peu d'efforts. Je me souviens qu'au cabinet de Ségolène Royal, elle avait décrété qu'il fallait absolument mettre en évidence l'histoire de la guerre d'Algérie et elle avait réuni la FNACA plus quelques historiens, sans se poser la moindre question sur ce qui allait sortir du chapeau, se disant qu'avec ces gens-là on allait refaire l'histoire... Et moi, je lui disais « Vous rêvez, pas avec des gens comme ça ! » Elle a quand même commencé à faire des groupes de travail là-dessus, qui n'ont abouti à rien.

Mais je continue : le Conseil national des programmes et ces groupes de travail pluridisciplinaire, certains ont plus ou moins bien fonctionné, certains ont donné quelques instructions de programmes qui ont permis quelques petites avancées. Mais qui s'est soucié de cela, dans la société civile, chez ses représentants ?

Ce que tout le monde sait bien, après le feu dans les banlieues, c'est qu'une des raisons c'est l'occultation de notre histoire, ce sont les silences ou les mensonges de notre histoire ; mais qui s'est battu là-dessus ? Récemment le Conseil national des programmes vient de disparaître, qui ça a ému ? qui en a parlé ? qui a bougé là-dessus ? Absolument personne !

S.C. – Il n'y avait aucune raison de s'attrister après ce que tu viens de dire.

A.M.V. – Peut-être parce que c'est pire maintenant qu'avant.

S.B. – Il y a aussi, heureusement, une certaine autonomie, une certaine liberté des équipes d'historiens avec les manuels, celle d'insister sur tel ou tel aspect. Par exemple, je participe à

des manuels de sciences économiques et sociales, eh bien dans une équipe qui produit un manuel, on a un certain éclairage particulier ; on suit avec distance les instructions.

S.C. – Il y a le programme...

S.B. – ... On ne peut pas ignorer le programme, mais il y a façon et façon d'interpréter. En France, on a un peu trop facilement le recours aux instructions étatiques. Alors, on peut faire pression sur l'Etat pour qu'il infléchisse les choses de telle ou telle façon, mais il y a aussi la société civile, les membres de l'enseignement qui peuvent pousser d'un côté ou de l'autre...

M.L. – Si on fait les programmes comme on fait les lois, c'est à dire en mettant une dose de guerres coloniales à côté de Jeanne d'Arc, de Charles Martel et de Clovis, quand c'est tout un groupe qui est content d'avoir gagné sa petite place dans les manuels et les programmes, ce n'est pas la peine. Reconstruire le fil directeur, c'est ce qui est important. J'ai beau prendre un roseau et l'orner de fleurs en papier, ça ne fait pas un rosier.

E.C.B. – Je ne voudrais pas mettre une note de pessimisme sur les propos que Serge vient de tenir. Il nous a dit en gros « bah ! les programmes sont ce qu'ils sont, mais les profs ont une marge d'autonomie. » Certes, mais ce qui aujourd'hui me paraît quand même grave, c'est que précisément notre distingué ministre des anciens combattants a dit –j'ai lu en détail les attendus de ce qui s'est fait comme discussions pour préparer la loi du 23 février 2005. Il a dit : "un nombre important" de professeurs d'histoire-géographie a pris des libertés absolument insupportables par rapport à l'histoire d'Afrique du Nord et donc il est temps que, justement, le législateur rétablisse un bon équilibre des choses. Et on en a sorti la loi du 23 février avec son article 4.

Donc, je dirai que les avancées qu'on peut faire il faut les poursuivre. On a effectivement un Etat jacobin que certains défendent mais qui a montré les limites des ravages auxquels on peut arriver-, un Etat jacobin qui, à tout moment, lorsqu'on croit gagner une petite marge, la reprend, et il la reprend avec dix pas d'avance.

J.P.J. – Je n'ai pas pensé à apporter les manuels, mais depuis 2004, j'ai épluché les nouveaux programmes de terminale et première du lycée ; on y est beaucoup plus critique sur le fait colonial, la guerre d'Algérie, la colonisation, et je pense que ce n'est pas par hasard si cette loi vient du fait que beaucoup de Pieds-noirs se plaignent de n'être pas du tout reconnus comme ils veulent l'être et que c'est beaucoup trop anti-colonialiste. Je vous conseille de regarder le "Nathan" de terminale, par exemple.

B.Z. – Je rebondis sur ce que vient de dire Jean Pierre à propos de cette loi de février 2005– c'est important pour l'actualité, nous en discutons dans l'atelier "Histoire et mémoire" de l'association : il y a beaucoup de Pieds-noirs qui ne se retrouvent pas dans l'histoire anti-colonialiste, c'est sûr, mais il faudrait peut-être préciser que, dans cette affaire, ce sont surtout des lobbies qui ont joué ; il ne faut pas mettre tous les Pieds-noirs dans le même sac ; il y en a qui s'en moquent comme de l'an mille, il y en a qui s'intéressent effectivement à l'histoire de façon sérieuse –il y a toute la palette à ce sujet- mais par contre il y a des lobbies extrêmement actifs et qui ont pesé très lourd dans le contenu du texte de la loi et notamment l'article 4. Je ne voudrais pas me prononcer maintenant sur ce que j'en pense.

Je voudrais revenir sur la question "Comment sortir de l'édredon". Je vois deux choses justes en écoutant les uns et les autres. Il y a des échelles différentes, si on parle de sortie. Comme pour tout fait de société, il faut prendre en compte les échelles où on peut agir c'est quelque chose à quoi le géographe que je suis tient beaucoup. Mais je précise que "échelle" ne veut pas dire là "un centimètre représente 50000 centimètres", ce n'est pas dans ce sens; c'est "échelle" dans le sens "ordre de grandeur". Il y a des niveaux où on peut agir et des niveaux où on ne peut pas agir mais qui n'en sont pas moins ni excluants l'un de l'autre, ni plus importants l'un que l'autre.

Je crois qu'au niveau de l'Etat, en tous cas au niveau supérieur –Education nationale et Etat– ça a été dit, il y a ce schéma que dénonce Suzanne –dénonciation dont nous partageons la



critique essentielle- et qui bloque effectivement. Il y a là sans doute à revoir le schéma général. Mais le revoir dans quel sens et par rapport à quoi ? Ce ne peut être que par rapport aux problématiques actuelles. Nous n'allons pas revenir sur tout ce qu'on a dit : la place de l'islam, la place du ou des mouvements migratoires anciens et récents, et j'ajouterais aussi l'histoire des régions, l'histoire de la France en Europe, les perspectives du débat européen actuel et plus largement la mondialisation car ces choses-là induisent des peurs considérables, qui font qu'on va se replier sur ce qu'on maîtrise –dans l'édredon en somme. Il y a donc cette échelle-là sur laquelle il nous est difficile individuellement d'avoir une prise directe ; par contre on peut avoir une prise indirecte en tant que citoyens.

Cela m'amène à ma deuxième observation. Sur le terrain, on peut penser, on est obligé de penser autrement et on a là des rencontres, des contacts, des actions qui sont irremplaçables. Parce que là, le travail des associations peut avoir une efficacité. Il y a quelques années, lorsque nous étions à Coup de Soleil, j'avais organisé un colloque à Paris sur le thème "Histoire et mémoire" ; nous avons fait venir David Assouline, de l'association "Au nom de la mémoire", qui a beaucoup travaillé avec Mehdi Lallaoui et d'autres jeunes gens sur la mémoire de la guerre d'Algérie. Ils ont beaucoup œuvré pour qu'on reconnaisse le 17 octobre 1961. Et je me souviens d'une parole de David Assouline. Il nous a dit « Pourquoi avons-nous créé cette association ? Nous l'avons créée parce que nous pensons que nous ne devons pas laisser l'histoire aux mains des seuls historiens, et que l'histoire doit être prise en charge par les citoyens. » A l'époque, ça m'a beaucoup frappé. J'ai beaucoup aimé cette façon d'inscrire le citoyen et l'action citoyenne dans le travail sur l'histoire ; évidemment, avec toutes les limites que cela comporte, on est d'accord ; c'est d'ailleurs pourquoi on a invité Suzanne Citron aujourd'hui.

Nous n'avons pas d'autres interventions. Suzanne, est-ce que vous désirez intervenir ? Ce sera peut-être nos derniers mots aujourd'hui, parce qu'il va falloir digérer tout ça.

S.C. – J'essaie de réfléchir à ces blocages qu'on a évoqués qui sont réels et comment agir comme historiens.

La crise des banlieues a dû remuer pas mal les choses. Dans France Culture, une émission qui s'appelle "La fabrique de l'histoire" va consacrer la première semaine de janvier à l'histoire nationale. C'est inespéré. Alors, évidemment, ce n'est pas feu "le Conseil national des programmes" ou ce qui le remplace. D'autre part, comme j'avais été invitée à la semaine sur la fracture coloniale, j'ai rencontré un inspecteur général qui s'appelle Laurent Wirth avec qui j'ai un peu parlé après l'émission ; il m'a laissé entendre que ce n'était pas l'Inspection Générale qui faisait les programmes, mais qu'ils étaient en train de réfléchir à une réforme des programmes du collège ; et il y a toujours les groupes techniques disciplinaires qui continuent à exister. Tout cela est assez contradictoire. Mais ce Laurent Wirth, je l'ai trouvé très ouvert. Je lui ai passé mon petit bouquin *L'histoire des hommes* qui est la tentative que j'ai faite pour inscrire l'histoire nationale dans une histoire de l'humanité. Entre parenthèses, tentative sans moyens, sans illustrations ni couleurs, éditée par Syros, qui se vendait encore en 2004/2005. Syros est coiffé par Nathan et le grand distributeur ne veut pas de livres qui ne se vendent qu'à 300 exemplaires, ce qui fait que mon livre n'est plus sur la liste de Syros. Je l'ai passé à Laurent Wirth ; je l'ai eu au téléphone depuis, il m'a dit que c'était intéressant. Il n'a pas donné suite. De ce côté là, je ne sais pas si c'est un rêve, mais il semble qu'ils connaissent le terrain, pas forcément par des inspections dans les écoles mais directement par les gens, pour entendre qu'il faut qu'ils remettent complètement en question l'historiographie actuelle du collège – parce que le collège, c'est capital ; je suis persuadée qu'avec l'absence de sens, les violences y viennent du fait que le savoir transmis ne parle pas aux élèves. C'est particulier, ce que subissent les profs actuels dans les collèges ; j'ai vu un papier dans le Monde ou Libération, il y a quelques jours, c'est vraiment effrayant.

Donc, faire comprendre à ces gens qui ont du pouvoir ce que d'autres historiens, démontrent parfaitement ; par exemple, les gens d'"Espace-temps", comme Patrick Garcia, qui ont produit des livres "*L'histoire de l'histoire*", ; comment ils démontrent que les programmes actuels des collèges, reprennent pratiquement la conception –avec quelques petites modulations pour le XX^{ème} siècle- du découpage des programmes du XIX^{ème} siècle : Antiquité en 6^{ème}, Moyen âge en 4^{ème} en 3^{ème} on fait l'histoire contemporaine. Si on étudie les Egyptiens, c'est parce que au XIX^{ème} siècle, d'abord c'était une affaire française avec Champollion, etc. C'est la raison pour laquelle on étudie plutôt les Egyptiens que la Chine. Donc, essayer en tant qu'association de terrain, très proche de ce qui s'est passé, d'expliquer les violences, d'encourager à reconstruire complètement le système historiographique pour le collège.

Après la chute du mur, Jacques Le Goff a préfacé un livre sur la mémoire retrouvée à l'Est, où il dit : "En France on aurait aussi pas mal à faire...", mais il n'a jamais rien fait). Je pense que c'est peut-être de ce côté-là qu'il y aurait une brèche, compte-tenu –soyons positifs- de l'actualité qui fait pression.

S.B. – Et Noiriel ? Il va dans ce sens ?

S.C. – Dernièrement, il y avait un colloque où il intervenait, mais je suis arrivée trop tard pour l'entendre. A la dernière séance, il y avait Daniel Emery qui est un spécialiste de l'Indochine, qui a dit exactement qu'il fallait inscrire l'histoire nationale dans une histoire de l'humanité. Or une histoire de l'humanité, c'est ça qu'on n'arrive pas à faire passer. Il faudrait aussi aller casser la porte de la rue Solferino, faire un sit-in devant la rue Solferino pour que le PS sorte de sa crasse intellectuelle et idéologique.

Donc, je n'ai pas entendu Noiriel. Il faut dire qu'il est très branché sur l'histoire de l'immigration, il a fait un bouquin très important, *Le Creuset français*. Mais alors, tous ces historiens, ils ont tous leur ego, leurs frustrations, et ils sont tous un peu caractériels. C'est terrible parce qu'ils se cherchent noise ou ils se jalourent, ils sont jaloux de leur pouvoir, ils se jalourent les uns par rapport aux autres, alors qu'ils sont dans les mêmes zones et dans les mêmes problématiques.

S.B. – Laurent aussi a raté une occasion.

S.C. – Je n'en ai pas parlé. Parce que dans les blocages je mets en question la parution et la médiatisation des lieux de mémoire avec ce que représente Nora comme pouvoir médiatique. Parce que *Les Lieux de mémoire*, c'est paru sur dix ans. C'est une série de contributions très spécialisées, souvent très intéressantes, mais chaque spécialiste a sa connaissance particulière ou son dada dont il dit des choses très savantes, et Nora fait la couture (sans jeu de mots). Les deux premiers tomes, c'est sur la République ; à ce moment-là, Nora est encore très nationaliste puisqu'il parle de "la France de Bouvines à Valmy". Dix années passent et il se croit obligé de faire trois tomes qui s'appellent *Les France* sur lesquels Noiriel a tout de même été sollicité pour faire un truc sur l'immigration ; il n'y a aucun lieu de mémoire colonial, il n'y a pas de lieu de mémoire pour les Juifs –mais il faut dire que la communauté juive continue à avaler d'un côté les mythes gaulois et est d'un autre côté pro-israélienne- et ils ne se sont pas du tout interrogés sur le fait qu'ils sont absents de l'histoire. Noiriel dans les années du "Creuset" avait une petite émission de télévision qui s'appelait "Racines"; il m'avait invitée.

Avec leur Musée de l'immigration, je suis tout à fait d'accord avec le fait que si on rajoute à chacun son truc, l'histoire de l'immigration, ceci cela, mais qu'on ne remette pas en question le schéma, on ne répondra pas aux demandes avec lesquelles vous êtes confrontés.

B.Z. – Deux choses à propos de ce Musée de l'immigration : j'assistais il y a trois jours à une journée d'étude en Essonne sur l'histoire des grands ensembles ; il y avait quelqu'un qui était archiviste à Chamarande. La question a été posée par quelqu'un de savoir si on y intégrerait dans ce Musée les migrations internes. Ils ont dit qu'ils ne l'avaient pas envisagé au départ, mais que maintenant ils pensent y introduire les migrations internes. C'est intéressant parce que j'ai pu vérifier en animant un groupe de parole de femmes il y a un an dans une cité –il y



avait des femmes françaises, mais la majorité venait des quatre coins du monde- que, en comparant leur histoire à partir de photos de famille, elles se sont rendu compte les unes et les autres des points communs qui ressortaient finalement du fait qu'à un moment, tout le monde, autour de la table, avait été un migrant. Et ça, ça a été pour elles un temps fort.

La deuxième chose que je voulais dire, c'est qu'en tant qu'association de terrain, nous avons eu des rencontres –ces derniers temps, après la crise des cités- avec des jeunes. Assez difficiles à toucher les jeunes. Nous en avons rencontrés à deux reprises, avec Claire, il y a deux semaines, et hier dans une cité à Vigneux ; ces jeunes disent tous les mêmes choses. Ils disent « Ce qui s'est passé n'a pas de caractère ethno-religieux » et deuxièmement « Nous sommes Français. » Hier tout particulièrement ça a été touchant, très touchant. Et je pense qu'en tant qu'association de terrain nous ne pouvons ni ignorer ces paroles, ni les laisser à leur propre sort. Ça, c'est pour répondre encore à la question de la sortie de l'édredon.

A.M.V. – Après justement ce que tu viens de dire: on a réuni à l'association "Génération Femmes" à Evry, la semaine dernière, 70 personnes sur : "L'appartenance à diverses cultures, comment vivre avec ça ?" Il y avait un certain nombre de jeunes filles qui avaient préparé un témoignage là-dessus ; il y avait donc beaucoup de monde et beaucoup de monde s'est exprimé. Une chose est ressortie de cette discussion, c'est que s'il n'y a pas de parole et de témoignage de leur histoire d'origine, de l'histoire de leurs lieux de vie d'origine, du lieu de vie d'origine de leurs parents et de leurs enfants, si il y a des silences et des mensonges sur cette histoire-là, tout le monde va aller mal. Cette réunion de l'autre soir avait lieu après une réunion de préparation qui avait eu lieu dans l'association une semaine auparavant où il avait été impossible de faire tarir le flot de paroles de tous les participants d'origines extrêmement diverses. On sentait que là, on libérait un flot phénoménal. Comme à la fin, j'ai souligné le fait qu'il fallait repenser nos programmes d'enseignement de l'histoire, il y a eu une approbation unanime. Et, pour tous ces gens-là, c'était une évidence. Ça c'est très important. Où sont les leviers pour faire avancer ça ?

M.L. – Je voudrais parler de quelque chose que nous mettons en ce moment en route, justement parce que ce problème d'expression, de communication est quelque chose d'extraordinairement important. On parle souvent, quand on parle de l'enseignement, de communications du haut vers le bas. Le problème de la remontée de la communication est au moins aussi important. Il y a à ce sujet-là les rencontres dont a parlé Bernard, et il y a une expérience qu'on est en train d'essayer, c'est d'utiliser l'outil "théâtre" de manière à pouvoir faire "remonter" comme le fait l'Eygurande –c'est avec eux que nous sommes partis à travailler- de manière à pouvoir "rendre" la parole, la "donner" en quelque sorte autour de rencontres qui ne sont pas du théâtre pur, des rencontres conviviales avec derrière des petits gâteaux etc. tout ce qui fait que ce soit la rencontre, pour qu'on ait envie de parler, pour qu'on ait envie de communiquer autrement qu'assis comme des sardines dans une discussion un peu spectacle, de façon à ce que cette communication surgisse. Car il y a un besoin, une envie de parler, et parler, ça veut dire qu'il y ait des gens qui les écoutent. C'est quelque chose d'important. Parce qu'il y a eu trop de communications descendantes, d'absence de compréhension des personnes auxquelles on s'adresse, qu'on a commis toutes les maladroites.

S.C. – (*s'adressant à B.Z.*) Tout à l'heure, vous avez parlé d'échelle comme géographe. C'est quelque chose que j'ai essayé d'expliquer au début de *'Histoire des hommes*, parce que la notion d'échelle, il faut aussi l'appliquer dans la représentation du passé. Il y a plusieurs échelles du temps, et Braudel n'a pas du tout fait avancer les choses de ce point de vue-là. Or, c'est une notion qui échappe complètement dans l'historiographie traditionnelle ; ce matin, j'évoquais le fait de l'ignorance totale de ce qu'on sait depuis 50 ans, c'est à dire la découverte de l'échelle du million d'années pour comprendre l'histoire de l'humanité. Dans l'histoire commune -qu'on l'appelle histoire humaine, histoire mondialisée peu importe- il y a une

reconstruction du passé qui part de ce qu'on sait actuellement : à l'origine, il y a l'hominisation... Mais on reste encore dans un système du XIX^{ème} siècle, où le début de l'histoire, c'est l'Antiquité, et avant –c'est comme ça qu'ils l'ont appelée- c'est la préhistoire. Et la préhistoire, c'est complètement aberrant par rapport à l'histoire, étant donné le temps immense que ça représente au niveau d'une échelle commune.

Il y a plusieurs niveaux dans les échelles, il y a donc une certaine échelle où on retrouve l'histoire commune des humanités qui a des repères communs qui sont parfois distanciés à des milliers d'années, comme par exemple la révolution néolithique qui est une histoire commune à tous les continents. Ceci remet en question les découpages européocentriques traditionnels qui n'ont aucun sens pour les femmes dont vous parliez tout à l'heure ; elles n'en ont rien à faire de l'idée qu'on passe du Moyen âge à la Renaissance etc. ça ne veut rien dire pour elles. Alors que sur une autre durée, il y a des explications –avec des décalages dans le temps- qui concernent absolument tous les continents. Là il y a un marche-pied qui m'a été suggéré en écoutant l'autre jour à ce colloque "Pompidou" Daniel Emery qui, avec Benjamin Stora que vous connaissez, disait que, non seulement il fallait parler de l'histoire coloniale pour comprendre le post colonial, mais qu'il fallait aussi parler du pré colonial. Or, qu'est-ce que c'est que le pré colonial ? C'est justement le passé commun dans la très longue durée. Alors, ces femmes qui se trouvaient des choses communes, c'est que à un certain stade des cultures humaines, les fonctionnements sont à peu près identiques dans des espaces qui sont multiples, les villages avec des cultures vivrières différentes... Dans une histoire humaine commune, ça implique complètement, non seulement de secouer l'édredon, mais de casser complètement les repères sur lesquels on vit parce que ce sont des repères construits par l'historicisme du XIX^{ème} siècle et qui sont spécialement forts en France compte tenu de l'institutionnalisation - jacobine en plus- du système universitaire ; qu'on soit à Paris, à Montpellier ou à Rennes, il y aura toujours les mêmes découpages.

Je ne vais tout de même pas vous donner trop d'optimisme parce que c'est quelque chose dont il faut se saisir : Daniel Emery, à qui j'ai téléphoné l'autre jour, m'a dit qu'il y a une autre forme de colonisation. Une certaine historiographie chinoise reprend pratiquement nos découpages "Antiquité, Moyen âge..." alors que l'histoire chinoise a une logique tout à fait autre.

Je pense qu'il faut aller dans le sens qu'une histoire commune, c'est une histoire d'abord dans la très longue durée. Et là on se retrouve.

B.Z. – Merci Suzanne. Il faut qu'on arrête parce que nous avons épuisé notre temps.

DOSSIER DE L'ATELIER HISTOIRE ET MEMOIRE

Janvier-mai 2006

LES HARKIS ET NOUS

L'atelier Histoire et Mémoire de Soleil en Essonne a choisi de mettre la question des harkis à l'ordre du jour de ses échanges, en 2006 ; c'est le produit de ses travaux qui compose l'essentiel du dossier inséré dans le présent numéro d'AZRAK.

Les motivations qui nous ont poussés à cette étude répondent à l'objectif général de l'association : contribuer à renforcer la cohésion de notre société par les moyens de la connaissance et du dialogue.

De ce point de vue, la question des harkis nous interpelle à divers titres.

Les harkis, dont l'identité même demande à être située, ont longtemps été invisibles dans notre société ; victimes d'une des plus grandes injustices qu'elle ait produite dans son histoire contemporaine, parqués dans des camps sur décision des autorités française, réduits au silence de plusieurs façons, objets de manipulations et d'attaques de sens contraires sur chaque rive de la Méditerranée, eux et leurs enfants ont fini par s'organiser pour faire entendre leur voix et respecter leurs droits.

Depuis quelques années, en France, des historiens se sont mis à travailler sur cette question, publications et colloques se multiplient, des associations de défenses des droits de l'homme se font entendre, des psychologues, des thérapeutes décrivent les symptômes du mal qui ronge sournoisement les familles de harkis, sautant parfois une génération, frappant comme au hasard l'un ou l'autre au sein d'une même fratrie...

Nous pensons qu'il est de notre devoir de solidarité humaine et de citoyen français de contribuer à une prise en charge collective de la parole à ce sujet. Ce travail de catharsis passe encore par le recueil ou le rappel de témoignages propres à alimenter une réflexion sur le sujet.

Nous n'avons pas l'ambition, bien sûr, d'aborder de façon exhaustive les différentes facettes de cette question ; nous renvoyons ceux qui voudraient en savoir plus à des publications citées dans la bibliographie présentée en fin de dossier.

Partie 1

Le drame des Harkis : entre manipulations et rejets

1. Les harkis vus par les Européens

Contribution de Michel Laxenaire, Soleil en Essonne

Avant l'indépendance

Peu importe si le nom de harki a désigné des personnes de statuts différents, moghaznis (policiers), GMS (groupes mobiles de sécurité), membres de groupes d'auto-défense (villageois non-rémunérés), et harkis bien sûr (supplétifs plus ou moins permanents). Cette appellation, surgie au cours de la guerre d'Algérie, a rapidement été utilisée pour tous les autochtones subalternes enrôlés aux côtés de l'armée, et même parfois à tort pour ceux qui étaient militaires d'active. Ce qui nous intéresse ici est que tous ces hommes ont été rangés dans la même page de l'histoire et ont partagé les mêmes drames à la fin de la guerre d'Algérie.

La perception dominante est celle d'une population espérant la victoire du parti français et ayant volontairement choisi d'y être associée. Les deux camps avaient tout intérêt à les percevoir et surtout les présenter ainsi : l'armée française et les défenseurs de l'Algérie française d'un côté, les partisans de l'indépendance de l'autre. Pour les uns le décompte des ralliements était le meilleur indicateur de l'adhésion du peuple aux thèses de l'armée et à l'Algérie française ; pour les autres, ils étaient inévitablement traîtres à la cause. En quelque sorte, il y avait un accord généralisé à leur sujet. Les journaux, la radio, la télévision naissante donnaient pleinement raison aux uns et aux autres.

En raison de cette classification, on pourrait penser qu'ils pouvaient être favorablement perçus par la population européenne. Il n'en était rien, et ceci pour deux raisons au moins. La première était leur quasi-invisibilité. Subalternes absolus et hommes des campagnes, ils n'apparaissaient que peu dans l'espace civil ou seulement en appui, sous la surveillance et le commandement de militaires français. La seconde, c'est que leur ralliement n'empêchait pas une suspicion certaine à leur égard ; leur sincérité ne pouvait pas être absolument garantie.

Par exemple, c'est en ces termes que le mari d'une victime relatait la fusillade de la rue d'Isly du 26 mars 1962¹ : « ...*On vous dit que des provocateurs OAS ont tiré sur les forces de l'ordre. C'est abominable ! N'en croyez rien. Je vous en supplie, croyez-moi, croyez votre Alfred qui ressent les plus grandes souffrances morales qu'un être humain puisse endurer. Dans les forces de l'ordre, parmi les soldats français, il y avait à l'entrée de la rue d'Isly (du côté de la Grande Poste) des soldats musulmans ayant la mine d'authentiques fellaghas. Nous faisons partie, tonton Antoine, ma Janine chérie et moi-même d'un immense cortège. Brutalement, un feu d'enfer, déclenché par les soldats musulmans placés à l'entrée de la rue d'Isly, fut dirigé contre nous. Feu d'enfer provenant d'armes automatiques de toutes sortes. Immédiatement, tout le monde se coucha sur le sol. Et pendant des minutes (peut-être dix, peut-être quinze, ce temps me parut une éternité) un feu nourri nous arrosa. Nous nous aplatissons sur ce sol, nous nous écrasions dans un réflexe de défense. A dix mètres de moi, il y avait sur le trottoir un soldat musulman. Avec des ricanements, des insultes, chaque fois*

¹ Ce jour-là, l'OAS, retranchée dans le quartier populaire de Bab el Oued et entrée en guerre ouverte avec l'armée française, avait lancé une manifestation, y invitant femmes et enfants pour contraindre l'armée française à prendre son parti ou au moins relâcher sa pression. Parvenue rue d'Isly, au centre d'Alger, la manifestation s'était heurtée à un barrage d'une section de tirailleurs algériens. Des coups de feu partis d'on ne sait où ont déclenché une fusillade générale faisant 56 morts et 150 blessés chez les manifestants ou ceux qui leur portaient secours.

qu'un pauvre allongé levait le bras pour implorer la pitié, ce soldat tirait avec sa mitrailleuse et arrosait les malheureux couchés, tel un jardinier arrosant consciencieusement son jardin. C'était horrible...² »

Le même livre rapporte plus loin le texte d'un tract de l'OAS rapportant ce drame où est mis en cause « *un de ces fellaghas intégrés à l'armée française [qui] mitraille méthodiquement ces hommes et ces femmes couchés à terre...* »

Même si le contexte a rendu ces écrits excessifs, ils reflètent à leur manière le sentiment et les appréhensions que partageait une grande partie de la population envers les "musulmans" de l'armée, à plus forte raison les harkis. On ne peut pas dire que là-bas ils aient été portés aux nues par le parti qui revendiquait leur ralliement ! D'une certaine façon ils se sont sentis méprisés de toutes parts. S'il n'y avait pas eu les cas de conscience d'officiers qui les connaissaient beaucoup mieux et avaient pris de bonne foi des engagements à leur égard, les Pieds-noirs ne se seraient pas tassés pour leur faire une place sur les bateaux de rapatriement. Pendant la durée du conflit, peu de gens se sont vraiment intéressés à eux, comme à tous ceux qui étaient ballottés d'un bord à l'autre. Par exemple, ce n'est qu'en 2003 que le rapport courageux et lucide produit par le jeune stagiaire Michel Rocard sur les camps de regroupement a été publié et les a fait connaître. On sait que ces camps qui étaient dans la dépendance absolue de l'armée ont pu être des lieux privilégiés de son influence et peut-être de ses ralliements forcés. Toutes ces populations, et les harkis n'y font pas exception, vivaient hors du regard des journalistes loin des rares zones qui leur étaient accessibles. L'information a bien mieux traité les combattants des maquis.

Après l'indépendance

Sitôt après l'indépendance, les harkis désarmés ont été les proies faciles des "résistants" de la dernière heure, ceux qu'en Algérie on appelle les "marsiens" en raison de leur engagement sans risque après les accords d'Evian de Mars 1962.

Ainsi l'annexe IV d'un livre du général Maurice Challe³ reprend une série de témoignages datant d'octobre 1962 décrivant en détail les atrocités subies. « *Alors, pendant trois jours les civils conduits par les fellaghas nous ont battus à coups de bâtons, de pierres. Nos femmes ont subi le même sort que nous. Après ces trois jours nous étions presque morts, nous quatre et nos femmes, couverts de plaies, surtout à la tête. Mais ils ne nous ont pas tués. Ils nous ont remis dans la maison. Mon frère a pu me dire qu'ils allaient nous tuer. J'ai pu me sauver au moment où on allait m'attacher les mains. Je sais qu'un autre s'est échappé aussi, mais il avait les mains attachées derrière le dos : il a du être repris et tué. Je me suis caché quinze jours dans la forêt. Mon frère, la nuit, a pu me donner de la galette et un peu d'argent. J'ai gagné Fedj M'Zala puis Saint-Arnaud. J'ai pris le train pour Alger où je suis arrivé le 19 août. A la gare, j'ai été au bureau français. J'ai obtenu un billet pour Marseille, puis pour Paris. Avant le départ du bateau à Alger, la police F.L.N. est montée à bord contrôler les musulmans. Elle a pris trois goumiers qu'elle a fait débarquer. Moi je n'étais pas sur leur liste. Voilà ce que sont devenus les autres de la S.A.S. : D'abord ils ont sûrement tué ma femme et peut-être mon fils après mon évasion.* » Cet extrait n'est pas le plus insupportable du contenu de cette annexe, mais rend parfaitement compte du climat dans lequel ces faits se déroulaient.

Une fois encore, ce sont les militaires consignés dans leurs casernes après le cessez-le-feu qui ont assisté à ces exactions et apporté leurs témoignages au milieu d'une indifférence assez générale. Ces faits ne mobilisaient plus une opinion désireuse de tourner la page, comme ne la concernaient pas les disparitions d'Européens en Algérie à la même époque.

² Françoise Mesquida in *A la porte de l'oued* (l'harmattan 2003)

³ *Notre Révolte* (Presses de le Cité, 1968).



De même également, la France qui ne s'était aucunement préparée à accueillir les "rapatriés" était encore moins disposée à le faire pour les harkis dont la présence n'était pas désirée. Plus étrangers que tous les autres, eux n'avaient aucune famille pour les recevoir, n'ont été une priorité pour personne et sont restés le problème des seuls militaires et de quelques âmes généreuses qui se sont émues de leur sort.

Ainsi ont été récupérés ou organisés des camps, dont certains de sinistre mémoire encore entourés des barbelés de leur utilisation précédente, où l'ordre et les traditions militaires se poursuivaient naturellement à commencer par le lever des couleurs. Là encore, la population environnante éprouvait plus de gêne que d'attirance pour ces populations si différentes, déracinées, peu adaptées à la vie en France, portant les tristes marques d'une fuite précipitée dans un climat de haine. Leurs réelles difficultés de communication ne faisaient que compliquer les choses.

Les Pieds-noirs des mêmes régions étaient bien trop préoccupés par leur propre insertion pour se préoccuper des harkis. Ils se rendaient plus facilement aux invitations du bachaga Boualem que dans leurs camps. En cela, on ne voit pas pourquoi leur attitude aurait été différente de ce qu'elle était en Algérie. En raccourci, on peut dire qu'il n'y a eu qu'une simple transposition d'une situation d'une rive à l'autre, bien plus douloureuse pour les harkis et leurs familles qui perdaient tous leurs repères.

Habités et contraints d'adopter un profil bas, ils n'avaient d'autre choix que de revendiquer plus fort leur attachement à la France pour tenter d'obtenir quelque reconnaissance, sinon un peu de considération. Le faisant, ils s'enfermaient davantage dans le rôle qu'on leur avait toujours assigné et ne parvenaient qu'à justifier leur exploitation par les nostalgiques de l'Algérie française.

C'est finalement la révolte de leurs enfants, principalement contre le dédain et l'humiliation dont ils étaient victimes, qui a fait surgir les questions les concernant. Depuis le tournant du siècle, il est maintenant possible d'aborder plus sérieusement leur histoire.

2. Extraits de deux interventions au Colloque « 1956-2006 : 50 ans, les harkis dans l'histoire de la colonisation et ses suites », Paris, mars 2006

Combien furent-ils ?

*Extrait de l'intervention de Monsieur François-Xavier HAUTREUX
Doctorant en histoire contemporaine à l'Université Paris X Nanterre*

« La question des effectifs est importante et quasiment impossible à résoudre : si on dispose d'effectifs réguliers pour les harkis, aassès, mokhaznis et GMPR, déjà, en ce qui concerne les GAD, la précision est beaucoup plus aléatoire. De plus, on l'a vu, il existait des harkis " fictifs ". La même observation se répète pour les mokhaznis. Concernant cette catégorie ainsi que les GMPR, on sait également qu'un certain nombre d'européens y servirent, et malheureusement, les sources dont nous disposons font rarement la distinction.

De plus, on ne dispose dans les archives que d'estimations à un instant T, et pas d'estimation globale pour toute la durée de la guerre. Il est très difficile de connaître l'importance du roulement des effectifs, notamment pour les harkis dont les contrats sont extrêmement instables.

On peut donc seulement savoir qu'au moment de leur plus fort emploi, c'est-à-dire entre la fin 1959 et 1961, il y avait entre 56 et 60 000 harkis déclarés, environ 8 000 GMS, 20 000 mokhaznis, 3000 aassès et que 28 000 armes étaient attribués aux GAD qui étaient censés regrouper jusqu'à 60 000 hommes par roulement. On voit le degré d'imprécision. Si on compte à maxima, on arrive à un total de 150 000 hommes. Néanmoins, compte tenu des imprécisions évoqués plus haut et ne prenant en compte que les membres armés des GAD, on arrive à une fourchette comprise autour de 100 000 hommes.

Ceci à un même moment. Savoir combien d'Algériens servirent à un moment donné dans une des différentes unités supplétives est actuellement impossible. Les estimations retenues aujourd'hui tournent autour de 200 à 250 000 hommes, je vous les donne à titre indicatif : ce total ne me semble ni exagéré, ni trop faible, mais je n'ai moi-même actuellement aucun moyen de le vérifier.

La raison pour l'état major de recruter autant de supplétifs musulmans ne tient pas tant à leur intérêt pour les opérations en cours que pour des motivations psychologiques visant à montrer aux algériens, à la métropole et au monde entier que les français musulmans se battaient principalement du côté du drapeau français et à nier la possibilité même de l'indépendance algérienne. Ce type de raisonnement semble d'ailleurs persister dans certains cercles. »

Des camps de transit : solution pour les « réfugiés musulmans » ?

Extrait de l'intervention de Monsieur Abderahmen MOUMEN, Doctorant en Histoire (Université de Provence, Laboratoire IEA)

« Dans une période de crainte de la récupération politique des anciens supplétifs par l'OAS, crainte relayée par ailleurs dans la presse et particulièrement la marseillaise, des camps de transit sont mis en place à l'intention des réfugiés. Ainsi arrivés par ces divers biais, nombre d'anciens supplétifs, seuls ou accompagnés de leurs familles, sont envoyés dans des camps mis en place par l'Etat français à leur intention spécifiquement. Ces camps ont une double mission : l'hébergement et le triage des anciens supplétifs rapatriés, comme le précise une note du Ministre des rapatriés en septembre 1962. « *Le camp doit répondre à un double but : 1) hébergement temporaire des familles en attendant leur dispersion vers d'autres lieux (...); 2) triage des nouveaux débarqués en instance d'acheminement* »⁴.

Cette solution est ainsi sensée être provisoire pour affronter cette situation d'urgence. Dans un premier temps, au cours du mois de juin, deux camps sont créés au Larzac dans l'Aveyron et à Bourg-Lastic dans le Puy-de-Dôme. Rapidement saturés, quatre autres camps sont constitués durant l'automne 1962 : à Rivesaltes dans les Pyrénées-Orientales, à Saint-Maurice l'Ardoise dans le Gard, à Bias dans le Lot-et-Garonne et à La Rye-Le Vigeant dans la Vienne, à l'intention exclusive des civils. Ces rapatriements de réfugiés musulmans sont cependant imprégnés d'une chape d'invisibilité : les « rapatriés officiels » débarquent au Cap Janet à Marseille, partie du port la plus reculée de la ville, à une heure tardive de la nuit. Regroupés dans un hangar, ils sont ensuite envoyés par train, qui vient les chercher jusque dans le port, pour les diriger vers les camps de transit. En ce qui concerne les « rapatriés officieux », l'invisibilité côtoie la clandestinité des filières. »

⁴ ROUX Michel, *Les Harkis : les oubliés de l'histoire, 1954-1991*, Paris, La Découverte, Collection Textes à l'appui. Série histoire contemporaine, 1991, p.244.

3. Un débat

Extrait du site de la Section toulonnaise de la Ligue des Droits de l'Homme.

Par Fatima Besnaci-Lancou, présidente de l'association Harkis et droits de l'Homme et François Nadiras, Section toulonnaise de la Ligue des Droits de l'Homme.

« Un article de Karim Kettani intitulé "*Paradoxe : un ministre harki (Hamlouï Mékachéra) renvoie une conseillère pour cause de parenté avec un collabo (Papon)* " avait attiré notre attention.

Certes, on peut comprendre que des associations de déportés se soient émues de la présence au sein du ministère de la mémoire d'une personne dont le grand-père a été condamné pour "*complicité de crime contre l'humanité*". Mais nul n'est responsable des agissements de ses parents et grands-parents. Et Serge Klarsfeld a raison d'estimer que cette éviction relève d'"*un cas de discrimination pure et simple*".

Cependant, puisque Karim Kettani insiste et nous cite dans un nouvel article, nous en profitons pour aborder ce qui nous paraît être le fond du problème. Nous sommes en effet choqués que le terme "*harki*" puisse continuer à être utilisé couramment de façon dépréciative et même comme une injure, en Algérie et en France.

Les harkis étaient les soldats de certaines unités supplétives autochtones recrutés par l'armée française pendant la guerre d'Algérie. Mais cette appellation recouvre une réalité complexe et hétérogène. Tous n'ont pas eu la possibilité de choisir : la violence française a été accompagnée d'enrôlements forcés, et la propagande de guerre a tiré parti de l'image de ce "*loyalisme*".

Comme l'écrit Mohamed Harbi, "*Quand on analyse cette population harki, on est confronté à une réalité sociologique très hétérogène où on trouve essentiellement les classes les plus faibles de la population et les plus liées à la tradition et à la religion, des groupes de population pris entre deux feux et jouant le double jeu, ayant un membre de la famille dans l'ALN et un autre harki. Il y avait aussi des résistants de la première heure qui connurent, après leur arrestation, les pires tortures, ce qui explique certains abandons, enfin des déçus de la résistance.*"

Un ancien maquisard ou un sympathisant du FLN pouvait également devenir harki, pour des raisons que l'on pourrait qualifier d'absurdes. Dans un de ses livres, l'ethnologue Germaine Tillion a illustré ce cas par une histoire vraie. Dans un village de Grande Kabylie, elle raconte qu'un règlement de comptes a eu lieu sous couvert de ce qu'elle appelle les trois guerres : « *un collecteur du FLN est dénoncé par un ennemi héréditaire ; traqué, puis « retourné », il accepte de se faire « harki ». Le voilà libre, avec une solde et un fusil. Sans traîner, il assassine celui qui l'a dénoncé, et ensuite, comme il se doit, la famille du mort se met à surveiller les allées et venues du harki. Elle le tue. A-t-elle tué un ancien FLN ou un ennemi du FLN ? Qui venge-t-elle ? L'ennemi d'un harki ou un agent de renseignement français ?* »

Il faut que nous, les vivants, comprenions que cette guerre nous traverse tous, et qu'il est temps de "*dire enfin que la guerre (d'Algérie) est finie*" (Mohamed Harbi). »

Karim Kettani

« Je suis tout à fait d'accord avec les propos de François lorsqu'il souligne la complexité et les nuances nécessaires pour décrire les motivations disparates des harkis - la nuance et la complexité étant par ailleurs au rendez-vous de l'autre bord, celui des nationalistes algériens et de leurs soutiens étrangers (de très nombreux Tunisiens, Marocains et Français se sont en effet joints à la lutte du peuple algérien pour son indépendance).

Mais ces nuances et cette complexité sont banales dans une situation historique aussi dramatiques que la guerre d'Algérie - elles étaient ainsi présentes, sans faire de fixation sur cette période ni d'amalgame facile, dans la période de l'occupation allemande de la France, et ma référence au film de Louis Malle, "Lacombe Lucien", n'a rien de fortuit. Les motivations ayant poussé telle personne à résister et telle autre à collaborer sont complexes - des communistes furent collabos, et des fascistes résistants (je pense au cas de Georges Valois, fondateur du premier mouvement fasciste français, mort en déportation pour faits de résistance). Parfois même, ainsi que le décrit Germain Tillion dans le cas cité par François, une même personne pouvait passer d'un bord à l'autre - François Mitterrand en fut un exemple éclatant.

Mais cette complexité des motivations n'empêche en rien que l'on, qualifie le comportement objectif des personnes en question: le collabo idéologiquement convaincu sera, à mes yeux, plus responsable que celui pour lequel la collaboration n'aura été un acte de vengeance personnelle, ou une démarche purement alimentaire. Faisons la comparaison avec le droit pénal: les motivations du prévenu n'influent pas sur sa culpabilité - soit il a commis les faits délictueux, soit il ne les a pas commis. Elles peuvent (et doivent) par contre intervenir lors du prononcé de la peine. Je ne dis rien d'autre à l'égard des harkis et des collabos - ils sont coupables de trahison, mais pas forcément au même titre.

PS: Hamlaoui Mekachera entretient l'amalgame que dénonce François Nadiras, puisqu'il préside depuis 1991 le Conseil National des Français Musulmans, une des principales associations de défense des harkis... »

.

Partie 2 Une souffrance toujours là

1. Histoire de Victor.

Extrait de l'intervention de Madame Patricia FOUASSIER-LAFFAGE, Psychologue clinicienne, au Colloque « 1956-2006 : 50 ans, les harkis dans l'histoire de la colonisation et ses suites », Paris, mars 2006.

« Nous sommes en 2004 dans un centre d'accueil thérapeutique à temps partiel de la banlieue parisienne, qui a pour mission de soigner des enfants souffrant de psychose et d'autisme...

« Victor est l'un d'eux, il crie par tout son être son angoisse indicible au travers de symptômes que je vais vous décrire en quelques mots...

Victor peut se montrer très calme et concentré lorsqu'il est seul avec un adulte, la présence des autres enfants le déstabilise rapidement, il se replie alors dans des rituels ou des stéréotypies langagières (mélopées qui le bercent, écholalies). Il peut aussi pousser des cris stridents dont la signification n'est pas toujours aisée à saisir...

Victor ne rit jamais : « Le drame est toujours au coin du bois » pour lui ! Quant à son regard, il semble traverser les êtres. Toute l'énergie de cet enfant semble focalisée dans l'évitement de la pensée, de l'émotionnalité...

Une curiosité nouvelle s'est fait jour en moi quant à l'histoire familiale de Victor prise dans le cadre plus large de l'histoire de la guerre d'Algérie.

Le dossier, qui suit l'enfant depuis plusieurs années, ne dit rien à ce sujet...Et pourtant, ma pensée mise au service de Victor pressent un drame, un événement réel dans cet univers fantasmatique.

J'insiste auprès de la pédo-psychiatre qui reçoit la famille depuis trois années, pour qu'elle investigue davantage. Plus d'un mois s'écoule avant que la justesse de mon intuition me soit renvoyée.

Les parents de Victor se montrent depuis le début de la prise en charge de leur enfant très gentils, coopératifs, pour ne pas dire extrêmement soumis aux décisions qui doivent être prises pour leur fils. Imperturbablement lisse, leur attitude ne laisse aucune prise à rien, n'exprime aucun vécu émotionnel. Ils sont parfaitement insérés et c'est le plus important semble-t-il pour eux !...

Et pourtant, sur mon insistance, la pédo-psychiatre, au détour d'une question, voit la mère de Victor éclater en sanglots.

Oui, il s'est passé quelque chose de terrible dans cette famille ! Le grand-père de Madame était harki, il se battait pour la France pendant la guerre d'Algérie. Au cours d'une permission, alors qu'il revenait dans son village de Kabylie, il a été assassiné par deux maquisards du F.L.N ; son corps n'a jamais été retrouvé, il n'a donc pas pu être enseveli et avoir une tombe où ses proches puissent se recueillir.

De surcroît, l'armée française n'a pas reconnu sa mort en service, prétextant que ce combattant était en fin de contrat, laissant sa veuve enceinte du quatrième enfant dans le dénuement le plus total. Le père de Madame avait alors douze ans. La famille est restée au village, mais à quel prix !



Ils ne pouvaient circuler sans être épiés de tous. On chuchotait sur leur passage : « C'est la famille du traître ! », ce qui ne manquait pas d'avoir un impact sur leurs déplacements. Ils se sentaient menacés de toutes parts, mis au ban de la société. Le père de Madame a continué de vivre toute sa vie comme cela...

La honte joue un rôle important dans les influences qui auront cours entre les générations. Une honte familiale totalement recouverte par le silence pourra s'exprimer plus tard par des maladies psychiques ou physiques chez les descendants. Les conséquences graves de tels secrets peuvent exister pour les générations ultérieures, même si les faits honteux qui ont affecté l'un ou l'autre des parents sont finalement inconnus par les descendants. Ces traumatismes non surmontés peuvent être de nature familiale, mais aussi s'inscrire dans l'histoire collective, comme c'est le cas ici...

Les premières traces de cette histoire indicible se manifestent tout d'abord par des mots fétiches : cimetières, squelettes, prison, mort, chez Victor. Des mots-choses à partir d'images dont on ne sait si elles proviennent de rêves, de fantasmes, ou de souvenirs...

Les témoignages sur la dernière guerre nous montrent à quel point l'attitude de l'entourage et l'ensemble des circonstances familiales et sociales sont importantes pour le déroulement du deuil. Il est indispensable que le vécu puisse être couché dans la mémoire de l'humanité et d'abord dans celle des personnes directement concernées, de leur famille et de leur descendants, auquel cas le traumatisme clivé, devenu destructeur, va constituer une véritable préhistoire de l'histoire personnelle des descendants. Comme je l'ai déjà dit, la honte joue un rôle principal dans ce silence partagé. Il suffit de se rappeler les deux épisodes qui ont fragilisé la maman, épisodes liés à la dénonciation faite par les voisins quant aux cris de Victor, ou sa violence. Cette volonté de se mouler sans bruits dans le tissu social français n'est pas sans lien avec le poids de la culpabilité du harki et de ses descendants, puisque ce titre est synonyme de traître pour les algériens et de mauvaise conscience pour les Français.

La mauvaise conscience draine son lot d'amnésie et d'oublis pour les personnes mais également pour les institutions. La structure de soin est tombée, elle aussi, dans un trou de mémoire, à tel point que le dossier de cet enfant, relativement succinct, passe sous silence la réalité des harkis dans l'histoire de Victor. On assiste là à une véritable duplication du symptôme de Victor, l'absence, le trou, le vide sur lesquels aucun sens ne peut se construire, sont repris en écho. Toute institution est bel et bien prise dans la grande Histoire et à ce titre répète compulsivement ce qui s'y joue. Véritable analyseur de l'avancée des mentalités, l'histoire des hommes, cette histoire qui nous tend notre miroir, ce poids culturel pèse profondément sur nos organisations identitaires. »

2. Le silence des vieux harkis d'un Foyer Sonacotra

Le 27 avril 2006, un groupe de travail de l'association Soleil en Essonne rencontre une quarantaine de résidents d'un Foyer Sonacotra de l'Essonne ; l'objectif est de mettre en place un groupe de parole pour tenter de dépasser un certain nombre de problèmes de relations externes et internes au Foyer.

Les gens de l'association présentent le projet qui prévoit de partir de contes maghrébins et africains pour délivrer la parole des résidents. Mais à un moment donné, la réunion prend une tournure quelque peu conflictuelle. Extrait du Journal de bord de l'action :

« A., cependant, continue de s'agiter dans le fond et à la fin, il dit que lui aussi pourrait raconter. Nous lui proposons de venir à la « tribune » ; il s'y refuse d'abord, prétextant qu'il ne veut pas blesser des compatriotes. Nous ne comprenons pas. Il insiste, et avec un geste circulaire désignant l'assemblée, il lance : « Vous comprenez, ils ont violé des femmes ! ». Nous comprenons alors qu'il parle de harkis, dont nous savons qu'il s'en trouve plusieurs au Foyer. D'ailleurs, un, puis plusieurs vieux se lèvent et sortent. Nous n'avons pu prévenir cet incident. A. « monte » alors jusqu'à nous et un bref échange a lieu, où il s'avère qu'il n'a pas de contes à raconter, mais des récits de la guerre d'Algérie. »

A. finira par être convaincu de l'intérêt du projet dont il deviendra, au cours des semaines suivantes, un chaleureux participant. Par contre, les harkis qui se sont retirés le premier soir ne sont plus revenus. Ils ont replongé dans le silence de leur solitude.

Partie 3 Justice pour les Harkis

Prises de positions, points de vue

1. Dire enfin que la guerre est finie

par Mohammed Harbi, historien, ancien dirigeant du FLN.

Point de vue paru dans le Monde du 4 mars 2003

« Encore un cri, celui de Fatima Besnaci-Lancou, qui vient nous rappeler que la guerre d'Algérie n'est pas finie pour tout le monde et que bien des plaies restent ouvertes. Son livre, *Fille de harki*, vient après l'ouvrage de Saïd Ferdi, *Un enfant dans la guerre*, qui raconte comment, enlevé à sa famille en 1958, il fut enrôlé de force dans l'armée française alors qu'il n'avait que 14 ans. Ces témoignages nous prennent à la gorge et nous invitent à repenser le drame algérien dans sa complexité et en abandonnant bien des idées reçues.

Il est une catégorie qui a la force d'un mythe et qui veut organiser la réflexion sur ce drame, à partir du couple résistance patriotique du peuple algérien et collaboration avec l'ennemi des harkis. Ce type de simplification vient de la comparaison avec d'autres expériences historiques. Mais comparaison n'est pas raison. C'est commettre une erreur d'appréciation historique que d'assimiler le combat des Algériens pour la naissance (ou la renaissance) d'une nationalité à la guerre entre deux vieilles nations comme la France et l'Allemagne dans la guerre de 1939.

On ne peut pas ne pas tenir compte de l'existence, en Algérie, après cent trente ans de colonisation et un statut de "département français", de forces sociales indifférentes à l'idée nationale. Une anthropologie de la construction de la nation algérienne est indispensable pour comprendre le phénomène harki. L'enjeu est d'importance, car, dans la situation actuelle, il peut être un des chemins qui mène à l'invention démocratique.

Il ne s'agit aucunement de mettre en question les objectifs du FLN durant ces dures années d'une guerre de libération sans merci. Mais sa contribution à l'indépendance de l'Algérie a été souvent mise en évidence, et c'est très légitimement que les ouvrages honorant son action sont nombreux. Mais la véracité oblige aussi à ne plus occulter les durs conflits de certains combattants avec plusieurs populations rurales et dont le résultat fut de fournir un grand nombre de supplétifs à l'armée française.

Il serait malhonnête d'impliquer dans ces comportements l'ensemble des patriotes. Reste que les exemples sont nombreux où se manifeste une absence de retenue, des brutalités engendrant une violence en retour et, d'une façon générale, un manque d'intelligence politique dans la conduite de la guerre. Preuve en est les rappels à l'ordre, à ce sujet, de l'état-major de l'ALN et du GPRA.

Une gestion condamnable des rapports avec la population paysanne, le peu d'attention accordé à sa situation matérielle, les atteintes au code de l'honneur ont permis à l'armée française - la crise rurale, des situations parfois proches de la famine, enfin les pressions

aidant -, de recruter et d'armer des groupes en leur sein et, ainsi, de bouleverser les termes du conflit en lui donnant une forme plus violente et l'allure d'une guerre civile.

Ce qui est à noter - et c'est là une dimension essentielle pour comprendre ces phénomènes, c'est que les harkis ne nourrissaient aucun projet politique, ni pour eux-mêmes ni pour les populations dont ils étaient originaires. Ils n'ont d'ailleurs produit aucune idéologie de la collaboration, sorte de Manifeste pour un parti de la France. C'est bien davantage dans les villes que parmi eux que se recrutèrent ceux qui auront tourné le dos à un mode de vie communautaire pour s'assimiler culturellement.

Quand on analyse cette population harki, on est confronté à une réalité sociologique très hétérogène où on trouve essentiellement les classes les plus faibles de la population et les plus liées à la tradition et à la religion, des groupes de population pris entre deux feux et jouant le double jeu, ayant un membre de la famille dans l'ALN et un autre harki. Il y avait aussi des résistants de la première heure qui connurent, après leur arrestation, les pires tortures, ce qui explique certains abandons, enfin des déçus de la résistance.

En 1962, en contradiction avec les accords d'Evian, l'Algérie a connu la vengeance des faibles contre les faibles, quelquefois avec l'acceptation muette des résistants.

C'était la conséquence fatale des épreuves subies par les Algériens. L'esprit de vengeance, profondément enraciné dans la culture populaire, a prévalu sur le souci de justice. Les jugements sommaires, les exécutions ne furent pas désavoués. Les surenchères furent surtout celles des résistants de la dernière heure qui voulaient canaliser à leur profit les rancœurs populaires et s'approprier les dépouilles laissées par les Français d'Algérie.

La France en 1945 et d'autres pays ont connu ce genre de situation, mais qui fut mieux canalisée par les pouvoirs légitimes en place.

Ce qui peut se comprendre dans les exaltations, les remous et les difficultés des premiers temps de l'Algérie indépendante prend aujourd'hui une tout autre signification. Comme si était un principe politique que de dire, comme dans la Bible, les parents ont mangé les raisins verts et les enfants en ont eu les dents agacées. Les fils et les filles sont-ils stigmatisés à jamais ? Et est-ce là bonne politique ? Les enfants de harkis, en France, Algériens de cœur autant que Français de nationalité peuvent être un levain pour les relations entre la France et l'Algérie. Un levain, pas un obstacle.

Il faut ajouter que la réalité d'aujourd'hui n'est plus celle de l'intransigeance. Celle-ci est celle que veulent présenter les pouvoirs en place. Bien des harkis sont retournés depuis dans leurs villages et ils y ont rencontré indulgence, oubli ou compréhension des paysans, leurs semblables. C'est ce que montrent nombre de témoignages que nous offre le livre de Nordine Boulhais (Des harkis berbères, de l'Aurès au nord de la France). L'opinion populaire est plus avancée que celle des dirigeants ? Est-ce étonnant ? »

Fatima Besnaci-Lancou met surtout l'accent sur ses épreuves en France, sur les camps qui "accueillirent" les harkis ? C'est l'histoire du calvaire d'une Algérienne, une suite de la guerre d'Algérie que l'Algérie doit entendre. Et proclamer que, oui, la guerre est finie.

2. Fils de harki: l'enfant caché

Un point de vue d'Algérie.

Par Abdou B., Journaliste, *Le Quotidien d'Oran*. Décembre 2003.

«*Lorsque Le Sage Montre La Lune, L'idiot Regarde Le Doigt*», Proverbe Chinois

« Point litigieux, abcès hérité d'une terrible guerre d'indépendance, problème humain et enjeu politique, les harkis et leur descendance ont régulièrement alimenté la chronique tumultueuse des relations algéro-françaises. Depuis leur départ vers la France, avec l'indépendance de l'Algérie, les harkis ont subi les pires humiliations sur le sol français. «Français-musulmans», ils n'étaient ni Français à part entière ni Algériens puisqu'ils avaient, suite à leur engagement à tous les niveaux, opté pour une «Algérie française» dont les jours étaient comptés à dater du Premier Novembre 1954. Problème franco-français, les harkis ont été parqués comme des bêtes sans pedigree, dans des camps dépourvus d'électricité, d'eau et de sanitaires.

Enfants illégitimes, cachés aux quatre coins de l'Hexagone, ils étaient de parfaits inconnus au sein de «la mère patrie». Avant leur organisation, beaucoup plus tard, en lobby politique, ils étaient carrément invisibles pour les partis et la société française. De nombreux documentaires, des romans, des études avaient décrit leur misérable quotidien, leur français approximatif, leur déracinement et leur hébétude dans une société de consommation, déchargée du fardeau de la guerre d'Algérie qui vivait au rythme du twist et s'habillait vichy avec les fameux vêtements à carreaux popularisés par Brigitte Bardot, star incontestable de la France de l'époque. Seulement, ces harkis avaient avec eux des bébés, des jeunes enfants qui ont eu par la suite des frères et soeurs nés en France, donc Français.

Toute une génération dite «fils de harkis», un label tantôt infamant, toujours hybride, s'est trouvée écartelée à travers des mémoires composites des bribes d'histoire, humiliée par le statut dans lequel étaient enfermés leurs parents, rattrapée par une guerre qu'elle n'a ni connue ni faite. Et cette génération complètement innocente fait aujourd'hui problème, des deux côtés.

Il faut avoir rencontré ces jeunes, dans les festivals en France et plus tard durant Djazaïr 2003 pour mesurer le désarroi, le sentiment d'une culpabilité diffuse, confuse, à chaque fois que des fils de harkis assistaient à la projection d'un film algérien, à chaque fois que dans une oeuvre, une allusion était faite aux harkis, à la France, à la guerre de libération, etc. Leur soif de connaître le pays d'origine de leurs parents, leur manière extrêmement gênée de s'informer, de vouloir comprendre une guerre longtemps et laborieusement occultée par le père ou la mère, par l'Etat français, indique la profondeur d'un problème humain que les classes politiques, ici et là-bas, ont toujours refoulé par des manoeuvres politiciennes.

Aujourd'hui se pose entre l'Algérie et la France la question de la libre circulation des harkis et de leurs enfants. Pour les premiers, qui sont Français, ne l'oublions pas, la problématique complexe renferme cependant en elle-même les éléments de réponse. Considérés par de larges couches de la population en Algérie comme des traîtres et des collaborateurs, le problème de leur sécurité saute aux yeux. Qui prendrait une telle responsabilité à l'égard de ceux qui seraient estimés (comment et par qui ?) innocents des crimes de sang, d'actes de tortures, des brimades, d'opérations militaires menées avec l'armée française jusqu'à la fin des hostilités entre l'ALN-FLN et les forces d'occupation ? Il ne faut pas jouer avec le feu et demander à l'Algérie de pouvoir éviter ce que la France n'a pu faire à la libération, après la défaite du nazisme. Exécutions

sommaires, crânes de femmes rasés, procès en cascade dans tous les milieux, jugement d'officiers supérieurs ont traumatisé et divisé la France durant longtemps.

Cependant, pour les enfants des harkis, le dossier se pose autrement. Il s'agit de Français dont les noms résonnent bel et bien algériens et qui sont parfaitement innocents. Comme le sont Guy Bedos, Roger Hanin, Jean-Claude Brialy. Ces pieds-noirs qui n'ont pas pris part à la guerre d'Algérie sont toujours les bienvenus sur le territoire algérien.

Bien sûr, durant des décennies, selon les conjonctures politiques, le dossier est tantôt exhumé, tantôt remisé dans les tiroirs de ministères froids et impersonnels. Les harkis ont souvent été une carte électorale, une forme de continuité d'une guerre pouvant être achevée. Ici et là-bas, beaucoup ont essayé de participer a posteriori à un conflit qu'ils ont observé de loin, manipulant l'histoire, l'écrivant selon le moment ou la falsifiant.

Les pères fondateurs de la révolution algérienne, à de rares exceptions, ont eu une vision hégémonique articulée autour de la pureté révolutionnaire et autour de rejet absolu des traîtres auxquels sont abusivement assimilés les fils de harkis. Du côté français, la réflexion avait tendance à faire dans le package: pieds-noirs, harkis et leur descendance. Dans les deux cas, les positions ne sont plus tenables. Les êtres humains sont des sujets différents et le fils n'est pas responsable des actes de son père. Et si personne ne choisit le lieu de sa naissance, on ne choisit pas non plus ses parents.

La rationalité, dans le cas présent dans les relations algéro-françaises, impose de sérier les problématiques. Les Etats des deux pays ont affaire à trois catégories de Français: les pieds-noirs, les harkis et les enfants de harkis. Ces derniers sont libres d'aller et venir entre la France et l'Algérie, pour le reste chaque cas représente un être humain avec son parcours à nul autre pareil, et il faut parfois donner du temps au temps. »

3. Harkis : une loi-geôle.

Communiqué de presse, lundi 28 février 2005

Par Fatima BESNACI-LANCOU Présidente de l'Association Harkis et Droits de l'Homme

« Le 23 février 2005 est promulguée la loi n° 2005-158 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés.

Après les camps, derrière les barbelés, les harkis et leurs familles viennent d'être enfermés dans une loi abjecte votée par des nostalgiques de l'Algérie Française.

Le texte figurant au journal officiel du 24 février 2005 s'ouvre par l'article : « La Nation exprime sa reconnaissance aux femmes et aux hommes qui ont participé à l'œuvre accomplie par la France dans les anciens départements français d'Algérie, au Maroc, en Tunisie et en Indochine ainsi que dans les territoires placés antérieurement sous la souveraineté française. »

Les parlementaires associent les harkis, à leur corps défendant, à la promotion du colonialisme.

Le texte se termine par l'article 13 : « Peuvent demander le bénéfice d'une indemnisation forfaitaire les personnes de nationalité française à la date de la publication de la présente loi ayant fait l'objet, en relation directe avec les événements d'Algérie pendant la période du 31 octobre 1954 au 3 juillet 1962, de condamnations ou de sanctions amnistiées, de mesures administratives d'expulsion, d'internement ou d'assignation à résidence, ayant de ce fait dû cesser leur activité professionnelle et ne figurant pas parmi les bénéficiaires mentionnés à l'article 1er de la loi n° 82-1021 du 3 décembre 1982 relative au règlement de certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord, de la guerre d'Indochine ou de la Seconde Guerre mondiale. »

Derrière ces personnes se cachent les anciens membres de l'« O.A.S. » Pourquoi ne pas appeler un chat, un chat ? Nos élus ont-ils peur de l'indécence ? Ils ont été moins scrupuleux en scellant le destin de leurs français-indigènes aux détracteurs de l'indépendance de l'Algérie.

Concernant l'article 6 relatif à l'indemnisation des harkis, la loi a un goût de charité et non de justice. Le rapport demandé par le premier ministre au député Michel Diefenbacher (UMP, Lot-et-Garonne) et sur lequel s'est basé le gouvernement pour la rédaction de la loi ne s'intitulait-il pas "Parachever l'effort de solidarité envers les rapatriés" ?

Pourquoi donner plus à ces femmes, ces enfants et ces hommes que l'on a abandonnés à l'indépendance de l'Algérie, enfermés dans des camps puis bercés d'illusions depuis plus de 4 décennies à coups de compassion, médailles ou autres cérémonies ? Le mépris au pays des droits de l'Homme va-t-il être érigé en Art ? ou bien nos parlementaires pensent-ils toujours comme le Professeur Porot qui justifia l'infériorité des colonisés, en 1918, dans un ouvrage intitulé « Annales médico-psychologiques » : « la vie essentiellement végétative et instinctive qui est surtout réglée par son diencéphale » ? Il parlait bien sûr des indigènes !

L'Association Harkis et Droits de l'Homme se bat et se battra aussi longtemps que nécessaire pour que la Nation française reconnaisse officiellement sa responsabilité dans le drame des harkis. Un drame qu'il serait injuste et dangereux de sortir de son contexte général de la colonisation.

Aujourd'hui, une ultime loi vient d'être promulguée. Nous pensions que la France avait une occasion historique de réparer ce qui peut l'être encore et que face à la question des harkis, elle allait faire preuve enfin de décence. »

4. Appel du 4 mars 2006

Appel adopté à l'issue du colloque du 4 mars organisé par les associations Harkis et droits de l'Homme, LDH, Ligue de l'enseignement, Unir, Coup de soleil.

Colloque '1956-2006/50 ans ,les harkis dans l'histoire de la colonisation et ses suites'.

« Ceux qu'on a désignés sous le terme de harkis ne formaient pas un courant politique, ni n'avaient fait un choix idéologique les conduisant à s'engager comme supplétifs de l'armée française. Ils n'ont été ni des militants de l'Algérie française, ni des adversaires de l'indépendance de l'Algérie. Souvent isolés dans leurs campagnes et illettrés, vivant dans le dénuement comme la plupart des paysans algériens, ces hommes se sont retrouvés plongés dans le plus grand désarroi quand s'est instauré l'état de guerre.

Leur drame est le résultat d'une situation complexe où les deux belligérants ont exercé sur eux des pressions et des violences de toutes sortes pour s'attacher leurs services, ou pour les punir de faits dont on les accusait et que, la plupart du temps, ils n'avaient pas commis.

Au lendemain de l'indépendance, les harkis et leur famille ne représentaient aucun danger pour l'Algérie, et leur vie était censée être protégée par les accords d'Évian cosignés par le jeune État algérien. Pour ces raisons, les crimes commis contre ces personnes désarmées et le comportement des autorités algériennes qui les ont encouragés ou laissé faire constituent des violations flagrantes des droits de l'Homme.

Les harkis et leurs enfants ont payé un lourd tribut à la guerre d'Algérie, non seulement en termes de pertes humaines et de drames familiaux, mais en termes d'exil, et, pour ceux d'entre eux – la grande majorité – qui sont restés en Algérie, d'humiliations permanentes par le pouvoir politique qui les considère encore avec mépris et les prive de leurs droits élémentaires.

La persistance, plus de quarante ans après la fin de la guerre, de ce rejet d'une partie des enfants d'Algérie, les tracasseries dont ils sont aujourd'hui encore l'objet et leur diabolisation quotidienne dans la presse et le discours officiel, allant jusqu'à empêcher que des morts trouvent une sépulture dans la terre de leurs ancêtres, tout cela constitue de graves manquements aux droits de l'Homme auxquels l'Algérie a pourtant souscrits.

Quant aux familles de harkis qui ont pu gagner la France, leur enfermement dans des camps en marge du reste de la société française, leur traitement différent des autres rapatriés, apparaît comme la continuation de leur situation d'indigènes colonisés.

Depuis plus de quarante ans, les harkis, leur femme et leurs enfants vivant en France sont Français et sont souvent victimes de discriminations au même titre que les autres Français issus de l'immigration. Ils veulent vivre comme citoyens français à part entière, dignement, en hommes et en femmes libres dans une société française diversifiée, tout en gardant avec leur pays et leur société d'origine des relations fondées sur le respect et la dignité.

Issus du peuple algérien, ils ont partagé une partie de son histoire et ont encore des attaches très fortes en Algérie qui demeure la terre de leurs origines et de leurs ancêtres. Ils y sont liés, en dépit de toutes les tragédies auxquelles ils ont été mêlés.

A cet effet, ils s'engagent à mener auprès des dirigeants et des sociétés des deux pays les actions nécessaires pour panser les blessures et apaiser les cœurs et les consciences.

Ils souhaitent que les autorités françaises reconnaissent la tragédie qu'elles ont fait vivre à ces hommes et leur famille en les abandonnant alors que son devoir était de les mettre à l'abri de vengeances prévisibles étant donné la violence de cette guerre, en les traitant de manière discriminatoire par rapport aux autres Français d'Algérie et en les enfermant dans des camps dans lesquels ils ont vécu en parias.

Ils souhaitent que les autorités algériennes mettent fin à la diabolisation, aux maltraitances, au mépris et aux condamnations faciles qui ne tiennent pas compte de la situation infernale dans laquelle l'état de guerre avait plongé le peuple algérien. Que le gouvernement algérien exprime ses regrets quant au massacre des harkis. Ils demandent que les harkis et leurs enfants, en raison des attaches familiales très fortes qu'ils ont conservées en Algérie, puissent y revenir, y circuler sans entraves et s'y établir librement. Et qu'enfin ceux d'entre eux qui le souhaitent puissent trouver une sépulture dans la terre de leurs ancêtres. »

Paris, le 4 mars 2006

5. Après les propos de Monsieur Georges Frêche.

Communiqué de presse

Par Abdelkrim KLECH, Président du Collectif National Justice pour les Harkis - 221, rue Etienne Marcel, 93100 Montreuil - Tél 06 61 76 40 36 - collectifharkis@yahoo.fr.

« Depuis le 17 février 2006 que le campement est maintenu devant le siège national du parti socialiste au 10 rue de Solferino à Paris, les enfants de harkis déplorent le manque de décision et la lenteur de la mise en place de la sanction à l'encontre de Monsieur Georges Frêche pour ses propos qualifiant les Harkis de « sous-hommes ».

Le PS joue l'horloge et continue à botter en touche

Le Collectif National Justice pour les Harkis regrette que trois mois après ce discours perçu comme raciste, la commission des conflits du parti auquel appartient le président du Conseil régional Languedoc-Roussillon ne s'est toujours pas réunie, et que la date du 19 mai semble dorénavant retenue, sans qu'elle ne soit définitive. Nous espérons que cet organe interne au PS saura prendre des sanctions exemplaires, pour se démarquer enfin de ce discours honteux et incompatible avec les valeurs de notre République.

Le 25 avril dernier, le bureau national de Verts a apporté son soutien aux enfants de Harkis qui mènent cette action devant le siège national du PS : Monsieur Yann Wehring, Secrétaire National des Verts, s'est personnellement rendu à leurs cotés pour leur témoigner de son soutien et confirmer une nouvelle fois le souhait des Verts de voir Monsieur Georges Frêche sanctionné par son parti.

Une gestion coloniale de la problématique harkie

Depuis notre arrivée en France, les Rapatriés ont fait l'objet d'une politique discriminatoire selon leur origine : alors que ceux de souche européenne étaient gérés par des lois de droit commun bien plus favorables, l'Etat s'est déchargé politiquement de la problématique harkie en confiant son traitement à des organismes privés (Comité Parodi, Cimade ...). Rappelons que cette politique de deux poids, deux mesures reposait sur l'infâme appréciation des pouvoirs publics, considérant les Harkis comme étant « des gens frustrés ».

La plupart de nos parents ne savaient ni lire, ni écrire, ni parler le français ; en France, ils ont connu l'enfermement, l'exclusion et le racisme. Les gouvernements successifs ont fait une politique d'exclusion, de mépris et de parage ; un réel apartheid était mis en place au travers des camps, des hameaux forestiers ou de cités urbaines à la périphérie de villes ; citons à titre d'exemple que nombre d'enfants de Harkis ont suivi une scolarité dans des écoles spécifiques jusqu'à l'âge de 13 ans, loin de l'école de la République. Il en résulte un taux de chômage important, avoisinant les 40 %, un taux de suicide deux fois supérieur à la moyenne nationale. Les Harkis ne peuvent plus se résigner à un abandon personnel.

Les Harkis sont maintenus dans une position de colonisés, de petits musulmans issus des départements d'Algérie. Cette politique a été menée de manière délibérée et sciemment

par les gouvernements successifs. De manière volontaire, les Harkis ont été empêchés d'évoluer, contraints au renfermement et au repli sur soi. De temps à autre, une mesure était prise. Tous les partis politiques se sont livrés à un jeu clientéliste, les Harkis étant sollicités lors des élections.

La communauté Harkie s'est mobilisée pour la mise en place d'une loi pour l'équité entre les Rapatriés

La loi n° 2005-158 du 23 février 2005 portant « reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés » a toujours été rejetée par le Collectif National Justice pour les Harkis. Comment concevoir que les Harkis aient pu adhérer à son article 4, dorénavant abrogé, prônant « la reconnaissance de l'œuvre positive de la présence française en Algérie » ? La population n'a eu de cesse de vivre dans un statut d'infériorité ; elle n'a jamais été émancipée ; elle était régie par l'infâme Code de l'Indigénat. La politique menée par la France était de ne pas émanciper la population algérienne, celle-ci a perduré à l'encontre de la communauté Harkie.

La loi du 23 février 2005 a servi à enterrer la question harkie, puisqu'elle se veut être un dispositif valant « solde pour tout compte ». Ce n'est en fait qu'une coquille vide puisque les 30 000 Euros ont remplacé la rente viagère qui existait déjà.

Lors de sa lecture au Parlement, plusieurs propositions d'amendements ont émané des groupes politiques de droite comme de gauche, déplorant que la loi était insuffisante surtout à destination des enfants, des femmes divorcées et des veuves qui n'ont plus rien pour vivre. Le préjudice qu'ont subi notamment les enfants et les réparations ne sont pas concernés par cette loi. Le gouvernement a rejeté les amendements, arguant de l'insuffisance des lignes budgétaires dont il dispose.

Nous demandons aujourd'hui la mise en place d'une politique plus volontariste à destination des enfants des Harkis : réparation du préjudice moral, mesures en faveur de la formation, de l'emploi, du logement. Egalement en faveur des femmes divorcées et des veuves de Harkis, un dispositif spécifique leur permettant de vivre décemment. »

Partie 4 Témoignages et réflexions

1. Le Journal de Mouloud Feraoun. Extraits.

En ouvrant le Journal de Mouloud Feraoun⁵ à n'importe quelle page, on trouve des récits semblables à ces extraits. A lire lentement ; à la vitesse de leur écriture : au fil des heures, au sein même d'un drame atroce, pour se pénétrer de la terreur, du dégoût, de la désespérance d'un homme constatant l'inhumanité profonde d'une guerre dont il avait pourtant espéré l'issue heureuse pour son peuple. Pour n'importe lequel de ces écrits, Mouloud Feraoun aurait pu risquer la mort, quel que soit le camp de ses hypothétiques lecteurs. Il le savait, écrivait sur un cahier d'écolier qu'il cachait parmi ceux de ses élèves.

Ceux qui l'ont tué, ceux qui regrettent peut-être de ne pas l'avoir fait ne pouvaient pas l'avoir lu. Ils y auraient trouvé leur justification. On peut jurer qu'ils ne s'y sont pas risqués depuis, de peur de perdre leurs raisons, ou peut-être même leur raison. Cela vaut certainement mieux pour leur tranquillité.

Ceux qui n'ont pas vécu ces situations avec la même sensation de vulnérabilité extrême, où la mort peut venir à tout moment de partout y compris de ses protecteurs, y trouveront peut-être de quoi comprendre ce qu'est un réflexe de survie où le choix d'un abri –fut-il chez l'adversaire- peut être dicté par l'instinct vital bien davantage que le choix volontaire d'un parti.

27 mai 1956 (p. 124)

« Les villages A.-A. et T ont été encerclés dans la nuit du dimanche, il y a juste une semaine. Les soldats arrivés dans la nuit sur la place de la mairie vers dix heures sont descendus vers ces villages vers une heure. Les exécutions (deux à T. et une à A.-A.) ont eu lieu au petit matin. L'officier avait une liste. Il s'est fait indiquer les demeures des suspects. La plupart avaient pu s'enfuir. Ceux qu'on a découverts ont été sortis de leur lit brutalement puis mitraillés sans doute après interrogatoire classique.

Vers huit heures le même officier signale à Dj., chef du village, que les soldats avaient tiré sur deux suspects qui tentaient de fuir. Il lui demandait de venir reconnaître les cadavres. C'étaient ceux de ses propres enfants et l'officier venait de prendre, chez lui, le café matinal que les règles de l'hospitalité offrent à l'étranger de passage. Dj. savait que ses enfants avaient été arrachés de leur lit. Il savait aussi qu'ils étaient suspects. Il acceptait qu'ils fussent arrêtés, emprisonnés, condamnés. Il les croyait entre les mains de la justice et cela le rassurait : ils étaient, l'un et l'autre, dans des fossés, en bordure de la route, déchiquetés par les balles et méconnaissables. »

8 octobre 1956 (p.152)

« ...Dans ce village kabyle, de jeunes inconscients vous racontent la mort du gros Hocine :

- Vous savez il est lourd, le bonhomme. On a voulu le pendre. Il a emporté la branche d'olivier. On aurait dit que l'arbre dégringolait tout entier. Non, c'était lui. Comme un sac de fumier, il a roulé jusqu'au ravin et là on l'a achevé à coups de pelle car il n'était pas mort en tombant ; dès le premier coup : boum, la

⁵ Mouloud Feraoun Journal 1955-1962 Editions du Seuil.1962

tête a éclaté comme une pastèque... on lui a jeté un peu de terre. Lorsque nous sommes revenus au village, les maquisards se partageaient du pain et du foie de veau grillé. Mon camarade n'a pas voulu en prendre : il faisait le dégoûté. »

14 octobre 1956 (p.153-154)

« Les femmes savent d'expérience qu'il ne faut pas parler à la légère. Le tarif d'un jugement est exorbitant pour les pauvresses. Un jugement sévère ou sceptique, une parole qui échappe, une interjection et l'amende vous tombe dessus.

- Ah ! tiens, tu n'es pas contente, toi ? Alors ceux qui se battent et meurent n'ont pas droit à ta reconnaissance muette ? Cinq mille ou on t'étrangle. Un bout de corde, ma vieille. Compris ?

Elle a compris mais elle se lamente, se débat, implore et finit par lâcher cinq mille francs en se promettant bien de se taire désormais.

Yamina s'en allant à la source bute contre une pierre et peste contre les temps. Son orteil est ensanglanté. Un patriote surgit devant elle, la prend par la gorge et lui fait la leçon :

- De quoi ? Tu pestes contre l'an de grâce 1956, l'année de notre lutte victorieuse, de ta libération, chienne ! Tu jures au lieu de te réjouir ! Cinq mille francs. A déposer chez Kaci... Je passerai ce soir. Attention, je te connais.

Fatima, un beau matin, trouve des militaires à l'entrée du village.

- Bonjour sur vous, dit-elle « Bonjour » en français « sur vous » en kabyle. Un fellagha l'empoigne.
- Vieille charogne, tu ne peux pas parler kabyle ?
- Bonjour sur vous, mes enfants, Dieu vous aide, vous protège, vous...Le tout en bon kabyle cette fois.
- Suffit. Dix mille francs.
- Je vous prenais pour des Français.
- Vingt mille ! Dans ce cas, une patriote détourne les yeux, crache par terre et passe sans rien dire. Toi, tu mériterais la corde. Vingt mille. A déposer chez Kaci. Et que Satan t'emporte.

J'ai connu Belkacem et Hocine quand j'exerçais chez eux. Hocine a été pendu. Savoir pourquoi. Belkacem est allé s'installer au cantonnement militaire avec les siens après une bagarre au cours de laquelle il a été roué de coups. Il a raconté aux militaires tout ce qu'il savait sur les activités rebelles dans son village. Un ratissage audit lieu n'a rien donné. Mais quelques jours plus tard, Belkacem a mystérieusement disparu : il n'est plus chez les militaires, il n'est plus au village. Aux dernières nouvelles sa femme et ses enfants auraient réintégré leur habitation. Les patriotes ont exécuté la belle sœur de Hocine pour avoir mal parlé d'eux et la sœur de Belkacem pour avoir pleuré son frère. Toutes deux sont mères de famille. »

29 novembre 1956 (p. 170)

« ...Les maquisards ripostent à ces mesures restrictives : ils déchirent les laissez-passer difficilement délivrés, ils achèvent de vider la ville où jusqu'ici on laissait filtrer soigneusement les gens des villages ; en un sens ils finissent le travail du gendarme et du militaire. Dans un proche avenir, on fera perdre au Beni Ratem l'habitude de venir à Fort-National, l'habitude et le goût et lorsqu'on ouvrira toutes grandes les portes pour les recevoir, personne ne se présentera à l'entrée... Avant-hier a été exécuté le gros Lamara. Il y a

longtemps que la chose l'attendait mais on le croyait assagi, rangé, immobile. Qui sait, il a peut-être voulu bouger.

A chaque exécution de traître ou de prétendu tel, l'angoisse s'empare des survivants. Personne n'est sûr de quoi que ce soit, c'est véritablement la terreur. Terreur du soldat, terreur des hors-la-loi. Terreur qui plane mystérieuse et inexplicable. Les nerfs sont à bout... »

8 janvier 1957 (p.184)

« Mon collègue B. qui est rentré de chez lui m'apporte des renseignements sur ce qui s'y passe. Il a l'habitude d'exagérer, le collègue. Mais à travers ses exagérations mêmes, il reste vrai, indiscutable que des crimes affreux et des viols systématiques se sont consommés aux Ouadhias. Les soldats ont eu quartier libre pour souiller, tuer et brûler. Les maquisards de leur côté ont cru bon d'accabler la population et de la terroriser pour éviter qu'elle ne se rallie. C'est à qui se montrera le plus cruel, du fellagha ou du soldat.... Quelle que soit l'issue de la lutte, il ne sera pas aisé de reconstruire.

Après la mort du lieutenant Jacote m'a dit Bedd., le douar a été ratissé. Le premier village fut carrément vidé de ses habitants. Dans les autres villages, on a cueilli tous les hommes. Les hommes ont été enfermés tous ensemble pendant quinze jours. On en a tué environ quatre-vingts, fusillés par petits paquets chaque soir. On faisait préparer les tombes à l'avance. Par ailleurs, après ces quinze jours on a constaté que plus de cent autres avaient disparu. On suppose qu'ils ont été enfermés dans des gourbis pleins de paille et brûlés. Aucun gourbi, aucune meule ne subsiste dans les champs. Les femmes sont restées dans les villages, chez elles. Ordre leur fut donné de laisser les portes ouvertes et de séjourner isolément dans les différentes pièces de chaque maison. Le douar fut donc transformé en un populeux B.M.C. où furent lâchées les compagnies de chasseurs alpins ou autres légionnaires. Cent cinquante jeunes filles purent trouver refuge chez les Sœurs ou chez les Pères Blancs... On ne découvre aucune trace de quelques autres. »

24 janvier 1957 (p. 191)

« Le jeune Rezki est venu me voir dans mon bureau. Il m'a dit que son père a été tué par d'anciens élèves qu'il a reconnus. Des gens du village qui s'étaient masqués mais qu'il a tout de même reconnus. L'un d'eux a même laissé tomber le foulard qui lui cachait la figure : il était pâle parce qu'il venait de rater son vieux maître. Celui-ci est parti en courant à travers champs et les autres l'ont suivi. Bientôt le fils et la mère ont perdu de vue le fuyard et ses poursuivants. Ils sont montés au village en criant et ont alerté la troupe. Le corps n'a été retrouvé que quarante huit heures après dans le ruisseau : il avait une balle au front, d'autres dans le dos.

J'ai laissé parler le jeune homme. On reproche à son père de trop fréquenter les militaires. J'ai compris qu'on le soupçonnait aussi d'avoir donné des renseignements. Les maquisards ont peut-être des preuves. Il y a aussi des dessous, des histoires de village, avec les anciennes rancunes, les jalousies, prétend le gosse. Mais est-ce que les maquisards font bon marché de la vie d'un homme au point de la condamner à la légère ? est-ce qu'un maquisard quelconque, fût-il un bandit, peut prendre sur lui-même d'abattre quelqu'un qui ne lui plaît pas ?... »

3 mars 1957 (p. 209)

« ... En attendant, dans les villages, les gens commencent à s'en lasser. On leur demande de l'argent, ils ne savent d'où le tirer, ils sont tenus d'héberger les maquisards et de leur servir bonne chère, il faut qu'ils rompent tout contact avec les Français et qu'ils se débrouillent tout

de même à ne manquer de rien. Il faut qu'ils se mettent tous hors-la-loi et qu'ils n'obéissent plus –mais aveuglément- qu'aux hors-la-loi. Les responsables des villages suscitent la crainte et l'admiration. Ils sont bien habillés, gros et gras et arrogants. Ils se sont déjà installés au pouvoir. Ils sont désormais indépendants. Mais restent tous les autres qui crèvent de faim, de terreur et de haine rentrée. Un jour ça ira mal pour les indépendants. »

2. Kristel sous les harkis

Bernard Zimmermann, Soleil en Essonne

D'après un entretien avec Nouba Hadj Abed, d'une vieille famille de Kriste, mars 2006.

En 1956, la "guerre d'Algérie" dure depuis deux ans. Le village de jardiniers et de pêcheurs de Kristel, à dix-huit kilomètres d'Oran, sur la côte Est de la baie, est presque totalement habité par une population algérienne ; il vit sous le triple contrôle et la triple menace des colons, de l'armée et de ses supplétifs harkis. Les colons sont des Européens du chef-lieu de la commune, Saint-Cloud, situé à une dizaine de kilomètres de Kristel, et dont dépend le village algérien ; leur pouvoir est relayé sur place par deux gardes. Le Commandant P., de la place d'Oran, tient en main les harkis.

Les deux gardes sont le vieux Mouloud et Kader, tous les deux originaires de Kristel. Mouloud est en charge de la surveillance de la forêt, Kader de celle de la population. Le contexte de peur et de violence de la guerre a permis aux gardes d'accaparer des biens par la contrainte : Mouloud a mis la main sur le café de la Source, en dépossédant ses propriétaires, et il en a confié la gestion à son fils ; Kader contrôle la madrague qui rapporte beaucoup à la saison du passage des bancs de bonites.

C'est Nouba qui témoigne de cette histoire ; il est d'une famille de caïds du village, vieille représentante du pouvoir local depuis toujours, mais depuis la conquête démise de cette autorité pour n'avoir pas pactisé avec le colonisateur. Selon Nouba, le vieux garde Mouloud était plus "souple" que son collègue Kader ; il n'a pas fait grand mal sauf au père-aubergiste de l'Auberge de Jeunesse de Kristel, Barbéris. Nouba rapporte que ce dernier était communiste ; pour cette raison, les colons de Saint-Cloud auraient commandité son exécution et confié l'organisation de son assassinat à Mouloud. Ce dernier embaucha un commando de tueurs qui se rendirent chez Barbéris. Celui-ci les accueillit dans son auberge, leur offrant à boire cordialement. Touchés sans doute par cette hospitalité, les hommes avouèrent à Barbéris la raison de leur venue. Ils montèrent un scénario destiné à faire croire à Mouloud qu'ils avaient exécuté leur mission, Mouloud en informa les colons. Et tandis que Barbéris disparaissait de Kristel quelque temps, les "tueurs" empochèrent l'argent des commanditaires et disparurent dans la nature.

De son côté, sous l'égide du commandant P., Kader a pris la direction de la harka de Kristel. A Kristel, tout le monde est plus ou moins "cousin" ; par exemple, Kader est un "cousin" de Nouba. Kader a constitué sa harka avec des hommes du village, en premier ses propres "cousins" ; ce sont de pauvres gens sans ressources, qui trouvent dans cet enrôlement un petit moyen de subsistance immédiate (ils sont nourris et logés par Kader) ; mais certains ont aussi obéi sous des menaces de mort (des hommes commencent à disparaître alors) ou à cause de chantage du genre : "si tu ne viens pas je baise ta femme". Les harkis ont pour principale occupation de protéger nuit et jour la maison de Kader ; celle-ci est flanquée par des miradors, éclairée par des projecteurs, la nuit. Autrement, les harkis font du ramassage de bois dans le djebel et, bien sûr, ils surveillent le village. Un jour, ils descendent jusqu'au cabanon de Nouba, prétextent qu'ils ont entendu un coup de feu par là, et saccagent la maison.

Au village, les gens en veulent à mort à Kader, aussi ce dernier ne se sépare jamais de sa mitraillette qu'il porte en sautoir, même lorsqu'il participe à des partis de pêche avec des hommes de Kristel. Le village n'a jamais connu d'attentats mais des collectes de fonds ont

lieu, comme ailleurs ; des membres du FLN passent parfois la nuit. Ils ont pris contact avec Kader, le mettant en garde à cause de ses agissements, mais ils n'ont jamais rien tenté contre lui afin de ne pas faire courir au village le risque de représailles.

Pourtant, ceci arrive en 1956.

A l'été de cette année-là, un mitraillage du cinéma de Saint-Cloud, tenu par un Européen, Renaud, a eu lieu. Une voiture est passée, dont les occupants ont mitraillé la façade du cinéma, sans qu'il n'y ait eu de victimes. Aussitôt, les représailles sont engagées ; elles mobilisent les fils de colons de Saint-Cloud, l'armée et les harkis. Ils descendent à Kristel, le village est encerclé par l'armée. C'est Kader qui choisit des jeunes gens du village et les désigne comme des gens du FLN aux militaires. Dix-sept hommes sont battus devant la population, embarqués dans des camions, montés au-dessus du village où, sur la route de Saint-Cloud, se trouve une décharge. Là, ils sont abattus par les soldats. Le commandement militaire a interdit aux gens du village de venir ramasser les corps avant 48 heures. Les cadavres sont donc restés, en plein été, deux jours exposés au bord de la route.

Que sont devenus les protagonistes de cette histoire ?

Les Kristelliens ont payé un prix fort à la guerre. Bien que nulle violence n'ait été commise de leur part au village ni dans le coin, plusieurs hommes ont été tués ou ont disparu durant le conflit, en dehors de l'affaire de l'été 1956. Un homme a été jeté sur la Montagne des Lions du haut d'un hélicoptère.

Les gens du village n'ont pas exercé de représailles contre les harkis, au moment de l'indépendance. D'après Nouba, ils considéraient que ceux-ci n'étaient que de pauvres diables sans responsabilité majeures. Par contre, leur chef, Kader, ainsi que son frère, furent expatriés à temps par le commandant P.. Kader se retrouva à Toulouse, où il semble qu'il se soit établi ; il eut un enfant qu'il prénomma "Ben Bella", mais ceci est peut-être une histoire apocryphe, bien que Nouba en assure l'authenticité.

La madrague revint à une coopérative de pêcheurs et le café de la Source à ses anciens propriétaires il n'existe plus aujourd'hui.

3. Des almogatazes aux harkis.

Situations comparées des habitants de la région d'Oran à l'époque de l'occupation espagnole et sous la domination française.

Bernard Zimmermann, mars 2006

Durant la guerre d'Algérie, en 1956, un épisode tragique marqua l'existence du village côtier de Kristel, près d'Oran. En représailles à un mitraillage par des terroristes du cinéma du chef-lieu voisin (attentat sans victimes), l'armée investit Kristel. Les terroristes n'avaient pas été identifiés mais, sur désignation du chef des harkis locaux, dix-sept hommes furent saisis, battus puis emmenés et abattus sur la route par les militaires français. Le chef des harkis, un nommé Kader, était placé sous l'égide d'un officier français de la place d'Oran ; il agissait en petit despote ; c'est par des menaces, et en conférant quelques menus avantages matériels, qu'il avait embrigadé une poignée de jeunes hommes du village dans sa harka. Leur principale tâche consistait à veiller à la sécurité de la maison de Kader. A l'approche du jour de l'indépendance, ce dernier et son frère purent passer en France grâce à l'intervention de l'officier d'Oran dont ils dépendaient. Les jeunes harkis restés à Kristel ne subirent pas de mauvais traitements ; les gens du village les considéraient comme de pauvres diables qui n'avaient pas été responsables des exactions commises par leur chef. Cette sagesse dut peut-être quelque chose à l'emprise morale sur les esprits du responsable politique local du Front de Libération, un homme intègre et d'un jugement mesuré. Le moment de l'indépendance venu, il s'effaça pour se consacrer uniquement à ses activités professionnelles.

L'histoire des habitants de Kristel dans les dernières années de la domination française, soumis à la surveillance directe des harkis pendant cette période de conflit, renvoie en écho à une histoire plus ancienne, à laquelle on ne peut s'empêcher de songer, et dont leurs ancêtres furent des protagonistes. Il s'agit de ce que fut la relation entre la tribu de Krichtel (encore appelée de "Canastel") avec les Espagnols du presidio d'Oran, tout au long des deux siècles de la première occupation espagnole de cette place-forte, c'est-à-dire aux 16^{ème} et 17^{ème} siècles. La comparaison a ses limites mais elle ne manque pas non plus de nous inviter à des réflexions susceptibles de nuancer nos jugements, dès lors que la question des harkis est évoquée.

Les écrits des chroniqueurs, aussi bien arabes qu'espagnols, rapportés notamment par Paul Ruff sur lequel on peut s'appuyer, permettent de caractériser la situation particulière des tribus situées dans l'orbite d'Oran, à partir du début du 16^{ème} siècle, comme une situation de piège ; les populations locales sont prises entre les feux croisés des Espagnols, d'un côté, et des Turcs, venant de l'Est. Deux puissances visent à contrôler politiquement et militairement, prennent en otage, punissent à l'occasion, les habitants de la région d'Oran.

Les Espagnols ont appelés "*Moros de paz*", "Maures de paix", les populations directement soumises à leur influence. Paul Ruff indique qu'elles occupaient un territoire n'allant pas au-delà d'une distance de deux journées de marche, pouvant être couverte sans nécessiter les contraintes d'une "expédition" ; cette zone s'étendait "*jusqu'aux montagnes voisines de Kristel*". Sidi Abdelkader el Mecherfi nous dit que la tribu de Kristel ravitaillait la "*place aux herbes*" d'Oran. Ce fut-là une de ses principales fonctions aux yeux des Espagnols, dont Ruff nous apprend que l'approvisionnement représenta un problème permanent pour eux, tout au long de leur occupation. Les Moros de paz étaient soumis au paiement d'un impôt, c'étaient des tributaires, restant secrètement hostiles aux Espagnols et dont ces derniers devaient se

méfier sans cesse. Ruff souligne qu'il n'y eut "*jamais de sécurité dans la région la plus proche de la ville*".

La question sécuritaire pèse pendant deux siècles sur les gens de la région.

Voici comment Ruff décrit l'état général des rapports entre les "indigènes" et les Espagnols.

"Le fanatisme religieux qui animait également les Espagnols et les indigènes n'était-il pas un obstacle insurmontable (à l'idée du Comte d'Alcaudete de former un vaste "royaume arabe", vassal de la couronne d'Espagne, ndlr) ? Il ne faut pas oublier que l'entreprise d'Oran conserva toujours le caractère d'une entreprise religieuse, d'une sorte de croisade permanente. D'autre part, les musulmans ne pouvaient oublier la conduite des Espagnols à l'égard de leurs coreligionnaires d'Espagne et la présence de Maures andalous parmi eux devait encore exciter leur défiance et leur haine de l'infidèle. Dans de telles conditions l'accord ne pouvait être ni solide ni durable."

Les dernières considérations semblent tout particulièrement adaptées aux habitants de Kristel, dont l'origine berbéro-andalouse semble possible, et qui, en 1960 encore, traitaient une personne de "Spagnouli" lorsqu'ils voulaient marquer leur mépris et leur hostilité. (C'était le cas à l'encontre des Pieds-Noirs).

Les Espagnols eurent recours à l'enrôlement de supplétifs indigènes pour conforter leurs propres forces, et ceci pendant deux siècles. Les rivalités entre les tribus et les grandes familles féodales, facilitait cette tâche. Ruff cite, par exemple, la tribu des Beni-Amer, à proximité d'Oran, devenue "*de très bonne heure l'alliée des Espagnols*", et dont le concours fut "*fort utile*". Ruff, toujours, évoque la présence dans Oran, d'une "*troupe de Maures réfugiés, les almogatazes, véritables renégats politiques qui étaient à la solde du gouvernement et laissaient dans la ville leurs familles qui servaient d'otages*" ; en note, il cite Fey, historien d'Oran, qui "*considère ces almogatazes comme formant un corps de troupes indigènes analogues à nos spahis*." (souligné par B.Z.).

Les Espagnols étaient bien conscients que la sujétion des Moros de paz ne tenait qu'autant qu'ils étaient en mesure de leur imposer leur force. Aussi, est-il nécessaire de parler maintenant des razzias, ce que les Espagnols dénommaient la "*guerra ordinaria*", "la guerre ordinaire". Ruff indique clairement de quoi il s'agit :

"(...) le moindre prétexte suffisait pour qu'on allât razzier les tribus voisines. Le simple soupçon que les Maures soumis avaient pu s'entendre avec les ennemis, Arabes ou Turcs, provoquait de rigoureuses répressions, et l'on ramenait de ces expéditions généralement aussi fructueuses que peu périlleuses des prisonniers et du bétail."

Voici la description d'une de ces razzias, elle concerne précisément la tribu de Canastel, c'est-à-dire de Kristel.

"(...) le capitaine-général (le Comte d'Alcaudete, ndlr)... prit les mille soldats qu'il amenait (d'Espagne), leur adjoignit cent cinquante cavaliers et six cents fantassins de la garnison, et marcha contre le village de Canastel (Kristel, ndlr). Il voulait punir les habitants qui avaient reçu des armes pour se défendre contre les Turcs et qui, tout au contraire, les avaient bien accueillis et leur avaient livré les armes. On en prit deux cents et l'on en pendit trois des principaux."

Cette affaire se déroula, selon le chroniqueur Marmol, en 1556, et fut une répétition d'événements semblables survenus en 1545...

On pourrait en déduire que les "indigènes" étaient donc les alliés naturels des Turcs, étant de surcroît de même religion. Mais les choses n'étaient pas si simples.

Cervantes mena une mission à Oran, en mai et juin 1551, pour le compte de Philippe II, roi d'Espagne. Il décrit ainsi les rapports entre les Turcs et les Maures, propos rapportés par Emmanuel Roblès dans la Revue oranaise Simoun (1958), consacrée à Cervantès à Oran :

"Es comun y casi natural el miedo que los Moros a los Turcos tienen, especialmente a los soldados, los cuales son tan insolentes, y tienen tanto imperio sobre los Moros que a ellos estan sujetos, que les tratan peor que si fueran esclavos suyos." (La crainte que les Maures ont des Turcs est commune et comme naturelle, surtout vis à vis des soldats, lesquels sont si méprisants et exercent tant de contrainte sur les Maures qui leur sont assujettis, qu'ils les traitent de pire façon que s'ils étaient leurs esclaves.)

Le chroniqueur Baltazar de Morales, cité par Ruff, évoque aussi la méfiance des Turcs vis à vis des Maures, par exemple lors du siège d'Oran, en 1556, qui se termina par le retrait des Turcs. Il est vrai que le Comte d'Alcaudete eut recours à une ruse pour brouiller Turcs et Maures.

"Il écrivit et s'arrangea pour laisser prendre une lettre dans laquelle il rappelait aux Maures leurs promesses de fidélité et les convoquait pour le jour prochain d'une sortie. Les Turcs auraient dès lors témoigné une grande défiance à l'égard des Arabes?"

Pour quelles raisons, après tout, ce genre de procédé serait-il l'apanage d'un seul temps et d'une seule histoire ?

Lorsque les Espagnols furent évincés d'Oran, à l'issue de leur première période d'occupation, en 1708, les Turcs occupèrent le terrain évacué. Le "Rapport de la Commission d'enquête du territoire de Krichtel", établi par les Français en 1873, comporte un passage décrivant ce qu'il advint alors de la tribu de Kristel. Dans sa partie historique il est dit qu'entre 1708 et 1737 il y eut conflit entre la tribu et le Bey Bou Chelagram. Ce dernier reprochait à ses membres d'avoir fait cause commune avec les Espagnols (et aussi de ne pas payer l'impôt). Défaits, les gens de Kristel furent expulsés de leur territoire par les Turcs, et dispersés dans la région de Mascara et à Mazagran, près de Mostaganem. Ce n'est qu'en 1770 que leurs descendants se réapproprièrent leurs terres, par rachat auprès du Bey Mohamed, pour un montant de 1000 dinars en or. Cet épisode me fut rapporté d'un autre côté par Abdelkader K., instituteur de l'école française, issu d'une des grandes familles de la tribu de Kristel. Il reste une trace de cette déportation, c'est l'existence de jardins, à Mazagran, dont l'étendue, l'organisation hydraulique et la gestion à la mode de la huerta de Valence (ou ce qu'il en restait dans les années 60 au moins) étaient entièrement calquées sur celle des jardins de Kristel.

De la tribu de Kristel sous la domination du Comte d'Alcaudete à leurs descendants sous la domination française en Algérie, des almogatazes de l'Oran du 16^{ème} siècle aux "supplétifs musulmans" de l'armée française de la guerre d'Algérie, d'étroites similitudes de conditions, de **situation**, apparaissent donc. Les populations prises dans des enjeux qui les dépassaient, sommées de façons contraires d'obéir et de servir, de s'exécuter ou d'être exécutées, avaient-

elles quelque choix ? L'historien a pour fonction de mettre à jour ce qui s'est réellement passé, il n'a pas à juger. Les citoyens qui ne sont pas historiens, comme nous, sont tenus à la même équité.

Références.

- Paul Ruff, *La domination espagnole à Oran sous le gouvernement du comte d'Alcaudete, 1534-1558*, Editions Bouchene, 1998.
- Sidi Abdelkader el Mecherfi, *L'agrément du lecteur*, cité dans la Revue Africaine, 2^{ème} semestre 1924.
- Miguel de Cervantès, *L'Espagnol courageux*, Revue Simoun, numéro 28-29, Oran, 1958.
- Exécution de la loi du 26 juillet 1873 sur la propriété individuelle. Commission d'enquête du territoire de Krichtel. Rapport d'ensemble. 1873.
- Cartes au 1/50 000 de la région d'Oran.

4. Harkis : volontaires ou « malgré nous » ? » Mémoires croisées.

Michel Laxenaire.

Heureux hasard pour moi : Fatima Besnaci est originaire de Novi où j'ai eu des amis. Jacques Roseau en était originaire ; il était membre d'une famille que nous connaissons fort bien (dans laquelle Marie Jo ma femme a toujours des amies intimes). Son livre « *Le 13^e convoi* » en raconte la saga. De plus, Novi se trouve au pied du massif du Dahra, où notre ami Saïd (Louis Kergoat), alors petit frère dans la Fraternité De Foucauld a vécu la tranche de vie qu'il relate dans son livre « *Frères contemplatifs en zones de combat* », etc. Un lieu, un massif, des habitants que je n'ai aucune peine à me représenter.

Lorsque nous avons écrit notre livre, Bernard Zimmermann et moi (*Retours de mémoires sur l'Algérie*), j'ai eu l'occasion de lui parler de cette bande littorale de petits colons où se vivait une sorte de relation apaisée entre les différentes communautés, dont le souvenir était encore perceptible après l'indépendance. Harmonie antérieure à la conquête puisqu'on vénère dans ces environs de Ténès la mémoire de Yemma B'Net, la plus célèbre des cinq rescapées du naufrage d'un navire napoléonien en 1802 et du massacre qui avait suivi, guérisseuse pour les uns, mère religieuse pour d'autres, « accueillie » par les Beni Haoua, les voisins de Saïd.

Au départ, dans cette population que je connaissais, l'écart des points de vue ne devait pas être bien grand entre la famille de Fatima qui était du village (où Fatima allait à l'école) et les paysans des gourbis de montagne. Pour les uns, la présence française n'était pas qu'oppressante ; les autres s'en accommodaient plus ou moins. Pour ceux « d'en bas », la présence d'une population européenne était familière, des relations personnelles pouvaient exister et des services se rendaient ; dans un mélange de français et d'arabo-berbère, la communication était possible ; des familles vivaient même en proximité sur les petites exploitations ; sans être généralisées, des amitiés d'enfance se nouaient dans les jeux. Quant à ceux du djebel, ils se déplaçaient régulièrement pour les marchés, plus rarement pour d'autres raisons, mais fournissaient la main d'œuvre saisonnière, notamment pour les vendanges. Pour les hommes au moins, le contact avec les Européens n'était pas exceptionnel. En comparant leurs chemins muletiers et leurs gourbis sans confort par comparaison au village, ceux-là pouvaient néanmoins souffrir davantage de leur condition défavorisée.

Vue de ces régions, la rébellion semblait se dérouler dans une autre planète (en 1956, j'y ai organisé un camp scout sans aucune appréhension). Ses échos s'y faisaient évidemment entendre, mais parvenaient comme assourdis. La population espérait bien qu'une issue favorable soit rapidement trouvée et vivait dans cette attente.

D'ailleurs, la rébellion a mis du temps à s'implanter dans la région, plus exactement à faire parler d'elle. Ses premières manifestations ont été volontairement voyantes comme pour dire « nous sommes là » : poteaux sciés, routes coupées, agressions de la force publique... mais se cantonnaient au domaine « militaire ». D'une certaine façon, les civils pouvaient avoir des opinions divergentes vis à vis de l'avenir de l'Algérie. Etre favorable à un statut-quo amélioré ne s'apparentait pas à une trahison impardonnable.

Les cadres du maquis qui se formait dans le Bissa sont venus « de l'extérieur ». Leur activité première fut de se faire accepter par la population locale et d'y faire de la propagande et du recrutement. Agissant par persuasion et refréinant les tentations de quelques-uns, ils faisaient régner une discipline librement acceptée. Nul ne contestait leur autorité. Les pages écrites par Saïd au moment où s'installait le maquis témoignent de leur grande humanité autant que de leur maturité politique.

Apprenant à les connaître et se faisant reconnaître lui-même pour ce qu'il était, Saïd s'était lié d'amitié avec les responsables. Il a gardé une grande admiration pour Si M'Hamed, commandant de la Wilaya IV et son adjoint Si Lakhdar Boudjema.

A l'image de la population locale, ces hommes étaient impatients de hâter la paix. On comprend que des gens comme eux aient pu répondre à l'orchestration des fraternisations du 13 mai en croyant à la réconciliation des communautés. Que des hommes y aient succombé ou que ces démonstrations largement médiatisées les y aient préparés, il est tout à fait compréhensible que des ralliements volontaires aient pu être envisagés dès ce moment.

Forts de la confiance des populations de la Wilaya IV et d'une attente qui leur semblait largement partagée, les officiers du Bissa ont cru pouvoir prendre l'initiative de répondre à l'offre de « paix des braves » du général de Gaulle. Naïvement, ils ont cru à la sincérité de sa proposition et ont tenté –en vain- de le rencontrer à Paris. On les a exécutés à leur retour au maquis.

A travers les silences douloureux de Saïd sur ces faits, j'ai cru comprendre que leurs compagnons exécuteurs n'ont pas agi que sur ordre. L'occasion leur était fournie de prendre une place convoitée et de donner libre cours à leur fureur guerrière. A partir de ce moment, le maquis du Bissa a changé d'atmosphère. Il devait peu à peu ressembler à ce qu'en dit Fatima. Deux de nos chers amis de Novi en ont été les premières victimes.

Se rallier ou mourir

En aidant Saïd à écrire son livre, et puisant dans mes souvenirs, j'ai pu imaginer comment, tout en évoluant dans le même sens, l'écart s'est creusé davantage entre ceux du village et ceux du djebel. Lorsque l'armée, qui ne savait et pouvait faire qu'une guerre classique a décrété que le Bissa était zone interdite, elle a enfin pu utiliser ses moyens et bombarder la montagne sans ménagement. Les populations de la montagne n'avaient alors pas d'autre solution que la soumission ou la mort.

On a peine à intérioriser ce que peut être la terreur d'une population vulnérable et agressée sur laquelle la mort tombe à tous moments.

Je l'ai vécu lorsque j'allais à Hanoteau –autre village du massif- où, depuis l'esplanade jouxtant la SAS, un canon tirait en direction de la « zone interdite ». Avec notre ami lieutenant de cette SAS, je suis allé en convoi de deux véhicules dans cette zone interdite porter le courrier et le ravitaillement à une section isolée sur son piton. Je me souviens de la peur qui nous taraudait les tripes lorsque, sur la piste, nous tentions de déceler à l'œil nu ce qui aurait pu nous annoncer l'enfouissement d'une mine. Je me souviens aussi de l'arrêt brutal du half track qui nous avançait, lorsque son guetteur croyait avoir vu une silhouette se cacher derrière un buisson de figuiers de Barbarie, puis du tir sur ce buisson à la mitrailleuse lourde (12.7 pour les initiés) et des ses balles traçantes. Je me souviens avoir prié pour que la cible ne soit pas un petit berger ; heureusement, ce n'était que le fantôme de notre peur commune.

Je me souviens de ce piton surplombant, surveillant aussi un malheureux village de regroupement, avec sa harka pitoyable armée de fusils de chasse qui se rassemblait spontanément comme si notre visite annonçait une issue, et ses appelés errants ayant perdu l'envie de communiquer, voisins forcés attendant un terme, quille, indépendance ?

A côté de ce canon, la SAS était surréaliste. Notre couple d'amis de Hanoteau s'y étaient investis avec générosité. En dehors des fils de gendarmes, la femme du lieutenant n'avait que les petits montagnards comme élèves ; les gendarmes s'offusquaient d'ailleurs qu'ils arrivent aux premières places. Cette image était bien représentative de l'idée véhiculée par la propagande officielle. La réalité était autre.

Peu à peu se déchaînaient les semeurs de sauvagerie, la mort ne suffisant plus, c'est à qui se surpassait dans l'horreur. Les malheureux indécis en étaient toujours la cible. C'est ainsi que de plus en plus de blédards ont été contraints de se choisir un abri plutôt qu'un parti, souvent de façon précipitée sous la menace imminente.

Je suis de ceux qui, tout en ayant approché la réalité ne l'ont pas vue parce qu'elle «était invraisemblable. Parce que je ne pouvais pas imaginer que nous étions capables de faire à



notre tour des « Oradour ». Parce que je n'ai pas entendu près de moi les femmes, les enfants hurler d'une peur atroce, réfugiés à l'abri illusoire d'un mur de torchis. Parce que je n'étais pas à côté de ceux qui craignaient les nuits, et ces bruits de pas qui n'annonçaient jamais le parti de ceux qui approchaient.

Il faut lire et relire le Journal de Mouloud Feraoun pour le vivre avec lui. Lire l'horreur pour s'en faire une idée.

Je me souviens que, lorsque je suis retourné à Novi après l'indépendance pour m'informer de l'autogestion qui y avait été instituée, sans faire allusion à mes anciennes amitiés, les fellahs que je rencontrais profitaient de l'intimité de nos rencontres pour me dire ce qu'ils avaient sur le cœur. Dès l'indépendance, les djounoud s'étaient emparés de tous les biens abandonnés par les européens : habitations, voitures, meubles et bien entendu, caves. Ils étaient armés et les fellahs (qui n'avaient même pas de poudre pour chasser les sangliers qui pullulaient dans la région) disaient « que veux-tu que nous fassions ? Heureusement qu'avec les voitures et le vin ils s'éliminent tout seuls. » Dans la montagne, un djoundi avait pris l'initiative de lancer immédiatement une école parce qu'il donnait la priorité absolue à l'instruction ; celui-ci était bien de la race des purs que Saïd a connus, mais au village, les prédateurs s'étaient rabattus pour la curée. Alors, ceux qui se confiaient à moi étaient-ils des collabos ? des nostalgiques de la présence française ?

Nul ne pourra jamais dire quelles proportions de harkis ont librement choisi le « parti de la France », l'ont fait sous la contrainte de nos armes, ou ont sauvé leur peau devant les enragés du terrorisme. Mais les présenter systématiquement comme des alliés patriotes ou des collabos est une falsification de l'histoire.

Je comprends que ceux qui ont sauvé leur peau, trop souvent en laissant à leur sort le reste de leur famille n'ont pas eu le cœur de s'en glorifier. Chacun ayant ses raisons de laisser entendre que les ralliements relevaient d'un choix volontaire, la légende des harkis unanimement partisans de l'Algérie française a pu se répandre sans contradictions.

5. Témoignage d'un appelé.

D'après le témoignage de Jean-Claude Fauché, recueilli par Bernard Zimmermann.

Les photographies présentées ici sont extraites d'un album de photos prises par Jean-Claude Fauché, soldat du contingent, en 1961-62. Il s'agit d'un ensemble exceptionnel de documents témoignant de la vie quotidienne d'un appelé durant les 14 mois de la guerre d'Algérie précédant le cessez-le-feu du 19 mars.

J-C. Fauché, incorporé au camp de Souges, près de Bordeaux, a été versé au 57^{ème} R.I. et affecté durant presque toute la durée de son service dans la Compagnie de Commandement d'Appui et de Services, au poste de Cap Aokas, près de Bougie.

Le "poste" était tenu par une section comprenant deux appelés français, un sergent la commandant et lui-même, et une harka de 21 hommes, des Algériens dont un n'était pas un harki mais un appelé. Les harkis étaient sous l'autorité directe d'un sergent harki ; ce dernier était un ancien maquisard rallié.

Les missions de la section consistaient en la garde du poste qui couvrait notamment le camp de prisonniers de Cap Aokas, où opéraient les hommes des Services de renseignement (il s'y pratiquait la torture) ; la section ouvrait quotidiennement la piste entre Cap Aokas et Tizi n'Berber, elle participait à des opérations de bouclage, de ratissage, elle pouvait être affectée à la protection des populations civiles européennes, par exemple le dimanche sur la plage de Tichi...

J-C. Fauché décrit ainsi les relations entre les appelés français et les harkis.

"Je préférais les harkis aux appelés (algériens, Ndlr), parce que les appelés étaient là obligés ; les harkis étaient plus francs. Pourquoi étaient-ils là ? Je ne leur ai jamais posé la question de leurs motivations. Les plus engagés sont restés jusqu'au bout, quelques uns sont partis un peu avant la fin, peut-être parce qu'il y avait des pressions sur leurs familles. Nous avions une certaine méfiance vis à vis d'eux ; au poste, on ne mettait jamais



La harka de Cap Aokas en opération (à Boutala, en zone rebelle).



Fête de la harka (intérieur du poste de Cap Aokas).



Fête au mois du Ramadan 1961 (Poste de Cap Aokas).

deux harkis à monter la garde ensemble. A la station de pompage de Cap Aokas, tenue par des appelés français, avec un harki parmi eux, une nuit, la porte a été ouverte et tous les hommes ont été enlevés ; on ne les a jamais retrouvés. Les soupçons ont porté sur le harki ; on avait toujours cette crainte...

Lorsque je suis arrivé au poste, les harkis ont commencé par me mener la vie dure. Mon ami, le sergent D. qui commandait le poste voisin, m'avait dit : "Ne te laisse pas faire, si tu as un problème avec eux, adresse-toi au sergent harki, il s'en occupera." Après, ça a été, parce qu'ils voyaient que je crapahutais avec eux...

Les harkis de la section étaient des hommes des villages kabyles des alentours. Un jour, le sergent a eu l'idée d'aller dormir dans la famille du sergent harki. Il avait une perm tous les mois, nous sommes allés deux ou trois fois avec lui dans sa mechta ; c'était une cour avec une sorte de murette et leur petit logement ; deux familles vivaient là. Le sergent avait sa mère et un frère ; ils nous ont bien accueillis ; la mère nous installait un matelas avec un oreiller. Jamais je n'aurais cru que je dormirais dans une mechta comme en France. Nous ne faisons pas que dormir, on montait la garde aussi ! On mangeait avec eux, parlait un peu de tout, ils parlaient français mais entre eux en kabyle.

Je n'avais pas peur, au contraire, je trouvais ça super de sortir du poste, d'aller dormir dans une mechta ; j'étais inconscient. Comme le sergent avait sa perm qui tombait à intervalles réguliers, et que nous prenions toujours le même chemin pour aller chez lui, les autres ont fini par nous tendre une embuscade. On s'en est bien sortis cette fois-



Drapeau pris aux maquisards à l'issue d'un accrochage (au premier rang, accroupi, le sergent de la harka de Cap Aokas)



Prisonniers F.L.N. chargeant du sable sous la garde de la harka de Cap Aokas.



Visite des familles aux prisonniers du camp de Cap Aokas (photo prise depuis la meurtrière de la tour du poste).

là ; en face, il ont eu deux tués. Après cette affaire, le capitaine nous a interdit de retourner dormir à la mechta. Les harkis, eux, risquaient gros, car ils devaient laisser leurs armes au poste lorsqu'ils rentraient chez eux.

C'étaient des guerriers, ils n'avaient pas peur d'aller au baroud. Aux maquisards, ils ne faisaient pas de cadeaux. Une fois, on a arrêté un jeune de 15-16 ans ; ils l'ont passé à tabac...

Le sergent harki a été tué dans une embuscade. Les autres, je ne sais pas ce qu'ils sont devenus."

Partie 5

ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

Elio Cohen-Boulakia, Soleil en Essonne

Charles-Robert Ageron, « Le drame des harkis en 1962 », in *Vingtième siècle*, revue d'histoire, n°42, avril juin 1994, pp. 3-6.

- « Les supplétifs algériens dans l'armée française pendant la guerre d'Algérie »a in *Vingtième siècle*, revue d'histoire, n°48, octobre-décembre 1995, pp. 3-20.

- « Le « drame des harkis », mémoire ou histoire », in *Vingtième siècle*, revue d'histoire, n°68, octobre-décembre 2000, pp. 3-15.

Charles Robert Ageron n'est intervenu sur cette question des Harkis que sous forme d'articles de revues. Sa première intervention en 1994 était une réaction à la thèse De Mohand Hamoumou, qu'il jugeait partielle et excessive. Il donnait raison à cette époque là aux autorités Françaises. Il a avec son deuxième et troisième article, il nuance son propos en admettant les responsabilités françaises.

Nordine Boulhaïs, Des harkis berbères, de l' Aurès au nord de la France, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2002.

Maurice Faivre, Les combattants musulmans de la guerre d'Algérie. Des soldats sacrifiés, Paris, L'Harmattan, 1995.

C'est un ancien militaire et pas un historien ; son ouvrage est une référence sur la question des massacres.

- Un village de harkis. Des Babors au pays drouais, Paris, L'Harmattan, 1994.

Mohand Hamoumou, Et ils sont devenus harkis, Paris, Fayard 2001 1ere éd° en 1993

Oeuvre de sociologue et non d'historien; il s'agit d'une commande d'associations de défense des Harkis; le livre publié en 1993 est devenu comme une manière de référence tout en soulevant de vives critiques chez les historiens(cf CR Ageron). Hamoumou entend augmenter le nombre des harkis en y amalgamant la population des caïds, bachagas mais aussi garde champêtre et toute autre fonction modeste par lesquelles certains algériens se voyaient reconnaître un parcelle d'autorité dans le système colonial. L'auteur veut montrer que contrairement à la thèse du FLN, il y avait entre 1956 et 1961 une forte minorité de pro français. L'auteur enfin, assène sans le démontrer un chiffre excessif sur les massacres de 1962(150 mille, ce qui évoquerait un génocide)

Abd-El -Aziz Méliani, La France honteuse. Le drame des harkis, Paris, Perrin, 1993.

Très proche au début de l'ouvrage de la thèse d'Hamoumou

Chantal Morelle, « Les pouvoirs publics et le rapatriement des harkis en 1961-1962 » in *Vingtième Siècle*, revue d'histoire, n°83, juillet-septembre 2004, pp. 109-119.

Guy Pervillé, « La tragédie des harkis », in *L'Histoire* n° 140, janvier 1991, pp. 120-123.

- « Combien de morts pendant la guerre d'Algérie », in *L'Histoire* n° 53, février 1983, pp. 89-92.

Michel Roux, Les harkis, les oubliés de l'histoire, La Découverte, 1991

Ouvrage retiré de la vente pour plagiat; en effet dans la 2ème partie M Roux pille la thèse de la socio ethnologue Saliha Abdellatif

Jean-Jacques Jordi et Mohand Hamoumou, Les harkis, une mémoire enfouie, Paris, Autrement, coll « Français d'ailleurs, peuples d'ici », 1999.

Abderahmen Moumen, Les Français musulmans en Vaucluse. Installation et difficultés d'intégration d'une communauté de rapatriés d'Algérie, Paris, L'Harmattan, 2003.

La question des massacres et de son évaluation demeure une question minée.

On redécouvre le problème des massacres en le qualifiant de crime d'Etat: (judiciarisation de la question)

Boussad Azni, Harkis, crimes d'Etat, généalogie d'un abandon, Paris, Ramsay, 2002.

Georges Fleury, Le combat des harkis, Paris, Les sept vents éditions, 1989.

Ahmed Kaberseli, Le chagrin sans la pitié, Dieppe, Clin d'oeil, 1988.

Bernard Moinet, Ahmed, connais pas... Le calvaire des harkis, Paris, Athanor, 1989.

Pas de sources historiques, expérience personnelle relatée

Eric Taleb, La fin des harkis, Paris. La pensée universelle, 1972.

Il s'agit d'une autobiographie

Tom Charbit, Les harkis, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2005. - Rapport sur les harkis au camp de Saint-Maurice-L'Ardoise (Gard), disponible sur <http://tomcharbit.free.fr/harkis.pdf> Il est sociologue, il ne fait pas oeuvre d'historien.

Fatima Besnaci-Lancou, Fille de harki (Préface de Jean Daniel et Jean Lacouture), Ed. de l'Atelier, 2003.

Incontournable témoignage.

La guerre d'Algérie Magazine, n°4, « Numéro spécial été 62 » : Harkis et Pieds-Noirs : le souvenir et la douleur, Juillet-août 2002.

Quatrième numéro d'une série de six, publiée en 2002. Intéressant mais difficilement trouvable. On y trouvera des articles de Mohand Hamoumou, Jean-Jacques Jordi, Jacques Frémeaux, Maurice Faivre, René Bail, Moumen Abderahmen, Daho Djerbal...

Stéphanie Abrial, Les enfants de harkis, de la révolte à l'intégration, L'Harmattan, 2002.

Essai partant d'une enquête sociologique pour une thèse de Sciences Po. Formation de l'identité sociale et politique des enfants de harkis. Esprit scientifique néanmoins en empathie avec ces derniers.

La Documentation Photographique, La guerre d'Algérie, Numéro 8022, août 2001.

Les auteures, Raphaëlle Branche et Sylvie Thénault, n'y consacrent qu'une place minimaliste aux harkis, citant toutefois les publications de Charles-Robert Ageron dans leur bibliographie.



Soleil en Essonne

SOMMAIRE

Avant propos.....	1
ACTES DE LA 2^{ème} RENCONTRE DE CORBEIL	
MYTHES ET ECRITURES DE L'HISTOIRE.....	3
Intervention de Suzanne Citron.....	5
Débat de la matinée.....	8
Après midi – Intervention de Suzanne Citron.....	17
Débat de l'après-midi.....	20
DOSSIER DE L'ATELIER HISTOIRE ET MEMOIRE Janvier-mai 2006	
LES HARKIS ET NOUS.....	31
Partie 1 Le drame des Harkis : entre manipulations et rejets.....	32
1. Les harkis vus par les Européens	32
2. Extraits de deux interventions au Colloque « 1956-2006 : 50 ans, les harkis dans l'histoire de la colonisation et ses suites », Paris, mars 2006	35
3. Un débat	37
Partie 2 Une souffrance toujours là.....	39
1. Histoire de Victor.....	39
2. Le silence des vieux harkis d'un Foyer Sonacotra.....	41
Partie 3 Justice pour les Harkis	42
1. Dire enfin que la guerre est finie	42
2. Fils de harki: l'enfant caché	44
3. Harkis : une loi-geôle.....	46
4. Appel du 4 mars 2006	48
5. Après les propos de Monsieur Georges Frêche.	50
Partie 4 Témoignages et réflexions	52
1. Le Journal de Mouloud Feraoun. Extraits.....	52
2. Kristel sous les harkis	56
3. Des algomatazes aux harkis.	58
4. Harkis : volontaires ou « malgré nous » ? » Mémoires croisées.....	62
5. Témoignage d'un appelé.	65
Partie 5 ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE	68

Nous remercions vivement Fatima Besnaci-Lancou pour l'autorisation qu'elle nous a accordée de reproduire quelques extraits des interventions faites au Colloque « 1956-2006 : 50 ans, les harkis dans l'histoire de la colonisation et ses suites », Paris, mars 2006, ainsi que Monsieur Jean-Claude Fauché, pour ses photos.

La calligraphie d'Azrak a été créée par Brahim Zerouki pour Soleil en Essonne